

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE PRIMATURE



MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES (MEPA)

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE, PNDE 2 : 2017-2021



Table des matières

AVANT PROPOS	
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	5
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	8
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES FIGURES	
Resume	
Introduction	
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	
1.1. DIVERSITÉ DE SITUATIONS AGRO-ECOLOGIQUES À VALORISER	
1.1.1. Une zone saharienne ou désertique	
1.1.2 une zone sahélienne	
1.1.3. Une soudanienne au sud.	
1.2 DYNAMIQUE DES POLITIQUES ET STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEV	
1.2.1. De 1960 à 1988 : prégnance d'une politique étatique forte	
1.2.2. À partir de 1988 : promotion d'une politique publique engagée	12
1.2.3. Développement de l'Élevage dans un contexte de secteur rural réaffirmée une priorité	12
1.3. RÉFORMULATION DU PNDE 2010-2017: UNE EXIGENCE	
1.3.1 assurer la cohérence et la pertinence du PNDE 2010-2017 au PND 2017 2021	
1.3.2- dans la perspective	
II. ÉTAT DE LIEU GLOBAL DU SOUS SECTEUR DE L'ÉLEVAGE	16
2.1. DIVERSITÉ ET COMPLEXITÉ DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE	16
2.1.1 une multitude d'Éleveurs et de Pasteurs	16
2.1.2 une diversité d'espèces et de races animales domestiques élevées	16
2.1.3. Des différents modes d'Élevage	17
2.1.4 Une évolution des relations Agriculture/Élevage	17
2.2. RESSOURCES PASTORALES	
2.2.1. Des pâturages	20
2.2.2. Des ressources en eau	21
2.2.3. Des ressources minérales	21
2.2.4. Des sous-produits agricoles et agro-industriels	21
2.2.5. Les mécanismes actuels de gestion des ressources pastorales	21
2.2.6. Élevage - Pastoralisme et Environnement	22
2.2.7. La Gestion des Conflits	
2.3 DYNAMIQUE DES DISPOSITIFS EN CHARGE DE LA PROMOTION DU SOUS SECT L'ÉLEVAGE	EUR DE
2.3.2. Aux termes du décret N° 622/PR/PM/2016 du 14 septembre 2016	
2.3.3. Du décret N°749/PR/PM/MEPA/2016 du 20 décembre 2016	
2.3.4. Enfin, du Décret N° 609/PR/PM/2016 du 31 août 2016	
2.4.2. D'une manière générale	
2.4.3. Un outil de renforcement des capacités en Ressources Humaines (RH) : dispositifs de Formatio	
Agents et cadres	
2.4.4. Des menaces	
2.4.5. En effet, une institution ne vaut que par les hommes et les femmes qui y travaillent	
2.5. PARAMETRES ZOOTECHNIQUES	
*	
2.5.2. En ce qui concerne la volaille,	
2.5.3. La FAO estime la production tchadienne des œufs	25

2.5.4. En perspectives, les paramètres zootechniques	25
2.6. SANTÉ ANIMALE: ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS, ACTEURS ET DES APPROCHES	
2.6.1. Jusqu'aux années 1970,	26
2.6.2 Dans ce cadre, l'orientation majeure	
2.6.2.3 ÉPIDEMIOLOGIE : PREVALENCE ET INCIDENCE	
2.6.3. Des Dispositifs institutionnels d'appui	27
2.6.4. L'approche privilégiée est l'encadrement des Éleveurs	
2.6.5. Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes reformes à partir de 1988	28
2.6.6 l'Ordre National des Vétérinaires du Tchad (ONVT) par Décret N°243/PR/ME/98 du 28 juillet	1998,
conforte ce constat.	28
2.6.6.1 L'ONVT CES ATTRIBUTIONS	
2.6.7 Par contre, l'institutionnalisation du mandat sanitaire,	28
2.6.8. Enfin, la promotion de la Santé Animale	29
2.7. SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE	
2.7.1- Réglementation de l'Hygiène et des Industries des Denrées Animales	
2.7.2. La réglementation coloniale	31
2.7.3. En définitive, le Tchad ne peut prétendre accéder aux marchés régionaux et internationaux	31
2.8 DYNAMIQUE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	
2.8.1 Encadrement et Formation des Éleveurs	
2.8.2. Bref retour sur le Mouvement Associatif et Coopératif au Tchad	32
2.8.3. Un cadre politique, stratégique, législatif et règlementaire, plutôt favorable	33
2.8.4. Des Organisations Professionnelles du Sous - Secteur de l'Élevage (OPE	33
2.8.5. Des Organisations de la Société Civile,	35
2.8.6. Enfin, les Organisations de soutien au développement durable du Sous-Secteur de l'Élevage	35
2.8.7. La viabilité sociale, technique et économique et organisationnelle de ces OPE retient l'intérêt	
2.8.8. Les capacités des OPE sont donc à renforcer	
III. ÉTAT DE LIEU DES RÉALISATIONS ET PERPECTIVE : PNDE 2	
3.1. ACTIVITÉS HABITUELLES	38
3.1.1. Importance du Cheptel et de la production laitière	38
3.1.2. Situation épidémiologique et d'Inspection sanitaire vétérinaire.	38
3.1.3. Lutte contre les maladies	38
3.1.4. Exploitation du cheptel	39
3.1.5. Transformation	
DROIT D'UTILISATION	40
F.CFA /TETE	
3.1.6- Commercialisation	42
3.1.7. Consommation	45
3.1.8. Autres Productions	46
3.2. ACTIVITÉS DES PROJETS DU PNDE 2010-2017	46
3.2.1. Bref retour sur la Vision et Principes fondateurs de mise œuvre efficiente du PNDE	46
3.2.2. Cinq (5) projets dont les principales caractéristiques et les niveaux des réalisations	46
3.3.3. Difficultés et Contraintes	48
3.3.1. PND 2017-2021 : nouveau cadre politique et stratégique national de référence	48
3.3.2. Un préalable : Disposer des données de différentes sources	
3.3.3. Et, du partage des ressources rares entre plusieurs priorités	
IV. CADRE STRATÉGIQUE DU PNDE 2 : 2017-2021	
4.1. PLAN D'ACTIONS	
4.1.1. Programmes	
4.1.2. Objectifs	
4.1.3. Sous programmes	

4.1.4. Résultats attendus	57
4.2 ESTIMATION DES COÛTS	59
4.2.1. Traduction opérationnelle des Sous Programmes en actions priortaires	
4.2.2. Coût total des actions prioritaires estimé	61
4.3. MÉCANISME DE PILOTAGE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE	61
4.3.1. Le Plan National de Développement de l'Élevage	61
4.3.2. Le Mécanisme de Pilotage	61
4.3.3. Différents Organes du cadre institutionnel de pilotage	63
4.3.4. Principes de la mise en œuvre de la Vision 2030	63
4.3.5. Conditions de succès de la concrétisation de la Vision 2030	63
4.3.6. De ce qui précède le mécanisme de mise œuvre, de Suivi et d'Évaluation du PNDE 2	63
4.4. CHRONOGRAMME DU CTOSE DU PNDE 2 : 2017-2021	
CONCLUSION	
DOCUMENTS CONSULTÉS	
Annexe N° 1 : État analytique du Cadre de Pilotage du PNDE 2 : 2017-2021	68
Annexe N° 2: ATELIER NATIONAL DE VALIDATION TECHNIQUE DU PNDE 2, 2018-2021	
MÉTHODOLOGIE ET AGENDA	70
Annexe N° 3: PROCESSUS de RÉFORMULATION du PNDE 2009 – 2017 ÉLÉMENTS de	
MÉTHODOLOGIE ET AGENDA INDICATIF	71
Annexe N° 4: État analytique des Estimations des Coûts des Programmes du PNDE2 : 2017-2021	74
Annexe N°5 : Atelier National de validation de la Reformulation du Plan National de Développement de	
l'Elevage (PNDE 2017-2021)	77
Annexe N° 6: ATELIER NATIONAL de VALIDATION TECHNIQUE PNDE 2 : 2017-2021	78
DISCOURS d'OUVERTURE du MINISTRE DE l'ÉLEVAGE et des PRODUCTIONS ANIMALES	
(MEPA)	
Annexe N° 7: Processus de Reformulation PNDE1: 2010 - 2017, État analytique des Acteurs Enquêt	tés 79
Annexe N°8: Synthèse des points de vue des Acteurs enquêtés (Services centraux du MEPA et autres)	82
Annexe N° 9 : TERMES DE RÉFÉRENCE	98
Annexe 10: Terms of Reference for NPP	99
Annexe 11 : AVIS DE VACANCE	100
Annexe 12: Liste des Participants (es)	101

AVANT PROPOS

Au Tchad, les nouvelles orientations en matière de développement réaffirment le secteur rural comme moteur de la croissance économique, de la lutte contre l'insécurité alimentaire-nutritionnelle et la pauvreté. Dans ce cadre, l'apport toujours croissant du Sous-Secteur de l'Élevage dans l'économie nationale et dans l'amélioration des conditions de vie des populations est indéniable et me permet d'affirmer qu'il est non seulement un outil incontournable dans la lutte contre la pauvreté au Tchad, mais aussi le principal potentiel en matière de garantie pour la sécurité alimentaire.

Malgré cette importance, ce Sous-Secteur vital de l'économie nationale demeure confronté à de nombreuses contraintes qui limitent sa performance. Il s'agit entre autres de : - l'accroissement des variabilités climatiques à l'origine d'impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels et les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux; - l'inexistence de mécanisme opérationnel de financement durable des activités du Ministère en charge de l'Élevage sur le budget propre de l'État et la vulnérabilité de financement extérieur, sous forme de projets; - dysfonctionnement marqué par la multiplication des structures, à différentes échelles hiérarchiques, en inadéquation avec les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques disponibles; - d'inexistence de dispositif d'anticipation, de veille et de prospective multi acteurs, opérationnel. Aussi, le Plan National de Développement, PND2 : 2017-2021 constitue-t-il désormais le cadre politique et stratégique national de référence de développement économique et social du Gouvernement de la République du Tchad, de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il vient d'être validé et le processus de recherche de financement se poursuit.

Afin de soutenir ce Sous-Secteur vital de l'économie nationale et conforter la cohérence et la pertinence du Plan National de Développement de l'Élevage, PNDE 2: 2017-2021 aux exigences du PND2, le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) a engagé et conduit un processus de reformulation du PNDE 1. L'objectif global de la version finale du PNDE2: 2017 -2021 validée vise à « assurer une augmentation durable de la production animale afin d'améliorer et d'accroître la contribution du Sous - Secteur de l'Élevage à la croissance des revenus des Éleveurs (en l'occurrence ceux des plus vulnérables) et de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ».

En effet, PNDE2: 2017 -2021 est structuré en deux (2) programmes déclinés en sept (7) sous programmes traduits en domaines prioritaires dont le coût global de mise en œuvre est estimé à : 582 216 935 757 F.CFA, soit 888 880 818 Euro ou 1 058 576 247 USD. Le cadre institutionnel de pilotage du PNDE 2: 2017-2021 intègre, celui du PND 2017-2021, notamment : - le Haut Comité Interministériel d'Orientation (HCIO) présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ; - le Comité Technique de Pilotage (CTP), placé sous l'autorité du HCIO et composé des membres du Gouvernement impliqués dans la mise en œuvre de la Vision 2030 et présidé par le Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD) ; - le Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (CTOSE), en charge de la traduction opérationnelle des domaines prioritaires du PNDE2: 2017-2021 en projets à verser dans la négociation des financements, au sein du MEPA.

Je ne saurais finir sans exprimer toute la gratitude du Gouvernement de la République du Tchad à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), pour son appui financier, technique et logistique pour la construction concertée du PNDE2 : 2017-2021 et à nos partenaires traditionnels pour le financement de la mise en œuvre du PNDE1 : 2010-2017.

Je crois fermement qu'il en sera de même pour le financement de la mise en œuvre efficace et efficiente du PNDE 2 : 2017-2021

Le Ministre de l'Élevage et des Productions Animales

Dr MAHAMAT ANNADIF YOUSSOUF

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACTT: Association de la Chefferie Traditionnelle du Tchad

ADA: Association pour le Développement d'Abgoudam

ADDEM: Association pour le Développement et la Défense des Droits d'Eleveurs de Massakory

ADET: Association pour le Développement de l'Elevage au Tchad

ADETS: Association de Développement des Éleveurs Transhumants et Sédentaires

ADR: Acteurs de Développement Rural

ADRB: Association pour le Développement Régional du Batha

ADRSN : Action pour le Développement Rural et la Sédentarisation des Nomades

ADWR: Association de Développement de Wadi Rimé

AEN: Association des Eleveurs Nomades.

AENSMC : Associations des Éleveurs Nomades et Sédentaires du Moyen Chari

AFD : Agence Française de Développement

AFPAT: Association des Femmes Peulh Autochtones du Tchad

AJNDRPET: Association Jeunes Nomades pour le Développement Rural et la Promotion de l'Elevage au Tchad

AMCC: Adaptation Mondiale au Changement Climatique

AMECET: Association de Médiation pour l'Entente entre Cultivateurs et Éleveurs du Tchad

ASCOBET : Association de Commerçants du bétail du Tchad

ATFC: Association Tchadienne de la Filière Cuir

AV: Association Villageoise

AWD: Association Wadaïenne pour le Développement

BAD : Banque Africaine de Développement

BADEA: Banque Africaine de Développement Économique en Afrique

BET: Borkou, Ennedi et Tibesti

BID : Banque Islamique de Développement

BM: Banque Mondiale

CEEAC : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale

CFPA: Centre de Formation Professionnelle Agricole

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire d'Afrique centrale

CESPEL : Comité d'Études Réglementaires et de Suivi de la Politique de l'Élevage

CILSS: comite permanent inter-états de lutte contre la sècheresse dans le sahel

CNEARC : Centre National d'Études Agronomiques des Régions Chaudes

CNCPRT: Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad

CNCBT: Confédération Nationale des Commerçants de bétails du Tchad

CONAMAC: Concertation Nationale sur le Mouvement Associatif et Coopératif

CONFENET: Confédération Nationale des Éleveurs du Tchad

CONFIFET: Confédération Interprofessionnelle de la Filière Élevage au Tchad

CONORET: Confédération Nationale des Organisations des Éleveurs du Tchad

CSDR: Consultation Sectorielle sur le Développement Rural

DAV: Division Animation Vulgarisation

DDC: Coopération Suisse pour le Développement

DESPA: Direction des Etudes, des Statistiques, de la Planification et des Archives

DGEPA: Direction Générale de l'Elevage et des Productions Animales

DGSV : Direction Générale des Services Vétérinaires

DGPRC: Direction de la Planification et du Renforcement des Capacités

DOP: Direction de l'Organisation Pastorale

ENATE: Ecole Nationale des Techniques d'Elevage

FAOBT: Faitière des Organisations des Bouchers du Tchad

FAO: Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation

FED : Fonds Européen de Développement

FIDA: Fonds International de Développement Agricole

FM: Fonds Monétaire International

FNAET: Fédération Nationale des Associations des Eleveurs du Tchad

FNBT: Fédération Nationale des Bouchers du Tchad.

FNBTT: Fédération Nationale des Bouchers, Tanneurs et Transformatrices du

FNE: Fonds National Élevage

FNET: Fédération Nationale des Eleveurs du Tchad

FOBT: Faitière des Organisations des Bouchers du Tchad

GDS: Groupement de Défense sanitaire

GIP: Groupements d'Intérêt Pastoral

IPAT : Interprofession de la Filière Avicole au Tchad

IRAM : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement

IRED : Institut de Recherche pour l'Élevage et de Développement

MAG: Marchés Auto Gérés

MEPA: Ministère de l'Elevage et des Productions Animales

MIDEL : Mentor pour le Développement des Initiatives Locales

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

ONDR: Office National de Développement Rural

ONVT: Ordre National des Vétérinaires du Tchad

ONG: Organisation Non Gouvernementale

PACV: Projet d'Appui aux Chaines de Valeur

PAPAT: Projet d'Appui à la Production Agricole au Tchad

PADL-GRN: Projet d'Appui au Développement Local-Gestion des Ressources Naturelles

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PARC : Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties

PASEP Projet d'Appui au Secteur de l'Élevage Pastoral

PASTOR: Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral

PEA/OB-GTZ: Projet d'Élevage Adapté au Ouaddaï/ Biltine

PHPTC: Programme d'Hydraulique Pastorale pour le Tchad Central

PIRPT: Projet d'Infrastructures Rurales, Pastorales et de Transhumance

PMDR- FAC: Projet Multisectoriel de Développement Rural - Fonds d'Aide et de Coopération

PND : Plan National de Développement

PNDE : Plan National de Développement de l'Élevage

PNE : Projet National Élevage

PNSA: Programme National de Sécurité Alimentaire

PHK: Projet Hydraulique Pastorale du Kanem

PIDR: Plan d'Intervention pour le Développement Rural

PPT: Plateforme Pastorale du Tchad

PRAPS: Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel

PREPAS: Programme Renforcement de l'Élevage Pastoral, Régions du Batha, Ennedi et Wadi Fira

PRESIBALT : Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques

du Bassin du Lac Tchad

PROHYPA: Projet d'Hydraulique Pastorale du Kanem

PSANG: Projet de Sécurité Alimentaire Nord GUERA

PSAOP: Projet des Services Agricoles d'Appui aux Organisations des Producteurs

PSAP: Projet des Services Agricoles et Pastoraux

PSSA: Projet Spécial de Sécurité Alimentaire

PSSP: Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux

PVERS: Projet de Valorisation des Eaux de Ruissellement

REPIMAT : Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies au Tchad

RPE: Réflexion Prospective sur l'Élevage

SAB: Santé Animale de Base

SAP: Société Africaine de Prévoyance

SECADEV : Secours Catholique pour le Développement

SDA Schéma Directeur Agricole

SDEA: Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement

SIP : Sociétés Indigènes de Prévoyance

SIDRAT : Système D'information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire

SMDR: Sociétés Mutuelles de Développement Rural

SNCBBT: Syndicat National des Commerçants de bétail et des Bergers du Tchad

SNCECBT : Syndicat National des Commerçants, Éleveurs, Convoyeurs de Bétail ? des Bouchers et Tanneurs

TADWIR DIYARNA: Association pour le Développement et de la Culture

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau N° 1: Estimation des besoins en eau pastorale par zone géo climatique
- Tableau N° 2: Analyse de l'Importance des Emplois par Niveau de QALIFICATION et par DOMAINE
- Tableau N° 3: Éléments d'Historique de la Formation Professionnelle et Technique en Élevage
- Tableau N° 4 : Paramètres zoo économiques
- Tableau N° 5: État analytique des maladies prioritaires
- Tableau N° 6: Prévalence et Incidence estimées des maladies prioritaires
- Tableau N° 7 Production laitière annuelle par espèce(en tonnes équivalent lait).
- Tableau N° 8: État synthétique de la situation épidémiologique
- Tableau N° 9: État synthétique des Saisies totales 2012-2016 par motif et espèce à la SMA/AFF.
- Tableau N° 10: État analytique des droits d'utilisation et taxes d'abattage, par tête d'animal
- Tableau N° 11: Estimation des poids moyens des carcasses d'animaux abattus
- Tableau N° 12: Abattages contrôlés 2012-2016 par espèce, pour la consommation au Tchad
- Tableau N° 13 : Abattages contrôlés 2012-2016 en Kg de poids par espèce : consommation au Tchad
- Tableau N° 14 : État analytique des taxes de circulation intérieure par espèce
- Tableau N° 15 : Circulation Intérieure du Bétail de Commerce (a): Importance par Espèce
- Tableau N° 15 : Circulation Intérieure du Bétail de Commerce (b) : Départ/Destination
- Tableau N° 16 : État analytique des taxes à l'exportation du Bétail sur pieds
- Tableau N° 17: Exportation du Bétail (a): Importance par Espèce
- Tableau N° 17: Exportation du Bétail de Commerce (b): Départ/Destination
- Tableau N° 18: Exportation des denrées d'origine animale
- Tableau N° 19: Exportation Viande Bovine Séchée
- Tableau N° 20 : Circulation intérieure Cuirs (Bovins) et Peaux (Ovins, Caprins)
- Tableau N° 21: Exportation Cuirs (Bovins) et Peaux (Ovins, Caprins)
- Tableau N° 22 : État analytique des projets du PNDE 1
- Tableau N° 23: l'État analytique des principales difficultés et contraintes.
- Tableau N° 24: État synthétique des acteurs enquêtés
- Tableau N° 25: État analytique des Estimations des Coûts

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Évolution des mobilités pastorale
- Figure 2: Répartition des maladies suspectées par zone climatique

RESUME

Le Plan National de Développement de l'Élevage, Phase 1 (PNDE1, 2010-2017), a été élaboré, dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté, Phase 2 (SNRP2). Désormais, le Plan National de Développement, PND2: 2017-2021 constitue le cadre politique et stratégique national de référence de développement économique et social, du Gouvernement de la République du Tchad et de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il vient d'être validé et le processus de recherche de financement se poursuit.

En effet, l'importance socio-économique du Sous-Secteur de l'Élevage est indéniable, avec : - 94 millions de têtes de bétail toute espèce confondue ; - des flux annuels de revenus estimés actuellement à 140 milliards de F.CFA ; - 30% à 50% des exportations du Tchad ; - 37% du PIB agricole, 14 à 20% du PIB national ; - 40 % de la population active et fait vivre plus de 70 % de la population rurale en procurant une source de revenus à la frange la plus défavorisée au point de vue productions végétales (zone saharienne –sahélienne) et d'importants atouts et potentialités sur lesquels le pays peut fonder de réels espoirs pour assurer son développement de manière durable dont : - l'existence de traditions pastorales (transhumance et nomadisme) ; - un patrimoine des ressources pastorales constitué d'une réserve de plus de 84 millions d'hectares de pâturages naturels.

Toutefois, l'accroissement des variabilités climatiques de ces dernières années sont à l'origine d'impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels ainsi que sur les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux. Aussi, d'autres contraintes, faiblesses et menaces subsistent et s'expriment - t- elles en termes : - de contexte de ressources rares marqué par l'inexistence de mécanisme opérationnel de financement durable des activités du MEPA, sur le budget propre de l'État et la vulnérabilité de financement extérieur majoritaire, sous forme de projets; - de dysfonctionnement marqué par la multiplication des structures à différentes échelles hiérarchiques et en inadéquation avec les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques disponibles, illustré entre autres par un dispositif organisationnel dont 15% de Sous Secteurs de l'Élevage (SSE) et 58 % de Postes vétérinaires (PV) non occupés ; - de dispositifs de protection sanitaire du cheptel, de sécurisation de la mobilité, de la commercialisation et des espaces pastoraux peu voire pas efficaces ; - d'inexistence de dispositif d'anticipation, de veille et de prospective multi acteurs, opérationnel

Dans le souci de conforter la cohérence et la pertinence du PNDE 1 : 2010-2017 aux exigences du PND2, un travail important de reformulation a été engagé et conduit par le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA), avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). L'objectif Global de ce travail vise à élaborer un Plan National de Développement (PNDE 2 : 2017 -2021), assorti des propositions d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de Suivi et Évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum. La méthodologie développée consistait à définir des propositions pertinentes opérationnelles à la diffusion et à la mise en œuvre efficace et efficiente du PNDE 2 : elle a intégré quatre (4) principales étapes : (1) collecte et traitement des données ; (2) analyse des données collectées et production des synthèses partielles ; (3) production et validation technique nationale de la version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021 ; (4) production et remise de la version finale du PNDE 2 : 2017 -2021.

L'analyse des données collectées de différentes sources, notamment des ressources documentaires et des points de vue des acteurs enquêtés, au cour des entretiens semi-directifs individuels ou de groupe (ateliers inter régionaux et de l'atelier national de validation technique), ont été valorisées en une production de version finale du PNDE2: 2017 -2021 dont l'objectif global vise à « assurer une augmentation durable de la production animale afin d'améliorer et d'accroître la contribution du Sous - Secteur de l'Élevage à la croissance des revenus des Éleveurs (en l'occurrence ceux des plus vulnérables) et de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ». Il est structuré en deux (2) programmes: - Programme 1: Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux, subdivisé en quatre (4): - Sous Programme 1.1: Protection sanitaire du cheptel; Sous Programme 1.2: Sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux; Sous Programme 1.3: Promotion de l'accès rentable pour les Éleveurs, Pasteurs et Agro-pasteurs aux marchés intérieurs et

extérieurs ; Sous Programme 1.4 : Renforcement de la résilience des populations vulnérables et — Programme II : Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles, décliné en trois (3) sous-programmes dont : - Sous Programme 2.1 : Promotion d'un dispositif opérationnel pour MEPA ; - Sous Programme 2.2 : Renforcement de la légitimité et de la participation des organisations des acteurs ; - Sous Programme 2.3 : Promotion d'un dispositif opérationnel de veille et d'anticipation.

La stratégie de mise œuvre du PNDE 2 exige sa traduction opérationnelle en réformes et projets structurants, la mobilisation des capacités d'exécution et d'absorption du secteur public, la responsabilisation de différentes catégories d'acteurs pour des résultats mesurables et une reddition des comptes. Un mécanisme opérationnel de pilotage est celui du PND assorti d'un Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'évaluation (CTOSE), en charge d'élaborer le PNDE3, 2022-2026; PNDE 4, 2027-2030 et d'un Pool d'Experts en charge de la traduction opérationnelle des domaines prioritaires pertinents du PNDE2: 2017-2021 en projets cohérents au contexte de ressources rares et bancables, à verser dans la négociation de financement, pour l'année 2018 et progressivement .pour les années 2019, 2020 et 2021

Le coût global de mise en œuvre du Plan National du Développement de l'Élevage, PNDE 2 : 2017-2021 est estimé à : 582 216 935 757 F.CFA, soit 888 880 818 Euro ou 1 058 576 247 USD.

INTRODUCTION

Depuis 2013-2015, le Plan National de Développement, Phase 1 (PND1) constitue le cadre unique de référence et de concertation en matière de développement économique et social, pour le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Afin de conforter la cohérence du PNDE1 : 2010-2017 aux exigences du PND 2, le MEPA a engagé et conduit un travail important de sa reformulation. L'objectif Global vise à élaborer un PNDE 2 : 2017 -2021), assorti des propositions d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de Suivi et Évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum, en se basant sur : - un État des lieux global du Sous-secteur de l'Élevage au Tchad, en termes de cadre institutionnel, des ressources pastorales, des sociétés pastorales et systèmes de production, de santé animale, des atouts, potentialités, forces, faiblesses, menaces contraintes, opportunités et perspectives ;- un État des lieux des réalisations des programmes et sous programmes définis dans le cadre du PNDE 1 ; - la réalisation d'un atelier de validation technique de la version provisoire du PNDE 2, 2018-2021 ;

La méthodologie appliquée a consisté à élaborer des propositions pertinentes opérationnelles à la diffusion et à la mise en œuvre efficace et efficiente du PNDE 2 : 2017- 2021. Elle a été participative, inclusive, itérative avec pour centre d'intérêt une construction concertée en identifiant et impliquant, différentes catégories d'acteurs concernés par la problématique du développement du Sous Secteur de l'Élevage afin de réaliser des diagnostics, fixer des objectifs et des priorités à mettre en œuvre. Elle intègre quatre (4) principales étapes : (1) collecte et traitement des données ; (2) analyse des données collectées et production des synthèses partielles ; (3) production et validation technique de la version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021 ; (4) production, validation finale et remise du document consolidé du PNDE 2, 2018 -2021 Le présent rapport est structuré de la manière suivante :

- contexte et justification : Diversité des situations agro-écologiques et dynamique des politiques et stratégies.
- l'État de lieu global du Sous-Secteur de l'Élevage
- l'État des réalisations et perspective : PNDE 2;
- le cadre stratégique du PNDE 2.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. DIVERSITÉ DE SITUATIONS AGRO-ECOLOGIQUES À VALORISER

Pays continental situé au cœur de l'Afrique, le Tchad couvre une superficie de 1.284.000 km². Son climat est de type continental chaud, avec une pluviométrie qui varie du Nord au Sud entre 100 et 1200 mm par an. Aussi, recèle-t-il d'une grande diversité de situations agro écologiques qui s'étendent sur 1.800 Km et sont subdivisées en trois (3) zones disposées du Nord au Sud¹:

- 1.1.1. Une zone saharienne ou désertique, occupe 60,7 % du pays et couvre les régions du Borkou (Faya), Tibesti (Bardai), Ennedi Ouest (Fada), Ennedi Est (Am Djarass) et les marges septentrionales de celles du Kanem (Mao) et du Batha (Ati). La zone saharienne se caractérise par une pluviométrie inférieure à 100 mm/an (s'annulant dans les franges les plus septentrionales), des vents desséchants et quasi-permanents, de hautes températures diurnes et une végétation de type steppe et pseudo steppe. Les sols sont nus, avec des dunes et ergs caractéristiques du désert saharien dans les confins septentrionaux. On y pratique l'agriculture irriguée dans les oasis, l'élevage des chèvres pour le lait, des ânes pour le transport et des dromadaires en transhumance. C'est la zone du palmier dattier ;
- 1.1.2.- une zone sahélienne. Elle couvre 29,1 % du pays : c'est la zone où la gomme arabique est produite et où il existe une tradition affirmée de commerce. Du fait de son climat, elle demeure confrontée à deux contraintes agricoles : les cultures pluviales sont limitées et toute intensification significative de la production requiert le recours à l'irrigation. Elle se subdivise en deux sous-zones dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
- 1.1.2.1.- une sous- zone sahélienne pastorale, avec une faible pluviométrie, variant de 100 à 400 mm/an, sur trois mois ; la végétation est de type steppe herbacée ou arbustive à base d'herbacées annuelles et de ligneux épineux ; elle couvre les régions du Lac Tchad (Bol), le sud du Kanem, les centres du Batha, la région du Wadi Fira (Biltine) et le nord du Ouaddaï (Abéché) ; elle regrouperait 47 % du cheptel ruminant ; -
- 1.1.2.2.- une sous- zone sahélienne agro-pastorale ou sahélo-soudanienne dont la pluviométrie annuelle varie entre 400 et 600 mm/an. Elle s'étend sur les régions de Hadjer Lamis (Massakory), du Chari Baguirmi (Massenya) et du Guera (Mongo), une grande partie du Ouaddaï et du nord de la région du Salamat. Les cultures pluviales, notamment des céréales (mil) et des oléagineux (arachide) ainsi qu'un élevage sédentaire ou semi-transhumant constituent les principales activités. C'est également la zone de transit des éleveurs transhumants venant du nord et repartant du Sud.
- 1.1.3. Une soudanienne au sud (10, 2 % du pays), s'étend sur les régions du Mayo Kebbi Ouest (Pala), Mayo kebbi Est (Bongor), de la Tandjilé (Laï), du Logone Occidental (Moundou), Logone Oriental (Doba), Mandoul (Koumra) et du Moyen Chari (Sahr). La pluviométrie annuelle varie entre 600 et 1.200 mm/an. Elle peut aller jusqu'à 1.400 mm/an dans les portions les plus méridionales de la zone. Le climat y est tropical. La végétation est de type savane arborée. Les activités agricoles dominantes sont de type pluvial, extensif et itinérant. On y cultive du coton, des céréales (mil), des oléagineux, des légumineuses (arachide, sésame, voandzou, et plus récemment le soja) et des tubercules (manioc, patate douce, igname, taro). Les cultures maraîchères et les cultures de décrue (Béré-Béré) y sont également pratiquées. En dehors des activités agricoles, tant vivrières que commerciales, se développent le petit élevage et l'élevage sédentaire des bovins. C'est aussi la zone d'accueil des transhumants pendant la saison sèche. Il est observé des séjours des transhumants, de plus en plus longs ainsi qu'une tendance à la sédentarisation et au développement de l'agro-pastoralisme.

1.2..- DYNAMIQUE DES POLITIQUES ET STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE

1.2.1. De 1960 à 1988 : prégnance d'une politique étatique forte

1.2.1.1.- le Tchad était dans un contexte d'économie peu diversifiée caractérisée par (i) une très faible productivité, (ii) une vulnérabilité extrême face aux chocs aussi bien internes qu'externes, (iii) une absence d'un secteur privé dynamique, (iv) une insuffisance d'infrastructures existantes, en particulier les routes, (v) une hypertrophie du secteur informel. L'appareil de production était dominé par (vi) les secteurs primaire et tertiaire2 où, traditionnellement, le progrès technique est lent et les activités souvent informelles et peu productives. Il en résulte un taux d'investissement faible (encore inférieur à 10 %), au demeurant à l'actif principalement de l'État, (vii) l'insuffisance de l'épargne et du crédit intérieur constitue un lourd handicap pour l'accroissement des investissements privés.

¹ Ministère de la promotion économique et du Développement, Direction de la planification du développement, Division de la population : État de la population du Tchad en 1999, croissance démographique et dégradation de l'environnement, N'Djaména, août 2000 (texte consolidé)

² Dont les contributions au PIB sont : Secteurs primaire 45, 6% et secondaire 40, 9%

1.2.1.2.- à l'instar des pays en développement, le Tchad avait adopté une politique économique conférant à l'État un rôle moteur dans la croissance et le développement : il est fortement présent dans la définition, la mise en œuvre et le suiviévaluation des objectifs à long terme liés à la production, dans la régulation des marchés et dans le contrôle. L'orientation majeure, en matière de développement de l'Élevage, était l'augmentation des productions animales à travers celle des bovins.

1.2.1.3.- en effet, les interventions de l'État dans le secteur de l'élevage ont été pendant longtemps axées sur la santé animale afin de minimiser l'effet des maladies animales les plus graves qui décimaient le bétail, dont principalement la peste bovine. Dans ce contexte, les politiques et stratégies d'appui à l'Élevage étaient fortement centrées sur la création d'infrastructures techniques, la mise en place des dispositifs institutionnels et la formation d'agents aptes à répondre aux besoins en matière de couverture sanitaire du cheptel.

1.2.2. À partir de 1988 : promotion d'une politique publique engagée

1.2.2..1.- le Tchad confronté à des difficultés énormes, en particulier financières, conforte son engagement à promouvoir une politique publique : il a alors exprimé son intention de lancer un programme de réformes visant à définir une nouvelle politique et un environnement institutionnel favorables au développement rapide de l'Élevage. Les domaines particuliers dans lesquels le Gouvernement envisage introduire des reformes substantielles sont³ : (ix) Contribution des bénéficiaires aux coûts des services de santé animale ; (x) Libéralisation de l'importation et de la distribution des matériels et des produits vétérinaires ; (xi) Élimination des obstacles au développement de l'Élevage et mise en place de règlementations correspondantes ; (xii) Stabilisation du niveau des effectifs des agents du secteur public.

1.2.2.2.- la mise en œuvre effective des réformes est marquée par l'émergence de nouveaux acteurs dont les Producteurs et Productrices à travers leurs Organisations-Groupement de Défense Sanitaire (GDS), Groupement d'Intérêt Pastoral (GIP), Vétérinaires privés, Grossistes-Répartiteurs de produits et matériels vétérinaires......

1.2.2.3.- afin de conforter la mise en œuvre les différentes réformes, la Réflexion Prospective sur l'Élevage (RPE, octobre 1998) a été conduite. Elle a réaffirmé la pertinence des principaux axes de ces reformes dont l'objectif principal est d'augmenter de manière durable la production nationale de l'Élevage ainsi que les revenus des producteurs et de l'État. Cet objectif sera réalisé en : (xiii) Améliorant la distribution des principaux intrants ; (xiv) Facilitant la commercialisation et l'exportation des excédents de production, (xv) Augmentant l'efficacité du secteur public, et (xvi) en améliorant, d'une manière durable, l'utilisation des sols (politiques d'utilisation des sols et de conservation des ressources).

1.2.2.4.- par la suite d'importants exercices de réflexion conduits ont permis de définir des orientations stratégiques, notamment : (xvii) Augmenter durablement la production ; (xviii) Améliorer le niveau et la qualité de vie des éleveurs ; (xix) Poursuivre le désengagement de l'État des activités de production ; (xx) Renforcer les capacités publiques et non publiques ; (xxi) Contribuer à la lutte contre la désertification et à la préservation de l'environnement.

1.2.2.5.- en définitive, la mise en œuvre de différentes reformes nous permet d'affirmer que désormais l'État a reconnu qu'il ne peut plus être le seul ACTEUR : la promotion d'un développement durable de l'Élevage exige une approche multi acteur et multisectoriel. Aussi, l'évolution des orientations et celle des activités y afférentes est-elle marquée par une vulnérabilité liée aux financements extérieurs majoritaires sous forme de projets. PNE, PARC I, PARC II, FAC/GDS, PMDR, PSAP, PACE.⁴ À chaque fin de projet, les appuis et le suivi cessent, faute de financement conséquent sur le Budget État.

1.2.3. Développement de l'Élevage dans un contexte de secteur rural réaffirmée une priorité

1.2.3.1.- les résultats de la réflexion prospective sur l'élevage (octobre 1998) ont largement contribué à la préparation des documents de la Consultation Sectorielle sur le Développement Rural (CSDR N'DJAMÉNA, juin 1999). L'État tchadien réaffirme, à travers la CSDR, la priorité du Secteur Rural comme moteur de la croissance économique et de la lutte contre la pauvreté. Les Orientations Stratégiques du Développement Rural et de Sécurité Alimentaire définies, reposent sur les options stratégiques présentées à la table ronde de Genève II en 1985. Ces options traitent essentiellement les questions d'urgence de relance de l'économie à partir d'un plan intérimaire (1986-1990). Ensuite, la Réunion Sectorielle de Suivi initiée à l'issue de Genève III, les nouvelles orientations stratégiques révisées et complétés par la réunion de suivi tenue en 1999 (Genève IV), ont nourri les assises de la CSDR⁵.

³ Lettre d'intention du 14 janvier 1988, dont l'objectif était de fournir une description détaillée des reformes qui serviront de base à l'ensemble des mesures de renforcement institutionnel et aux investissements envisagés dans le cadre du Projet National Elevage (PNE).

⁴ Banque Mondiale/Fonds Monétaire International (BM/FMI): PSAP; Fonds Européen de Développement (FED): PARC I, PARC II, Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties; Fonds d'Aide et de Coopération (FAC): Projet Multisectoriel de Développement Rural/GDS; Banque Africaine de Développement (BAD) IDA/FAC: PNE

⁵ Ministère de l'Agriculture : Schéma Directeur (2006-2015) et Plan d'Actions, juin 2005

1.2.3.2.- à l'issue de la CSDR, des orientations sont définies : elles comprennent six (6) axes stratégiques6:« (xxii) l'augmentation des productions à travers la diversification, l'accroissement de la productivité et la sécurisation alimentaire du monde rural ; (xxiii) l'émergence des filières compétitives grâce à l'amélioration des échanges et la promotion de nouvelles filières; (xxiv) la gestion et la valorisation des ressources naturelles; (xxv) la promotion du monde rural basée sur la structuration du milieu et le transfert de responsabilités aux organisations rurales; (xxvi) l'amélioration de l'efficacité des interventions publiques ; et (xxvii) des stratégies d'accompagnement dans les domaines de l'éducation, de la santé et des communications ».

1.2.3.3.-la traduction opérationnelle des axes de la CSDR est marquée par la définition concertée du Plan d'Intervention pour le Développement Rural (PIDR): elle a mobilisé de nombreux acteurs dont les Services techniques de l'État, les Bailleurs de Fonds, la Société civile dont les Producteurs et Productrices à travers leurs Organisations respectives.... . Dans sa conception, le PIDR est un cadre stratégique multisectoriel, transversal de mise en cohérence de l'ensemble des interventions du développement rural du Tchad, sur la base du principe de synergie d'actions coordonnées. Une partie importante de la communauté des bailleurs de fonds ayant reconnu la CSDR inscrit désormais son action dans le PIDR.

1.2.3.4.- en effet, le PIDR se décline en six axes stratégiques : (xxviii) l'augmentation des productions à travers la diversification, l'accroissement de la productivité et la sécurité alimentaire du monde rural ; (xxix) l'émergence des filières compétitives grâce à l'amélioration des échanges et la promotion de nouvelles filières ; (xxx) la gestion et la valorisation des ressources naturelles ; (xxxi) la promotion du monde rural basée sur la structuration du milieu et le transfert de responsabilités aux organisations rurales ; (xxxii) l'amélioration de l'efficacité des interventions publiques ; et (xxxiii) Les stratégies d'accompagnement dans les domaines de l'éducation, de la santé et des communications.

1.2.3.5.- en 2002, deux programmes majeurs du PIDR ont été définis (xxxiv) le Programme de Développement Local (PRODEL), qui vise l'émergence et la responsabilisation des communautés locale : il est subdivisé en sous-programmes : (xxxiv1) Développement Local; (xxxiv2) Aménagement de l'espace Rural: Actions d'intérêt global (Protection et restauration de la biodiversité; Parcs nationaux et aires protégées), et (xxxv) le Programme de Renforcement des Capacités Sectorielles (PROSE), assortis de cinq sous programmes dont deux(2) sous-programmes transversaux : (xxxv1) Appui à la Micro-finance; (xxxv2) Suivi du secteur et trois(3) sous programmes d'Appuis (xxxv3) institutionnel aux départements ministériels, (xxxv4) aux organisations professionnelles et au secteur privé et (xxxv5) aux services du secteur rural.

1.2.3.6.- dans le cadre du PIDR, 143 projets ont été mis en œuvre. Une première revue de la mise en œuvre de ces projets a constaté un faible impact en termes d'augmentation sensible de la production agricole et de réduction de la pauvreté. Afin de pallier à cette faiblesse et particulièrement à la paupérisation croissante des populations, la Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté (SNRP 1) a été élaborée et approuvée en juin 2003 : elle constituait le cadre global des politiques gouvernementales d'intervention en matière de développement pour les 15 années à venir.

1.2.3.7.- toutefois, aucun prolongement stratégique et opérationnel n'a été défini entre la SNRP1 et les stratégies et programmes sectoriels élaborés en 2001. Par ailleurs, la SNRP1 n'aborde pas spécifiquement la problématique de la sécurité alimentaire et de la pauvreté en milieu rural. Pour répondre à ce qui précède, le Projet Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) est mis en œuvre. Son évaluation a abouti à la préparation du Plan National de Sécurité Alimentaire (PNSA), approuvé par le Gouvernement du Tchad et la communauté des bailleurs de Fonds.

1.2.3.8.- les difficultés de l'opérationnalisation de la SNRP1 a conduit à la réalisation d'une étude de sa mise en cohérence avec les politiques de développement rural. Cette étude a permis de mettre en évidence quelques incohérences. Le processus de mise en cohérence a été enclenché⁷. En octobre 2006, le gouvernement tchadien lance la préparation d'une deuxième Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP2) adoptée en avril 2008 par le Haut Comité de Supervision. La SNRP2 vise à réduire de moitié l'incidence de la pauvreté sur la base d'une économie post-pétrolière forte, diversifiée, compétitive fondée sur l'Agriculture et l'Élevage et s'articule autour de cinq (5) axes principaux : (xxxvi) promouvoir la bonne gouvernance; (xxxvii) assurer une croissance économique forte et soutenue; (xxxviii) améliorer le capital humain ; (xxxix) améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables et (xxxx) restaurer et sauvegarder les écosystèmes.

1.2.3.9.- il est également opportun de signaler l'élaboration des politiques sous-sectorielles par les départements ministériels en charge du développement rural, notamment : (xxxxi) Le Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA

⁶ Projet des Services Agricoles d'Appui aux Organisations des Producteurs (PSAOP): Manuel de Suivi du Secteur Rural (Version provisoire, mars

⁷ Une étude de mise en cohérence des politiques de développement rural avec la SNRP, Cellule Permanente (FREDERIC REONODJI, novembre

2003-2020) du Ministère de l'Eau et de l'Environnement; (xxxxii) le Schéma Directeur Agricole (SDA 2006-2015) du Ministère de la Production, Irrigation et des Équipements Agricoles (MPIEA) et (xxxxiii) le Plan national de Développement de l'Élevage (PNDE, 2010-2017) du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA)

1.2.3.10.- en bref, on peut constater que des exercices importants d'élaboration des politiques et des stratégies en manière de Développement Rural ont été régulièrement conduits et se poursuivent. Aussi, les lignes directrices des politiques et des stratégies actuelles du Gouvernement réaffirment-elles le Secteur Rural, comme moteur de la croissance économique, de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et prescrivent : (xxxxiv) le retrait de l'État du secteur productif ; (xxxxv) le renforcement de son intervention dans ses fonctions régaliennes : Domaines réglementaire et législatif ; Contrôle de Santé Humaine, Santé Animale et Protection des végétaux ; Amélioration des connaissances à travers la Promotion de la Recherche ; (xxxxvi) le Renforcement des capacités à tous les niveaux ; (xxxxvii) la Promotion du Secteur Privé.

1.3. RÉFORMULATION DU PNDE 2010-2017: UNE EXIGENCE

1.3.1.- assurer la cohérence et la pertinence du PNDE 2010-2017 au PND 2017 2021

1.3.1.1.- Un Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE, 2010-2017), pourquoi faire ?

L'importance de l'élevage dans l'économie nationale est indéniable. Mais les investissements et les appuis en faveur des activités pastorales, mode de production dominante, demeurent faibles et les perspectives d'amélioration à court terme restent incertaines. Des signes inquiétants apparaissent à travers notamment des problèmes institutionnels, de dégradation et de gestion des ressources pastorales, de protection sanitaire des animaux et d'augmentation progressive des importations de produits laitiers.

En effet, les interventions de l'élevage sont majoritairement incluses dans celles du secteur du développement rural, exprimant peu voire pas, les préoccupations spécifiques à l'Élevage. Aussi, les différentes interventions de l'État visant à appuyer le Sous-Secteur de l'Élevage menées jusqu'à présent, sont-elles restées trop souvent le produit d'une réflexion menée par des techniciens et autres décideurs, sans une véritable prise en compte des préoccupations réelles des acteurs, ni de leur implication dans l'élaboration des diagnostics, des objectifs et des priorités à mettre en œuvre. Les préoccupations d'ordre technique ont pris le pas sur les questions institutionnelles non moins importantes, notamment celles liées à l'organisation des éleveurs, renforcement de leurs capacités et à la gestion du foncier pastoral. À cela, s'ajoutent une absence de vision globale et prospective, une faible cohérence des interventions ou encore un déficit de concertation entre les principaux acteurs du secteur rural dans la définition des politiques.

Pour faire face aux nouveaux enjeux et défis du Sous-secteur de l'Élevage, le gouvernement tchadien a élaboré et mis en œuvre le PNDE, 2010-2017, dans le cadre global de réduction de la pauvreté au Tchad et de réponse aux attentes des principaux acteurs : (xxxxiii) Professionnels de l'élevage (éleveurs, commerçants, transformateurs), leurs associations et les consommateurs, (xxxxiv) le Gouvernement, (xxxxv) les Partenaires Techniques et Finnciers (PTF) et les ONG.

1.3.1.2.- le Plan National de Développement est désormais le cadre global de référence des interventions de l'État tchadien de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). C'est aussi le cadre programmatique de mobilisation des ressources et de financement du développement du Tchad à moyen terme, c.-à-d. sur les Cinq (5) prochaines années. Le premier fondement du PND 2017-2021 est la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » dont l'énoncé est « Le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée, offrant un cadre de vie agréable pour tous » : elle ambitionne de réaliser l'émergence du Tchad à l'horizon 2030. En effet, le projet de société incarné dans « la Vision 2030, le Tchad que nous voulons » traduit la volonté du Chef de l'État de faire du Tchad une puissance régionale émergente à l'horizon 2030, ancrée sur la cohésion nationale et la diversification des sources de croissance économique durable, créatrices d'emplois décents et permettant d'assurer à chaque Tchadien, l'accès équitable aux services sociaux de base. Il s'agira donc de donner une impulsion au processus de développement du pays visant l'émergence en 2030 à travers trois Plans Nationaux de Développement (PND 2017-2021, PND 2022-2026, PND 2027-2030).

1.3.1.3.- De ce qui précède, la reformulation du PNDE 2010-2017 devient une exigence pour évaluer sa mise en œuvre en termes d'acquis, faiblesses, menaces, contraintes, opportunités et de perspectives et revoir ses pertinence et cohérence au regard des enjeux et défis actuels de promotion du Sous-Secteur de l'Élevage et des domaines prioritaires du PND 2017-2021, dans un contexte de ressources rares.

1.3.2- dans la perspective

- 1.3.2.1.- de remplir les fonctions traditionnelles d'une politique de développement agricole et rural se déclinées de la manière suivante : (xxxxiv) Accroître les revenus des producteurs agricoles ou des acteurs des activités dérivées du secteur ; (xxxxv Accroître la satisfaction du marché y compris le marché domestique, pour ce qui concerne les produits bruts ou dérivés du secteur ; (xxxxvii) Accroître les ressources nationales en devises issues du secteur ; (xxxxviii) Maintenir ou accroître les emplois dans le secteur ; (xxxxviii) Protéger les ressources naturelles ».
- 1.3.2.2.- et de veiller à une valorisation optimale d'immenses potentialités agro-sylvo-pastorales : le Tchad dispose d'un immense potentiel de développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques, à valoriser de manière optimale afin de consacrer le secteur rural comme moteur de la croissance économique, de la lutte contre l'insécurité alimentaire-nutritionnelle et la pauvreté. Dans cette perspective, le Sous-Secteur Élevage est identifié, non seulement comme un outil incontournable dans la lutte contre la pauvreté, mais aussi le principal potentiel en matière de garantie pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations.
- 1.3.2.3.- En effet, la promotion d'un secteur rural dynamique prospère et viable ne peut faire l'impasse sur la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la pauvreté et l'analphabétisme, trois(3) phénomènes ruraux dans un contexte de profil démographique tchadien marqué par des populations de plus en plus nombreuses et des changements climatiques à l'échelle mondiale. Il s'agira, en particulier, de donner aux acteurs et actrices du monde rural la capacité de réfléchir en qualité de citoyen et de chefs d'exploitation maîtrisant le processus d'élargissement progressif du capital de leur exploitation agricole envisagée dans un environnement global.
- 1.3.2.4.- Dans cette perspective, les nouvelles orientations politiques et stratégiques, en matière de promotion d'un Sous Secteur Élevage dynamique, prospère et viable, intègrent les différentes facettes, notamment la Production, la Transformation, la Mise en Marché et la Préservation du capital productif en termes d'une meilleure Gestion des Ressources Naturelles, à travers la promotion des filières animales créatrices des richesses et porteuses d'emplois décents. Tels sont le centre d'intérêt et la justification de la reformulation du PNDE 2010-2017

.

II. ÉTAT DE LIEU GLOBAL DU SOUS SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

2.1. DIVERSITÉ ET COMPLEXITÉ DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

En Afrique tout comme au Tchad, les systèmes d'élevage sont divers et complexes. Cela a conduit certains auteurs à parler des élevages qui correspondent à : (i) une multitude d'éleveurs et pasteurs : ARABES, GORANES, KRÉDAS, PEULHS, KANEMBOU, MASSA, TOUPOURI...BOUDOUMA) ; (ii) Différentes espèces et races animales domestiques élevées : bovins, équins, asins, camelins, ovins, caprins, porcins, volailles, et (iii) aux objectifs, stratégies et pratiques différentes et évolutives.

2.1.1.- une multitude d'Éleveurs et de Pasteurs

- 2.1.1.1.- les groupes Toubous : ils occupent une vaste région du Sahara central qui déborde à l'Ouest sur le Niger et au Nord sur la Libye. Le terme Toubou renferme en réalité un ensemble de groupes, parmi lesquelles figurent le groupe Téda ou Tédaga et celui de Daza ou Dazagada, avec des subdivisions encore plus fines comprenant d'autres sous-groupes.
- 2.1.1.2.- les Arabes : le peuplement des pasteurs Arabes s'étend sur toute la partie centrale du Tchad, des régions périphériques du Lac Tchad jusqu'au Salamat vers le Sud Est et jusqu'au Nord de l'Adamaoua au Cameroun. Certains distinguent les « Arabes du Nord », qui sont essentiellement des Nomades sans habitat fixe, et les « Arabes du Sud » qui pratiquent des activités agricoles et sont très souvent au moins partiellement sédentaires.
- 2.11.3.- les Peuls : ils forment une société pastorale qui est connue dans tous les pays de l'Afrique sahélienne. Les Peuls forment au Tchad deux grands groupes : les **Foulbés**, plus nombreux et présents dans les régions autour du Lac Tchad, dans le Chari Baguirmi, autour du Lac Fitri et dans le Mayo- Kebbi, et les **Wodabé** (Ouda), principalement attachés au Chari Baguirmi et au Lac Tchad.
- 2.1.1.4.-Enfin, sur les polders du Lac Tchad, on trouve des éleveurs Budouma et Kouri, qui sont des agro- pasteurs- pêcheurs. Ils sont éleveurs d'une race locale appelée « kouri » (unique dans le monde). Cette race est adaptée à vivre dans les conditions amphibies lacustres. Elle est très célèbre pour ses cornes protubérantes.

2.1.2.- une diversité d'espèces et de races animales domestiques élevées

- 2.1.2.1.- Bovins: les principales races bovines sont constituées des zébus arabes, peul, M'bororo et les taurins: N'dama Kouri. De toutes ces races, le zébu arabe est sans conteste le type dominant du point de vue effectif. Constituant près des 3/5 de l'effectif total des bovins, il se rencontre dans toute la bande sahélienne et une bonne partie de la zone méridionale, avec la transhumance qui caractérise les pasteurs (Sougnabé; 2010). Présentant de faibles aptitudes laitières, il est utilisé principalement comme animal de boucherie, mais également comme animal de bât (transport pendant la transhumance ou le nomadisme, exhaure de l'eau, attelage...).
- 2.1.2.2.-Caprins : on distingue globalement les races sahéliennes productrices de lait au nord et au centre du pays et les races naines, productrices de viande, qui vivent au sud et au sud-est du pays.
- 2.1.2.3.-Ovins: Les races ovines sont représentées par les moutons de Sahel qui se répartissent en mouton fezzanais, arabe et en mouton M'Bororo. À cela s'ajoute la race Khababich, introduite récemment à partir du Soudan et qui s'implante progressivement dans la partie orientale du pays. Le mouton du sud, apparenté au Djalonké se caractérise par des poils courts et une petite taille.
- 2.1.2.4.- Dromadaires. Le Tchad, de par sa situation géographique, doit en effet abriter une mosaïque beaucoup plus importante de races de dromadaires que les trois habituellement décrites (Mbaiogaou, 1998) Manga, Tibesti, Arabe. En réalité, le cheptel camelin tchadien est peu connu tant par la caractérisation génétique des populations que par les référentiels techniques de leurs productivité. Ils sont élevés surtout dans la zone saharienne et sahélienne du Tchad. Leur effectif ne cesse d'augmenter et atteint actuellement 1,5 millions de têtes. L'espèce fait l'objet d'une importante exportation surtout vers la Libye, le Soudan et l'Egypte. Les changements climatiques font que les dromadaires ont tendance chaque année à descendre de plus en plus bas dans la zone soudanienne.
- 2.1.2.5.-Équins et Asins. Le cheval, considéré dans le passé comme animal de prestige, est de plus en plus utilisé pour le trait et production de viande. Quant à l'âne, il constitue un excellent moyen de transport, surtout pour les femmes dans la zone sahélienne.
- 2.1.2.6.- Porcins. Les porcins sont essentiellement élevés dans les régions où il n'existe pas des interdits religieux, notamment la zone soudanienne où ils présentent ces dernières années un grand intérêt. En effet, les porcins sont consommés à l'intérieur du pays surtout et exportés vers le Cameroun.
- 2.1.2.7.-Volaille. L'élevage des volailles est pratiqué sur l'ensemble du territoire tchadien, généralement de manière extensive. Il s'agit d'une activité villageoise, apportant des revenus complémentaires aux agriculteurs, surtout aux femmes.

L'effectif fluctue chaque année à cause des conditions d'élevage très précaire du système extensif et en particulier de la prévalence forte de la maladie de Newcastle. Il est également important de signaler l'émergence, dans les zones périurbaines de N'Ndjamena et d'autres villes des fermes avicoles semi-intensives à intensives.

2.1.3. Des différents modes d'Élevage

2.1.3.1.- Mode d'élevage traditionnel. Le système d'élevage dominant au Tchad est du type traditionnel c'est à dire basé sur l'exploitation presque exclusive des ressources alimentaires naturelles. La qualité et la quantité de ces ressources alimentaires varient dans le temps et dans l'espace et dépendent de la pluviométrie. Deux critères sont généralement utilisés pour décrire les différents systèmes d'élevage, en particulier des ruminants. Il s'agit des critères de mobilité et d'activité dominante:

a) Par rapport au critère de mobilité on distingue : - la transhumance : Elle se caractérise par des déplacements saisonniers sur des parcours définis avec possibilité de retour à un point fixe ou point d'attache ou encore terroir d'origine ; Les arabes sont des transhumants. La transhumance permet le brassage socio-économique ;- le nomadisme : Il est marqué par des déplacements "anarchiques" sans retour forcé à un point d'attache ; dans les conditions de sécheresse sévères et d'insécurité, on peut observer des glissements définitifs vers une un autre territoire, voire un autre pays : on parle alors de MIGRATION. Exemple les M'Bororo qui ont quitté le Tchad pour la RCA pendant les événements. Le nomade vit avec son troupeau et en vit. Il échange peu avec l'extérieur : la transhumance et le nomadisme poursuivent le même but : Exploiter les meilleurs pâturages au meilleur moment. La transhumance intervient également dans la lutte contre les maladies : Par exemple les éleveurs quittent une zone dès que la pression des parasites y devient importante ;- l'élevage sédentaire : Il est fixe toute l'année sur un même terroir : les animaux se déplacent dans la journée et reviennent chaque soir au lieu de résidence de l'éleveur qui est unique. Les animaux peuvent être gardiennés ou laissés en liberté non loin du lieu d'habitation. Les MASSAS, TOUPOURI au MAYO-KEBBI, les BOUDOUMA et KANEMBOU au LAC et/ou au KANEM, sont des éleveurs sédentaires.

b) Par rapport à l'activité dominante, on distingue aussi : - le pastoralisme : la reproduction de l'unité familiale est liée au troupeau ; - l'agropastoralisme. Les activités d'élevage et d'agriculture sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Les systèmes pastoraux et agro-pastoraux utilisent la transhumance comme technique de production ; - l'Agro-Élevage : Il se caractérise par une dominante agricole très nette. Le plus souvent, le troupeau résulte d'une addition de quelques têtes appartenant à plusieurs propriétaires. Il rentre chaque soir au village et non au campement comme dans les systèmes pastoraux. En effet le bétail s'inscrit dans la logique d'enrichissement de l'agriculteur qui capitalise son revenu agricole en bétail ; - les systèmes villageois liés au petit élevage se caractérisent par des pratiques traditionnelles dominantes : (i) la divagation est décrite comme mode d'alimentation dominant ; (ii) l'apport des soins et l'hygiène se font de manière occasionnelle voire exceptionnelle ; (iii) Les bâtiments d'élevage, quand ils existent s'apparentent plutôt à des aménagements de fortune. Il en découle des résultats toujours mauvais (pertes énormes liées aux conditions d'élevage mal maîtrisées). En effet, ces systèmes constituent le parent pauvre des programmes de soutien au développement des productions animales alors qu'ils pourraient bien constituer une alternative de diversification des activités et des revenus agricoles, si des appuis appropriés leur étaient apportés.

2.1.3.2.- Le mode d'élevage amélioré. Il se caractérise par la mise en œuvre des mesures amélioratrices de l'élevage traditionnel : pendant l'hivernage (saison des pluies), les pâturages sont abondants et de bonne qualité relative et pendant la saison sèche, ils sont maigres et de faibles valeurs nutritives voire médiocres. Cette fluctuation, conjuguée aux actions de protection sanitaire aléatoires, ne permet pas aux animaux d'extérioriser leurs potentialités. Elle a des effets certains sur la production. C'est pourquoi dans ces conditions, les résultats sont toujours mauvais. Afin d'améliorer ces résultats, les stratégies opérationnelles intègrent deux phases : (i) Une première phase doit être consacrée à l'amélioration des conditions d'élevage : Hygiène et protection sanitaire, réalisation des logements adéquats et apports des suppléments alimentaires et ; (ii) Une seconde phase, lorsque les conditions d'élevage sont maitrisées, porte sur l'animale ou l'amélioration génétique: utilisation des reproducteurs de qualité ; élimination des animaux mal conformés, castration....

2.1.3.3.- Mode d'élevage intensif (Presqu'inexistant au Tchad). Il se caractérise par l'utilisation des animaux hautement performants c'est à dire des animaux sélectionnés et spécialisés: Bovins Viande; Bovins Lait, Poulets de chair; Pondeuses. Ces animaux sont élevés en claustration permanente ou libre et bénéficient: (i) D'une alimentation complète formulée en fonction des résultats recherchés, du sexe, de l'âge, de l'état physiologique; (ii) Des conditions techniques et d'hygiène de pointe: hygiène de l'alimentation, de logement, programme de prophylaxie approprié; (iii) Des matériels d'élevage automatiques: abreuvoirs, mangeoires, pondoirs...

2.1.4.- Une évolution des relations Agriculture/Élevage

2.1.4.1.- Quelles sont les caractéristiques de l'Agriculture et de l'Élevage au Sahel?

Dans le Sahel sub-saharien, l'agriculture et l'élevage sont généralement deux activités menées séparément par des groupes de populations spécifiques. Cependant elles restent complémentaires et liées : - l'agriculture est menée par des

populations dites sédentaires sur la zone intermédiaire et Sud du Sahel (300 mm de précipitation et plus). Elle est caractérisée par une polyculture semi-extensive, pluviale et parfois itinérante de mil, sorgho, et à moindre degré, d'arachide, niébé et sésame, complétée par de la cueillette de gomme arabique et autres. Elle est essentiellement manuelle et faiblement équipée. Cependant les agriculteurs ont toujours combiné le petit élevage (caprin, ovin, parfois petit effectif en bovin). L'Élevage reste le domaine de prédilection des sociétés pastorales et nomades (PEULHS, TOUAREG, MAURE, ARABE, GORANES, M'BORO...) et correspond à un élevage extensif et transhumant sur des zones naturelles plutôt arides et fonction des pâturages et des points d'eau. Il occupe plutôt la frange Nord et intermédiaire du Sahel (100 à 400 mm d'eau). Il permettait et permet toujours la mise en valeur, l'exploitation et l'occupation de vaste zone défavorable à l'agriculture. En saison sèche, alors que les pâturages et les points d'eau du Nord se raréfient, les pasteurs redescendent sur les zones de cultures après les récoltes. Là, les troupeaux utilisent les pâturages disponibles et les résidus de récoltes en accord avec les agriculteurs. Au retour des pluies, les troupeaux remontent dans le Nord (avec notamment l'exploitation des terres salées). - Avant la colonisation les sociétés africaines et particulièrement les sociétés pastorales étaient structurées en caste. Bien qu'elles fussent essentiellement tournées vers le pastoralisme certaines disposaient d'une main d'œuvre servile qui cultivait des terres pour leur maître (RIMABÉ chez les PEULHS ou BELLA chez Les TOUAREGS.....) - Au Tchad par exemple, la prédominance du système d'élevage pastoral est sans conteste : 80% des effectifs bovins, la totalité des camelins, les 2/3 des petits ruminants sont dépendant de ce mode.

2.1.4.2.- Quelles relations existe-il généralement entre les Agriculteurs et les Éleveurs (pasteurs)? Et quels sont leurs intérêts réciproques ? :

Les relations dans le Sahel, entre pasteurs et agriculteurs, ont toujours été marquées par un certain équilibre de complémentarité : (i) Contrat de fumure : Utilisation des résidus de récoltes par les pasteurs à une période où les pâturages se font rares contre la fumure des champs des agriculteurs. En fait les troupeaux utilisent les zones pastorales du terroir agricole, dont les jachères, et sont parqués plutôt de nuit sur les parcelles des agriculteurs. Ceci permet un transfert de fertilité entre les zones de pâturages et les zones de cultures sur un même terroir. (ii) Le troc : Des produits d'élevage (lait, beurre, viande) sont échangés contre produits vivriers (céréales) ; (iii) Échange de services : gardiennage d'animaux (les agriculteurs confient leur gros bétail aux pasteurs plus expérimentés) et transport de récoltes par les éleveurs pour les agriculteurs contre des céréales et le lait des animaux confiés ; (v) Sociale : Pour prévenir et régler les conflits (divagation d'animaux, gestion des parcours) il existe différents niveaux d'organisation. Généralement chaque étranger arrivant sur une zone possède un interlocuteur ou hôte. Les différentes ethnies ont également développé entre elles un système de cousinage qui permet une plus grande proximité (GORANES et KOUKAS au Tchad, HAOUSSAS et PEULHS au Niger). Enfin les Mariages intercommunautaires permettent également de tisser des liens entre ethnies ou fractions (SONGHAÏ et TOUAREG dans la région de TOMBOUCTOU au Mali, qui a en partie permis de mettre fin aux conflits interethniques en 1995)

À cette époque la population sahélienne n'était pas celle d'aujourd'hui (qui a doublé en 25 ans) et la pression foncière ne se faisait pas encore sentir. La conduite des troupeaux et les mises en culture étaient régies par le respect d'une réglementation spécifique (respect de zones de cultures et de pâtures, des couloirs de transhumance, d'approche des points d'eau...). Ainsi les conflits entre agriculteurs et éleveurs restaient occasionnels et se réglaient le plus souvent au niveau communautaire.

2.1.4.3.- Évolution des facteurs des risques de dégradation des relations Agriculture/Élevage

Les élevages évoluent dans un environnement marqué par des risques de dégradation ou de disparition des ressources naturelles. Parmi les facteurs de ces risques on peut citer, les poussées démographiques humaines et animales, les sécheresses récurrentes, la baisse régulière et l'inégale répartition de la pluviométrie, dans le temps et dans l'espace.

2.1.4.4.- Évolution des facteurs climatiques et Redistribution des aires pastorales⁸

Le climat du Tchad est de type tropical, unimodal. Les précipitations ont lieu de juin à septembre, avec le maximum en août. Comme tous les pays du Sahel, le Tchad a subi les sécheresses des années1970, 1980 et 1984-1985 dont les effets les plus spectaculaires observés étaient une forte mortalité du bétail : - Entre 1950-1967, les localités de Mao et de Bol étaient sur les isohyètes 250 mm, N'DJAMÉNA, KÉLO et MOUNDOU respectivement sur 500, 925 et 950 mm ;- Entre 1968-1985, ces localités se sont retrouvées sur les isohyètes 125 mm (MAO et BOL), 300, 800 et 850 mm (N'DJAMÉNA KELO et MOUNDOU) ; -Les écarts entre ces deux périodes varient entre 100 et 200 mm. À ces écarts s'ajoute une répartition spatiale des pluies très irrégulière au cours d'une saison pluvieuse.

Avant 1970, les pasteurs demeuraient dans le sahel la majeure partie de l'année. Depuis 1970, l'élevage et l'agriculture ont été amenés à cohabiter de plus en plus étroitement et donc à se concurrencer pour l'espace.

⁸ Extrait reformulé de Oueddo DASSERING: Sécheresse et pressions anthropiques /Évolution écologique et adaptation des éleveurs transhumants au Tchad, Séminaire national sur les conflits agriculteurs-Éleveurs du 11 au 14 mai 1999 à N'Djaména, cité par DOUMGO SANA Sevéia; mémoire CNEARC, Montpellier France, juillet 2006 page 45 sur 86

- à partir de l'hivernage 1973, les confins subsahariens s'assèchent et ne reçoivent plus suffisamment d'eau pour que les mares subsistent. Les transhumants ne pouvant plus exploiter les pâturages sans les eaux de surfaces, étaient contraints de passer plus de temps en soudanienne et y séjourner plus longtemps que dans le sahel.
- en 1979, la descente des aires pastorales s'est faite sur plus de 100 Km en latitude et par une imbrication plus étroite des parcours pastoraux et des terroirs paysans. Il se développe de nouvelles formes de cohabitation entre l'agriculture et l'élevage.
- en 1984, le décalage méridional a été plus accentué sur 200 à 300 Km. « Si lors de la sécheresse précédente les propriétaires du bétail abandonnèrent momentanément le Sahel, en 1984-1985, ils l'évacuèrent totalement ». Au Tchad, au Burkina Faso, ou au Mali, ce fut un véritable chassé-croisé, une semi panique générale.

2.1.4.5.- Intégration Agriculture/Élevage: - Qu'est ce qu'on entend par intégration Agriculture/Élevage? : L'intégration Agriculture/Élevage est la coexistence des deux activités dans une même exploitation où une synergie s'est développée entre les deux ; - Pourquoi intégration Agriculture/Élevage et Quelles sont ses caractéristiques? : L'intensification de la production (recours à la culture attelée) en vue de compasser la perte sur la main d'œuvre avec l'affranchissement des esclaves, et l'introduction de la culture de rente (dans certaines localités) du Sahel ont favorisé l'association de l'agriculture et l'élevage dont certaines complémentarités (ou synergie) et compétitions se sont développées entre eux dans les aspects suivants : (i) l'agriculture apporte a l'élevage des résidus de cultures sous forme d'alimentation animale ; (ii) l'élevage par contre a apporté de la fumure organique pour la reconstitution de la fertilité du sol, favorisé la culture attelée à partir des animaux des trait et permis aux agriculteurs de capitaliser et de financer l'agriculture (FOULBÉS) et de gérer la trésorerie. Cette synergie entre les différents aspects évoqués ci-dessus nécessite une cohabitation entre les deux activités dans laquelle les règles d'exploitation et de gestion des espaces agropastoraux sont définies soit de façon individuelle ou collective dans la plus part des cas (Protection des cultures, la mise en défend); - Les avantages de l'intégration Agriculture / Élevage sont : (i) La culture attelée réduit l'effort humain (moins de main d'œuvre, réduction du temps de travail) et permet un labour plus profond que la houe ce qui favorise la reconstitution des réserves en eau du sol et la pénétration plus profonde des racines des cultures dans le sol, et facilite le déroulement du calendrier cultural (autonomie dans les travaux); (ii) La fumure organique permet stabiliser les champs; (iii) La mise à disposition des fourrages à partir des cultures ; (iii) Apports monétaires (achats, épargne) ; (iv) Échanges des connaissances (Agriculture / Élevage) ; - Les inconvénients se matérialisent par la concurrence entre les cultures et les animaux : (i) Les dégâts des cultures : la protection des cultures (clôtures, pénalités ou taxes) ; (ii) L'espace : équilibre entre surface cultivée, la taille du troupeau et les espaces pastoraux (diminution de la taille du cheptel) ; (iii) Transhumance (éloignement des animaux); (iv) Abandon de certaines cultures (compétition entre le cycle des cultures et les pâturages).

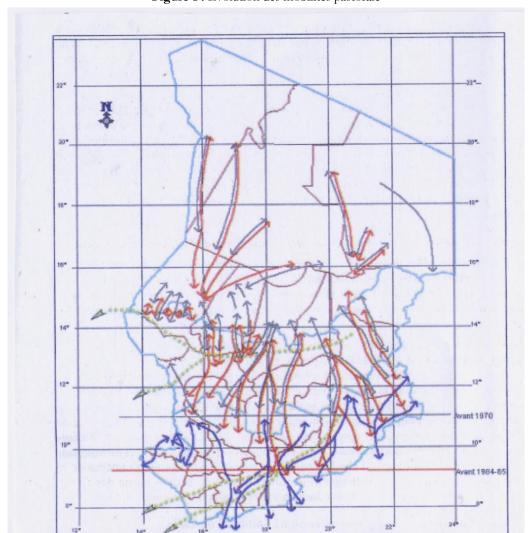


Figure 1 : Évolution des mobilités pastorale

Source: SDEA, 2001, Volume thématique 4, hydraulique pastorale

2.2. RESSOURCES PASTORALES9

2.2.1. Des pâturages

2.2.1.1.-Au Tchad, les pâturages naturels constituent la principale source d'alimentation du cheptel. Ils représentent, avec les terrains de parcours, 84 millions d'hectares, soit 65% de la superficie totale du pays. L'évaluation précise des surfaces exploitables par le bétail est difficile mais suivant les zones climatiques, on distingue quatre types de pâturages :

- les pâturages sahariens (pluviométrie inférieure à 200 mm par an) : la productivité d'une année moyenne est relativement faible; la production potentielle est d'environ 400 kg/ha de matière sèche. Des cultures fourragères sont pratiquées dans les oasis ;
- les pâturages sahéliens (pluviométrie varie de 200 à 600 mm/an) se caractérisent par une steppe arbustive à épineux. La production moyenne de la biomasse est de l'ordre de 300 à 1500 kg/ha/an. Ils constituent la grande zone d'élevage du pays.
- les pâturages soudaniens (pluviométrie entre 600 et 1400 mm/an) se rencontrent dans un écosystème qui va graduellement de la savane arbustive à la savane boisée. C'est le domaine des graminées vivaces, et la productivité varie de 1300 à 3000 kg/ha de matière sèche ;
- les pâturages de décrues ou yaérés sont des étendues de savane herbeuse non arbustive, régulièrement

-

⁹ Rapport provisoire, juillet 2016: Etat des lieux de l'Elevage et du Pastoralisme au Tchad, Dr Pabamé SOUGNABE, Consultant

recouvertes par les eaux des crues. Ces pâturages à base de graminées, qui donnent une très bonne repousse après le feu, supportent une pâture intensive en saison sèche avec une productivité variant entre 2600 et 4000 kg/ha.

2.2.2. Des ressources en eau

Le réseau hydrographique du Tchad est très important et joue un rôle moteur dans le développement du pays. Les ressources exploitables par l'homme comme par le bétail sont les eaux de surfaces et les eaux souterraines. On estime que les ressources mobilisées pour l'abreuvement des troupeaux proviennent pour 30% des eaux de surface pérennes, pour 15% des eaux de surfaces temporaires, pour 35% des puisards et des puits traditionnels, et enfin pour 20% des puits modernes.

Tableau N° 1: Estimation des besoins en eau pastorale par zone géo climatique

		2000	2010		2020	
Zone géo climatique	UBT	Besoins m ³ /an	UBT	Besoins m ³ /an	UBT	Besoins m ³ /an
Saharienne	1.044.610	11.438.475	1.400.563	15.336.165	1.906.308	20.874.069
Sahélienne	12.271.104	134.368.592	15.869.346	173.769.341	21.362.895	233.923.697
Soudanienne	2.748.516	30.096.252	3.482.850	38.137.204	4.758.992	52.110.958
Total	16.064.230	175.903.320	20.752.759	227.242.711	28.028.194	306.908.724

Source: Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement, volet thématique 4 : hydraulique pastorale, 2001 p.46.

2.2.3. Des ressources minérales

Les ressources minérales naturelles qu'on exploite par la pratique dite de la « Cure salée » sont constituées du natron et des terres salées de manière générale. Elles sont localisées principalement en zone sahélienne ou saharienne et sont accessibles aux transhumants. Les éleveurs sédentaires utilisent de plus en plus souvent les pierres à lécher, produites localement.

2.2.4. Des sous-produits agricoles et agro-industriels

Les Sous-Produits Agro Industriels (SPAI) se divisent en sous-produits agricoles (les fanes d'arachide, les fanes de niébé (ou haricot), la paille de riz, les tiges de mil, sorgho et de maïs) et en sous-produits industriels (les tourteaux d'arachide, la graine de coton, les tourteaux de coton). Ces SPAI existent en quantité importante au Tchad, mais leur accessibilité reste encore limitée malgré leur importance dans l'affouragement et l'amélioration de la productivité du bétail.

2.2.5. Les mécanismes actuels de gestion des ressources pastorales

- 2.2.5.1.- Les différentes ressources, diversement exploitées par les pasteurs, revêtent une importance variable selon les années ou les saisons. Pour les systèmes d'élevage pastoraux, toutes ces ressources forment un ensemble cohérent et indissociable, et sont exploitées de façon simultanée ou séquentielle par différents utilisateurs. La gestion et l'utilisation de ces ressources sont effectuées collectivement, sans qu'un individu puisse faire valoir des droits exclusifs sur elles. Elles sont toutefois régies par des institutions qui peuvent revendiquer un certain nombre de droits de gestion au nom d'un groupe connu, y compris le droit de réglementer l'accès.
- 2.2.5.2.-Pour garantir la mobilité des animaux et pouvoir accéder à des ressources lointaines, le système pastoral doit s'appuyer sur le principe de réciprocité des droits d'accès. Les pasteurs cherchent donc à disposer en permanence d'alternatives pour les mauvaises années en se ménageant l'accès à d'autres territoires pastoraux. Ils ne peuvent l'obtenir qu'en offrant en retour cette possibilité à d'autres pasteurs traversant leur territoire. Il s'agit donc d'un échange de droits d'accès, plus ou moins codifié suivant les cas entre groupes de pasteurs.
- 2.2.5.3.-Tous ces éléments ci-dessus présentés sont à la base des mécanismes régulateurs de la gestion et de l'exploitation des ressources pastorales qui sont : la dispersion du bétail, lorsque le pâturage devient rare et plus sensible (début de saison des

pluies) ;- la mobilité qui permet de valoriser la dispersion spatiale et les variations temporelles des ressources pastorales ; - les débits relativement faibles des puits pastoraux qui limitent le nombre d'animaux abreuvés et maintiennent des effectifs en deçà des capacités de production des parcours desservis ;- la réduction du cheptel au moment des sécheresses est une conséquence de régulation naturelle entre l'offre fourragère et la demande animale.

2.2.6. Élevage - Pastoralisme et Environnement

- 2.2..6.1.-La relation ou l'interaction Élevage- Pastoralisme/environnement est souvent posé comme une source potentielle de dégradation des espaces et partant, générateur des conflits entre usagers des ressources. L'activité pastorale fait partie intégrante de l'environnement. L'élevage a sa place dans les mécanismes de l'écologie et est assujetti aux mêmes lois biologiques. Le constat est que sans une législation adaptée et appliquée, toutes les pratiques, pastorales ou autres, créent des jeux de régulation naturelle et modifient les espaces.
- 2.2.6.2.- De nombreuses études soutiennent au contraire que le pastoralisme ne dégrade pas nécessairement l'environnement et peut fournir des avantages environnementaux notables. Si la mobilité du cheptel est assurée, cela profite directement à la gestion des parcours de différentes façons. Cela permet d'éliminer la biomasse morte à la fin de la saison sèche tout en préparant la terre à fournir de nouveaux herbages dès l'arrivée des premières pluies. En paissant, les animaux dispersent les graines des plantes avec leurs sabots et leurs robes, tout en facilitant la germination de certaines espèces qui requièrent que les graines transitent par le système digestif des animaux pour pouvoir germer.
- 2.2.6.3.-Au Tchad, les préoccupations environnementales majeures liées au pastoralisme tournent autour de la gestion des parcs nationaux et aires protégées, de la diversité biologique et de la gestion durable des ressources naturelles (dégradation des terres de parcours, réduction des espaces forestiers...). Ces interactions suscitent des situations conflictuelles entre les différents acteurs, notamment entre les pasteurs et l'Etat via les gestionnaires des espaces protégés, mais aussi entre les pasteurs et les autres usagers des ressources.

2.2.7. La Gestion des Conflits

- 2.2.7.1.- La gestion des conflits est une approche développée récemment à la suite de la recrudescence des conflits opposant les communautés d'agriculteurs sédentaires et d'éleveurs transhumants. On constate aussi des conflits entre pasteurs eux-mêmes. Les tentatives de résolution de ces conflits sont l'œuvre des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations de la société civile, mais certains projets de développement rural se sont aussi préoccupés de la question. C'est le cas par exemple des projets d'hydraulique pastorale dans le Tchad Oriental et dans le Kanem qui appuient l'émergence des comités paritaires, composés de ressortissants de toutes les parties concernées et chargés de la prévention et gestion pacifique de conflits autour des ressources pastorales.
- 2.2.7.2.-Dans la zone méridionale, la gestion des conflits est l'œuvre de l'Association de Médiation pour l'Entente entre Cultivateurs et Eleveurs au Tchad (AMECET). C'est une organisation de la société civile qui assure depuis 1996 la médiation entre cultivateurs et éleveurs dans cette partie du pays. Le but poursuivi est de prévenir les conflits en instaurant un climat de confiance et une dynamique de règlement pacifique des conflits agriculteurs éleveurs. La démarche s'organise autour de la mise en place des «comités d'entente» (cadres de concertation, de dialogue et de négociation), constitués de façon paritaire entre les deux groupes d'intérêts (agriculteurs et éleveurs).
- 2.2.7.3.- Il convient de préciser ensin qu'il n'existe pas de dispositions législatives spécifiques pour la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Traditionnellement quand les conflits naissent, les protagonistes font recours à plusieurs instances pour le règlement de leur litige. Plusieurs modes de règlement des conflits peuvent être utilisés parmi lesquels (i) le règlement par consensus entre les deux parties, (ii) le règlement au niveau des chefs traditionnels (village, férick, canton) et, (iii) le règlement au niveau de la justice.

2.3.- DYNAMIQUE DES DISPOSITIFS EN CHARGE DE LA PROMOTION DU SOUS SECTEUR DE l'ÉLEVAGE

2.3.1.- Dès les années 60, l'État tchadien a toujours érigé une Direction Général pour le développement de l'élevage, quand-il s'agit d'un Ministère mixte dit Ministère du Développement Rural soit un Ministère à part entière pour le développement de l'élevage (Réonoudji, 2005). En effet, la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre les orientations gouvernementales, en matière de Développement du Secteur Rural, en général, du Sous-secteur Élevage en particulier, est matérialisée par la recherche permanente d'une adéquation institutionnelle, intégrant le recentrage de l'État sur ses fonctions régaliennes et la décentralisation, à travers la prise régulière des décrets, notamment les décrets N° 1236/PR/MEHP/1993 du 20 mai 1993, N° 557/PR/ME/2001 du 07 novembre 2.001, N°012/PR/ME/03, du 16 janvier 2.003, N°068/PR/PM/ME/2006 du 24 janvier 2006,

N°1436/PR/PM/MERA/2009 du 05 novembre 2009 et N°590/PR/PM/MDPPA/2012 du 25 avril 2012, N°477/PR/PM/MEH/2014 du 08 juillet 2014, N°2427/PR/PM/ME/2015 du 21 décembre 2015 et le décret N°749/PR/PM/MEPA/2016 du 20 décembre 2016, Portant Organisation, Réorganisation et/ou Organigrammes des Départements en charge du Développement de l'Élevage.

- 2.3.2. Aux termes du décret N° 622/PR/PM/2016 du 14 septembre 2016, Portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses membres, en son article 21, le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales(MEPA) est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière d'élevage. A ce titre, il a la responsabilité des actions suivantes : (i) élaboration, application et contrôle de la législation et de la réglementation spécifique au secteur de l'élevage ; (ii) élaboration et mise en œuvre des stratégies retenues par le Gouvernement pour améliorer l'exploitation et le développement de ressources animales ; (iii) conception, mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière de formation en élevage en collaboration avec les ministères concernés ; (iv) promotion des mouvements coopératifs et associatifs des éleveurs et des organisations des professionnels d'élevage; (v) promotion de l'élevage tchadien et prospection des marchés pour les produits d'élevage avec les institutions et/ ou organismes concernés; (vi) aménagement et sécurisation des zones pastorales en relation avec les autres départements ministériels et/ou organismes concernés ; (vii) accroissement de l'utilisation des sous-produits agro-industriels et développement des cultures fourragères en vue d'améliorer l'alimentation du bétail surtout les fermes de l'élevage ; (viii) participation à la lutte contre la désertification; (ix) conception, étude, contrôle et exécution des ouvrages spécifiques en collaboration avec le ministère en charge des infrastructures; (x) promotion des industries des produits et des sous-produits de l'élevage en collaboration avec les institutions concernées; (xi) promotion des fermes d'élevage privées et publiques; (xii) renforcement quantitatif et qualitatif des infrastructures de l'élevage et service de la santé animale; ((xiii) renforcement des capacités de surveillance et de contrôle des maladies animales en collaboration avec les institutions et organismes concernés (OIE, FAO, OMS) etc.; (xiv) contribution à la promotion de la sécurité alimentaire en collaboration avec les Ministères et institutions concernés; (xv) contrôle et certification de la qualité des produits d'origine animale; (xvi) promotion et développement de la recherche vétérinaire et zootechnique, de la recherchedéveloppement et de la vulgarisation; (xvii) conception, mise en place et suivi de la politique nationale en matière de pharmacies vétérinaires ; (xviii) suivi, évaluation et pérennisation des programmes et projets d'élevage en collaboration avec les Ministères concernés ; xix) coordination de toutes les interventions des partenaires en matière d'élevage; (xx) Mise en place d'un système permanent de statistique de l'Elevage après le recensement Général de l'Elevage(RGE).
- **2.3.3.** Du décret N°749/PR/PM/MEPA/2016 du 20 décembre 2016, le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) est structuré comme suit : (i) Une Direction de Cabinet ; (ii) Une Inspection Générale ; (iii) Une administration Centrale ; (iv) Des Services déconcentrés et (v) des Organismes et Établissements Sous tutelle.
- 2.3.3.1.- L'administration Centrale comprend un Secrétariat Général composée de trois (3) Directions Générales: la Direction Générale de l'Élevage et des Productions Animales (DGEPA) subdivisée en: une Direction de l'Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (DOPSSP)-une Direction des Productions Animales (DPA); la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV), en: une Direction de la Santé Animale et de l'Hygiène (DSAH), une Direction du Contrôle et de la Règlementation des Pharmacies Vétérinaires (DCRPV) et la Direction Générale de la Planification et de Renforcement des Capacités (DGPRC), en: une Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF); une Direction des Études, des Statistiques, de la Programmation et des Archives (DESPA).
- 2.3.3.2.-Les Services Décentrés (SD) du MEPA sont placés sous tutelle de la DGSV et structuré en: Vingt Trois (23) Secteurs Régionaux de l'Élevage (SRE), Soixante Sept (72) Sous-Secteurs d'Élevage (SSE) et Trois Cent Quarante Neuf (349) Postes Vétérinaires (PV)
- 2.3.3.3.- Aussi, le MEPA assure-t-il la tutelle de : l'Institut de Recherche en Élevage pour le Développement (IRED) ; le Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires (CECOQDA); l'École Nationale des Techniques d'Élevage (ENATE); l'Abattoir Frigorifique de Farcha (AFF) et le Fonds National de Développement de l'Élevage (FNDÉ).
- **2.3.4.** Enfin, du Décret N° 609/PR/PM/2016 du 31 août 2016, Portant Création et Organisation des Délégations Régionales des Départements Ministériels, en son article 1^{et}, le Délégué au Développement Rural coordonne les Secteurs de Compétences suivants : Agriculture, Elevage, Eau, Environnement, Pêche.
- 2.4.- DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL
- **2.4.1.- Selon les statistiques de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF, 2017)**, le MEPA a un effectif total de personnel de **894** (Cf. Tableau N°2, ci-contre).

Tableau N° 2: Analyse de l'Importance des Emplois par Niveau de QALIFICATION et par DOMAINE

N°	Niveau		Technique	Gestion administrative et financière		
	Qualification	Effectif	Domaine	Effectif	Domaine	
1	$X \ge BAC + 5 ans$	135	Vétérinaire (99); Zootechn/Prod-An (16); Agronome (10); Conseiller Dévpt (4); Assistant Université (3); Biologie (1); Ing Environ (2);	-	-	
2	2ans ≥ X ≤ 4ans	292	Élevage, Ing: Trav (63); Tech (193); Sces Appl (25); Ing Trav: Hydrau (1); Bât(1); Froid/Air (1); Plan Dévpt (1); Prof: CEG (2), Licencié (2), Certifié(3)	39	Ing App Stat (1); Administ Civil (10); Comptable (10); Contrôleur Aff. Éco (2); Inspecteur Commerce (1); Informati (1); Assistant (1); Sec Direct (10); Att Adm Gle (3);	
3	X ↔ au BAC	111	Tech/Cont Élevage (110) ; Sage-Femme (1)		Sec Direct Adjt (7), Chef Bureau (4);	
4	X < BAC	159	Agents Tech : Élevage (158) ; Eau/Forêt (1)	5	Sec Adm Gle/Dactylo (4); Commis Service Général (1)	
5	Autres	-	-		: Main d'Œuvre (142)	
5	Total Général	697	-	197		

2.4.2. D'une manière générale, les informations disponibles ne permettent pas de proposer une analyse

d'adéquation de profils et des disciplines représentées, sur la base des exigences en compétences requises pour la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des Politiques et Stratégies en matière de développement du Sous-Secteur de l'Elevage. Toutefois, elles permettent de constater les limites des pratiques courantes de Gestion des Ressources Humaines, dominées par la circulation des dossiers d'avancement, d'intégration, de reclassement, reversement, d'affectation...: L'analyse du tableau ci-dessus, en termes de personnel technique, permet de constater un profil vétérinaire- Mission de Santé et de Protection animales- Mission d'Hygiène Alimentaire, majoritaire dominant (Docteurs-Médecins vétérinaires; Ingénieurs, Techniciens supérieurs, Contrôleurs, Agents Techniques, soit 80% environ). Toutefois, on décompte 14 % Docteurs-Médecins vétérinaires et la représentation des vétérinaires dans les services déconcentrés reste marginale. Aujourd'hui, les nouvelles orientations en matière de développement du Sous-Secteur de l'Élevage rendent évident qu'il s'agit d'appréhender les besoins en ressources humaines du secteur public tout autant que ceux du secteur privé, dans toute la diversité disciplinaire de l'Élevage (notamment Économie, Sociologie, Statistiques, Planification, Technologie alimentaire, Gestion des Entreprise, parmi les disciplines les moins représentées).

2.4.3. Un outil de renforcement des capacités en Ressources Humaines (RH) : dispositifs de Formation des Agents et cadres

Afin de promouvoir les différentes activités en rapport avec l'évolution des orientations, la formation a été identifiée comme pièce stratégique. Les dispositifs afférents ont connu une adaptation (Cf. Tableau N° 3, ci-dessous).

Tableau N° 3: Éléments d'Historique de la Formation Professionnelle et Technique en Élevage

Paramètres/In stitutions	Création/Ré ouverture	Fermeture/ Suspension	Cycle	Promotion	Diplôme	Niveau d'entrée, Durée, Diplômés
ENIV	1946	1974	1	20	Diplôme Infirmier Vétérinaire : DIV	CEPET + 2, 312
ENATE	1975	1991	1	15	Brevet Agent Techn Élev : BATE	5ème, 3ème + 3, 498
IEZVAC	1963	1974	1	5	Diplôme Contrôleur D'Élevage : DCE	3ème + BEPCT +3, 43
IUTE	1974/1984	1979/1989	1	5	Diplôme d'Ingénieur des Techniques d'Élevage : DIT)	Bac + 3, 48
IUSTA	1997	-	1	2	d Elevage . D11)	Niveau Bac + Concours + 3, 102

Source: Actes de l'atelier COPIEC des 21, 22, 23 juin 2005 (annexe), consolidé

Après l'indépendance, la formation des cadres supérieurs se faisait à l'extérieur, notamment celle des : Docteurs et Médecins, des ingénieurs des Sciences Appliquées, Biologistes, Ingénieurs Zootechniciens.... Les pays d'accueil sont : le Cameroun, le Benin, la Guinée, le Mali, la France, l'ex-URSS, ex-RDA, l'Irak, le Maroc, la Chine, le Burkina Faso, le Sénégal.... Aujourd'hui les formations en Élevage et/ou en Sciences vétérinaires se font aussi bien à l'étranger qu'au Tchad.

2.4.4. Des menaces

- 2.4.4.1.- Déficit de planification stratégique des activités de Renforcement des Capacités en Compétences pertinentes pour la promotion durable du Pastoralisme, de la Santé et des Productions Animales, de la commercialisation , de transformation et celle des Filières Animales Porteuses de Développement des Offres d'Emplois décents, et de communication sur la dotation budgétaire annuelle
- 2.4.4.2.-Enregistrement massif des demandes d'autorisation d'étude supérieure, relevant majoritairement des stratégies individuelles, en l'absence de plan de formation des cadres et agents du MEPA et d'une Gestion des Ressources Humaines, marquée par la non maîtrise des effectifs du personnel effectivement en poste.
- **2.4.5.** En effet, une institution ne vaut que par les hommes et les femmes qui y travaillent. De ce fait, le contexte actuel de ressources rares et des changements à conduire, exigent :
- 2.4.5.1.- le respect des enjeux de la GRH déclinés en 4 principes : (i) Gérer des Compétences et non des Personnes ; (ii) Obtenir du Personnel une Prestation de Qualité ; (iii) Développer et Mobiliser les Ressources pour atteindre les Objectifs de l'Organisation ; (iv) Maintenir en Permanence une Forte Adéquation entre les Besoins Quantitatif et Qualitatif en COMPÉTENCES de l'institution et les RESSOURCES dont elle dispose.
- 2.4.5.2.- Cette STRATÉGIE implique une approche dynamique de la GRH, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), une incitation à la mobilité et un développement de l'Employabilité des Collaborateurs, une Procédure de recrutement exigeante, une Ingénierie de Formation, un système de communication interne performant, une concertation et une négociation permanente. En cas de PROBLÈME de COMPÉTENCE donné, il serait question d'identifier la meilleure utilisation des Ressources Humaines: Recruter ?, Former ? Muter ? Mutualiser ?

2.5. Paramètres zootechniques

2.5.1. Les performances zootechniques des races locales sont faibles mais assez conformes à l'environnement qui les induits comme le résume le tableau N° 4 ci-après.

Camélidé Petit ruminant **Paramètres Bovin** Production pondérale annuelle 30 kg vif 50 kg vif 5 kg vif 55-60% 10% 100-130% Taux de fécondité Age à la 1ère mise-bas 4- 5 ans 4 ans 15 mois Intervalle entre mise-bas 14 mois 8 mois Taux de mortalité 10-20% 10-20% 10-20% 1,5% Croit annuel 20-30% Production laitière 2-4 litres/jour 06 litres/jour 0,6-1 litre/jour 13% 6% 25-30% Taux d'exploitation

Tableau N° 4 : Paramètres zoo – économiques

Source: Rapport d'évaluation PASEP 2002

- **2.5.2. En ce qui concerne la volaille,** les races locales ne présentent pas d'aptitudes spécifiques pour la production d'œufs dont l'essentiel est couvé pour la production des poulets. La poule locale produit annuellement en moyenne 70 œufs, et atteint un poids moyen de 1 000 à 1 200 grammes à l'âge de 8 à 10 mois.
- **2.5.3.** La FAO estime la production tchadienne des œufs en **2000** à 3600 tonnes, ce qui représente 90 millions d'œufs de 40 grammes ou 14,45 œufs/ habitant. Quant aux troupeaux de pintades, il est chiffré à 500.000 oiseaux avec une production moyenne annuelle de 80 œufs. Les performances de l'aviculture moderne pratiquée à N'Djaména sont nettement supérieures : 220 œufs par poule et par an pour les pondeuses et un poids vif de 1,5 kg à 2 kg obtenus en dix semaines pour les poulets de chair.
- 2.5.4. En perspectives, les paramètres zootechniques sont à revoir dans le cadre de la poursuite des activités du Recensement Général de l'Élevage (RGE)

2.6. SANTÉ ANIMALE: ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS, ACTEURS ET DES APPROCHES

2.6.1. Jusqu'aux années 1970, les services vétérinaires relevaient du Ministère de l'Agriculture¹⁰. Eu égard à l'importance sans cesse croissance de l'Élevage dans la vie économique du pays, il a bénéficié d'un Ministère dont la mission principale est l'élaboration et la mise en œuvre des Orientations Gouvernementales en matière de Développement de l'Élevage.

2.6.2.- Dans ce cadre, l'orientation majeure, en matière de Développement de l'Élevage, est l'augmentation de la production animale à travers celle des bovins.

2.6.2.1.- La stratégie développée est centrée sur la maîtrise de la situation sanitaire. Il s'agit de : (i) La lutte contre les grandes épizooties, notamment la Peste Bovine (PB), la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB), les Charbons Bactérien et Symptomatique et les Pasteurelloses ; (ii) L'administration des soins ponctuels curatifs et/ou préventifs contre les parasitoses gastro-intestinales, sanguines et externes ; (iii) L'inspection des viandes et le contrôle sanitaire des animaux destinés à la commercialisation ; (iv) La distribution des produits et matériels vétérinaires ; (v) La Recherche Vétérinaire et Zootechnique ; (vi) La production des vaccins.

La répartition des maladies suspectées par zone climatique est consignée dans la figure N°1 ci-contre

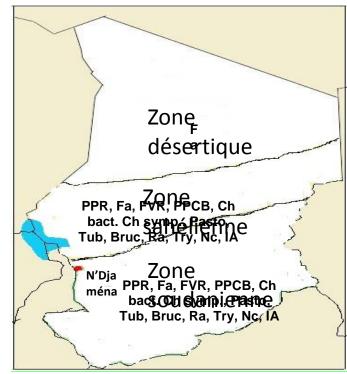


Figure 2: Répartition des maladies suspectées par zone climatique¹¹

Source: REPIMAT, 2013

2.6.2.2.- Maladies prioritaires

Les maladies prioritaires (Cf. Tableau N° 5 ci-dessous) sont celles retenues dans le cadre du Réseau d'Épidémiosurveillance des Maladies Animales au Tchad (REPIMAT).

¹⁰ HAROUN MOUSSA : Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Master ADR du CNEARC, soutenu le 9 juin 2006 Montpelier (France), page 22

¹¹PPR: Peste des petits ruminants Fa: fièvre aphteuse FVR: fièvre de la Vallée du Rift PPCB: péripneumonie contagieuse bovine Ch bact.: charbon bactéridien Ch symp.: charbon symptomatique Pasto: pasteurellose Tub: tuberculose Bruc: brucellose Ra: rage Try: trypanosomiases Nc: Newcastle IA: influenza aviaire

Tableau N° 5: État analytique des maladies prioritaires

N°	Maladie	Espèces concernées	
1	Peste bovine (PB)	Bovins	
2	Peste des Petits Ruminants (PPR)	Caprins, ovins	
3	Fièvre aphteuse	Bovins	
4	Fièvre de la vallée du Rift	Bovins, ovins, caprins	
5	Péripneumonie Contagieuse des bovidés	Bovins	
	(PPCB)		
6	Pleuropneumonie Contagieuse Caprine	Caprins	
	(PPCC)		
7	Charbon bactéridien	Bovins, ovins, caprins, dromadaires	
8	Charbon symptomatique	Bovins, ovins, caprins, dromadaires	
9	Pasteurellose	Bovins, ovins, caprins, dromadaires	
10	Tuberculose	Bovins, ovins, caprins	
11	Newcastle	Volailles	
12	Influenza aviaire	Volailles	

Source : REPIMAT, 2013

2.6.2.3.- Épidémiologie : Prévalence et Incidence

Peu d'informations sont disponibles sur la Prévalence et l'Incidence des maladies suspectées au Tchad. Le Tableau N° 6 ci- contre, présente une estimation des prévalences et incidences des maladies prioritaires

Tableau N° 6: Prévalence et Incidence estimées des maladies prioritaires

Maladies prioritaires	Prévalence estimée	Incidence estimée
PPR	++	+
Fièvre aphteuse	+++	++
Fièvre de la vallée du Rift	+	+
PPCB	++	+
PPCC	++	+
Charbon bactéridien	++	+
Charbon symptomatique	++	+
Pasteurellose	++	+
Tuberculose	++	+
Newcastle	+++	+
Influenza aviaire	+	+

^{+:} maladie rare; ++: maladie à prévalence modérée; +++: maladie à prévalence importante.

Source: REPIMAT, 2013

2.6.3. Des Dispositifs institutionnels d'appui étaient essentiellement constitués des institutions étatiques fortement centralisées structurées en:

2.6.3.1.- (i) Services déconcentrés ou périphériques: Circonscription d'Élevage, Secteurs et Postes vétérinaires, rattachés hiérarchiquement à la "Direction des Services vétérinaires" (DSV); (ii) Services centraux où étaient conçues les différentes recommandations exécutées par les services périphériques. Ils comprenaient, outre la Direction Générale et la "DSV": (ii.1) La Direction de l'Enseignement, la Formation et des Recherches Vétérinaires et Zootechniques (DEFRVZ)) avec l'École Nationale des Agents Techniques de l'Élevage (ENATE), comme Sous-Direction; (ii.2) Le Magasin Général d'Approvisionnement en matériels et produits Vétérinaires (MAGAVET), crée en 1977 assure le monopole d'importation et de distribution à travers les services périphériques; (ii.3) Le Société d'Exportation des produits Animaux (SOTERA); (ii.4) Le Laboratoire des Recherches Vétérinaires et Zootechniques (LRVZ) de Farcha.

2.6.3.2.- En effet, la Direction des Services Vétérinaires (DSV) est en charge de la lutte contre les maladies animales au Tchad: elle assure la planification des interventions au niveau national et la mobilisation des ressources requises (Vaccins, Moyens roulants, Carburants et lubrifiants et matériels vétérinaires ...). Aujourd'hui, la DSV est érigée en

Direction Générale des Services vétérinaires (DGSV). Les Secteurs Régionaux de l'Élevage (SRE, Ex- Délégations Régionales : DRE) coordonnent les activités des Sous-Secteurs d'Élevage, niveau opérationnel où sont mobilisés les

équipes de sensibilisation et de vaccinations. Chaque campagne de vaccination est lancée par un arrêté du Ministre en charge de l'Élevage.

- 2.6.4. L'approche privilégiée est l'encadrement des Éleveurs à travers le réseau de ces services où étaient affectés les cadres et Agents. Nous observons au passage, qu'il n'existait pas de structure centrale en charge des activités de diffusion d'information et d'innovations à l'attention des Éleveurs. Les actions de sensibilisation portaient sur des thèmes liés à la santé, fortement du cheptel bovin, dans le cadre des campagnes annuelles de vaccinations. Il était développé des thèmes sur les vaccinations, déparasitages et sur la distribution des matériels et produits vétérinaires y afférents.
- 2.6.5. Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes reformes à partir de 1988, la SOTERA est dissoute et le MAGAVET devient Société d'Approvisionnement en Produits et matériels Vétérinaires (SAPROVET¹²). Après promulgation des différents textes sur l'exercice de la profession et la pharmacie vétérinaires privées, les Organisations des Producteurs à travers les Auxiliaires d'Élevage, les Vétérinaires Privés, les Établissements Grossistes-Répartiteurs (SAPROVET, PROMOVET, VÉTAGRI, ABOU-SIMBIL SANTÉ ANIMALE....) les ONG, interviennent. La mise en œuvre effective des réformes nous permet d'affirmer que l'État a reconnu qu'il ne peut plus être le seul ACTEUR. Désormais l'approche participative matérialisée par le mandat sanitaire est privilégiée¹³.
- **2.6.6.- l'Ordre National des Vétérinaires du Tchad (ONVT)** par Décret N°243/PR/ME/98 du 28 juillet 1998, conforte ce constat.
- 2.6.6.1.- L'ONVT Ces attributions sont de veiller aux principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à: l'exercice de la profession ; la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession et au,- respect par tous les membres des devoirs professionnels, des règles édictées par le code de déontologie.
- 2.6.6.2.- L'adhésion à l'ONVT est facultative pour les vétérinaires du secteur public. Toutefois, tous les vétérinaires (du secteur public et du secteur privé) doivent répondre aux mêmes obligations pour la sauvegarde et le rayonnement de la profession. Aucune loi portant code de déontologie vétérinaire en République du Tchad n'existe. Ce vide est préjudiciable à l'exercice efficace de la profession vétérinaire
- 2.6.7.- Par contre, l'institutionnalisation du mandat sanitaire, dans le cadre de la privatisation de la profession vétérinaire est effective. Toutefois, elle reste à conforter.
- 2.6.7.1.- en effet, jusqu'en 1991, la couverture sanitaire relevait exclusivement de la compétence du service public. À partir de cette date, une série de textes réglementaires ont été pris. Il s'agit, entre autres de : (i) l'ordonnance N°005/PR/91 instituant la profession vétérinaire au Tchad; (ii) le décret N°384/PR/ME/91 portant réglementation de la pharmacie vétérinaire au Tchad; (iii) l'arrêté N°21/MEHP/93 fixant les conditions d'attribution du mandat sanitaire. D'autres textes ont complétés par la suite ces dispositions.
- 2.6.7.2.- à partir de 1993, les vétérinaires privés ont commencé, dans le cadre de l'octroi du mandat sanitaire, à réaliser la vaccination du bétail contre la peste bovine. Les premiers mandats sanitaires ont été octroyés à huit(8) vétérinaires privés pour la campagne de vaccination contre la peste bovine de 1993-1994. En 1998, le nombre des vétérinaires en exercice privé a finalement atteint 30. Au début un quart (1/4) des redevances est versé par l'éleveur et 3/4 par l'État à travers le projet Panafrican Rinderpest Campain, Phase 2 (PARC II): les redevances payées par l'éleveur ont progressivement augmenté pour atteindre la totalité, soit 125 F CFA/tête de bétail de vacciné Aussi, chacun des vétérinaires en exercice bénéficiait-il de 15.000.000 F.CFA de crédit de la part du projet PARCII¹⁴, pour financer ses activités.
- 2.6.7.3.- Toutefois, au lancement le processus de la privatisation dans le domaine de la santé animale n'a pas réuni les conditions requises pour sa mise en œuvre, en l'occurrence une réparation pilotée par quelques cadres des services centraux du ministère de l'élevage, dans un contexte qui n'a pas permis de bénéficier du temps nécessaire pour prendre en compte les préoccupations des différents groupes d'acteurs, laissant libre cours aux désinformations sur le contenu et les fondements légaux de cette privatisation, à tous les niveaux des services de l'Élevage et des milieux concernés (éleveurs, administrations locales, autorités traditionnelles, leaders d'opinion, etc..).
- 2.6.7.4.- les différentes catégories d'acteurs concernés ont alors développé des stratégies défensives déclinées de la manière suivante :Contexte au lancement : l'État confronté aux difficultés financière a engagé des réformes en vue d'obtenir des ressources
 pour le financement de ses administrations à travers la mise en œuvre du Projet National Élevage (PNE) : (i)
 Déléguer certaines activités aux opérateurs privés ; (ii) Mettre en place un cadre réglementaire ; (iii) Mettre en place

 $^{{}^{12}\,}SAPROVET: Autorisation\ administrative\ N^{\circ}\ 045/MEHP/142/SAF/94\ du\ 15\ Septembre\ 1994.\ ;\ PROMOVET\ du 100/NEMP/142/SAF/94\ du 100/NE$

¹³Lettre d'intention du 14 janvier 1988, dont l'objectif était de fournir une description détaillée des reformes qui serviront de base à l'ensemble des mesures de renforcement institutionnel et aux investissements envisagés dans le cadre du Projet ParNational Elevage (PNE).

¹⁴ Panafrican Rinderpest Campain (PARC)

des mesures d'accompagnement avec les ressources des projets. Les Jeunes vétérinaires diplômés sans emploi, ressources et peu ou pas préparés à l'exercice en clientèle privée, ont saisi cette opportunité offerte par l'État, qui par ailleurs leur a fermé la porte de la fonction publique, afin d'avoir un emploi rémunérateur et surtout bénéficier des subventions du projet sur les chiffres de vaccination réalisés (50 F.CFA/tête de bovin vacciné) ; - Pendant l'exécution, les vétérinaires privés mandataires, au cours de l'exécution de leurs activités, ont rencontré d'énormes difficultés, notamment : (iv) le manque d'expériences opérationnelles et de qualification en gestion d'entreprise ; (v) la concurrence déloyale des agents de terrain (soutenus par certains responsables centraux) et des auxiliaires d'élevage; (vi) l'insuffisance des ressources humaines, logistiques, équipements techniques et autres ; (vii) la campagne de dénigrement qui les réduit au statut de simple commerçant (certains élus, autorités traditionnelles, voire responsables des services de l'élevage) ; (viii) concurrence déloyale des grossistes qui se livrent à la vente au détail; - Certains vétérinaires privés ont alors développé des stratégies défensives pour maintenir leurs activités à un niveau optimal de rémunération : (ix) motivation et intégration des autorités traditionnelles, leaders d'opinion...., des agents de terrain et des auxiliaires d'élevage dans leurs équipes et/ou réseaux ; (x) amélioration de leurs services aux éleveurs (facilité d'accès aux intrants, prix). Par contre, ceux qui ne se contentaient que des subventions des projets ont cessé leurs activités : le taux de subvention étant par ailleurs dégressif. Toutefois, l'arrêt des vaccinations obligatoires a entraîné la suspension du mandat sanitaire et ceci est certainement la raison majeure qui a conduit la majorité des mandataires à intégrer la fonction publique; - Aussi, les éleveurs continuaient-t-ils à bénéficier des services des agents de terrain avec qui ils avaient des relations de confiance, ou profitaient des marchés frauduleux des produits en provenance du Soudan, du Nigeria voisins.

2.6.7.5.- Par ailleurs, la privatisation a eu le mérite de favoriser l'émergence de nouveaux acteurs : Grossistes-Répartiteurs des intrants vétérinaires ; Vétérinaires privés mandataires ou non, les GDS/GIP à travers les Auxiliaires d'Élevage... Mais elle n'a pas encore permis aux éleveurs d'avoir l'accès à la Santé Animale de Base de proximité et de qualité, à moindre coût. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de : (xi) Repenser la privatisation des services aux éleveurs, à définir: - en fonction des différents systèmes de production, clarifiant les rôles des différents acteurs et en veillant aux conditions de leur mise en œuvre, diversifiant les types d'installation en clientèle privée; (xii) Préparer les diplômés vétérinaires et para-vétérinaires à l'exercice en clientèle privée.

2.6.8. Enfin, la promotion de la Santé Animale ne peut faire l'impasse sur une législation et une règlementation vétérinaires pertinentes et cohérentes¹⁵.

2.6.8.1.- Au Tchad, il existe des législations zoo sanitaire nationale plus ou moins élaborées, éparses, anciennes et peu opérationnelles existent et règlementent officiellement la circulation du bétail, à l'intérieur du pays et dans la sous-région d'Afrique Centrale: ces législation ne sont souvent pas respectée: les différents acteurs, - Administration, éleveurs, vétérinaires et opérateurs économiques privés -, ne connaissent pas toujours les réglementations adoptées et/ou en l'absence des dispositions partagées, ces règlementations sont exploitées, dans leur différence, pour entraver la libre circulation et la traversée des frontières vers les marchés terminaux de consommation, marquées par des tracasseries administratives et fiscales de toutes sortes, rendant aléatoire la circulation intra-régionale du bétail et de la viande, en particulier. Quand bien même les réglementations existent, les mécanismes d'application, y compris la répartition des compétences et des responsabilités entre les institutions et les structures présentes, ne sont pas clairement définis, ni au niveau des pays ni au niveau sous-régional.

2.6.8.2.- Au Tchad, la Loi N°24/PR/2000 du 24/07/2000 a pour objet l'organisation de la pharmacie qu'elle soit à usage bumaine ou vétérinaire. Par ses arrêtés d'application N°76, 77, et 78 du 04/08/2005 spécifiques à la pharmacie vétérinaire, elle organise l'importation des médicaments jusqu'à la vente au détail. En outre, la réglementation sur les médicaments vétérinaires reste trop souvent peu actualisée, peu ou mal appliquée lorsqu'elle existe : une telle situation favorise notamment : (i) la détention, la distribution et l'utilisation des médicaments vétérinaires, très souvent des personnes sans qualification, échappent aux services du Ministère en charge de l'Élevage ; (ii) des importations frauduleuses de médicaments ; (iii) la vente non règlementée de médicaments vétérinaires ; (iv) des pratiques commerciales déloyales et dangereuses pour la santé publique; (v) la mauvaise utilisation des médicaments vétérinaires (non-respect du temps d'attente, utilisateurs non qualifiés) ; (vi) l'introduction de médicaments vétérinaires illicites, de qualité et d'origine douteuses, sources de chimiorésistance ; (vi) l'absence de laboratoires de contrôle de médicaments vétérinaires. Ce constat est matérialisé, entre autres, par la prolifération des produits contrefaits et d'origine douteuse (porosité des frontières), la médicalisation avec les problèmes de toxicité et de résistance, la présence des grossistes répartiteurs convertis en détaillant. De ce qui précède et en l'absence de dispositif de suivi opérationnel, les dégâts pour les Santés humaine et animale deviennent évidents : le résultat d'une étude sur la qualité des médicaments vétérinaires effectué par la Division Pharmacie Vétérinaire (DSV, 2005) en collaboration avec le

¹⁵ Dr Bouzabo Patchili, Spécialiste en Santé Animale : Sécurité sanitaire des animaux et des médicaments au Tchad, rapport d'Etude, avril 2013, version initiale non opposable.

Laboratoire de Contrôle des Médicaments Vétérinaires (LACOMEV) de l'EISMV¹⁶ de Dakar, est catastrophique notamment en ce qui concerne la non-conformité des produits qui se retrouvent dans le circuit de distribution.

2.6.8.3.- Conformément à l'article 1 de l'arrêté N°76/ME/SG/007/DSV/2005 du 04/08/2005, pour importer les médicaments vétérinaires, il faut obtenir au préalable du Ministère chargé de l'Élevage, une autorisation administrative de l'ouverture de l'établissement après avis de l'ONVT et la Direction des Services Vétérinaires (DSV). Les dispositions de cet article s'imposent également aux autres structures impliquées dans la distribution des médicaments.

2.6.8.4.-Depuis la libéralisation de la pharmacie vétérinaire (1990), plus de 26 autorisations sont accordées pour l'établissement des Grossistes-Répartiteurs, 6 pour les pharmacies vétérinaires, 100 pour les pharmacies villageoises (DSV, Division Pharmacie Vétérinaire). Le nombre très limité des pharmacies villageoises nous permettent d'émettre l'hypothèse que les villageois, en général et, les éleveurs en particulier, ignorent cette opportunité. Toutefois des cas des autorisations obtenues de manière frauduleuse sont légion. Aussi, la faible surface financière des GDS et des GIP pour renouveler les stocks d'intrants vétérinaires et la quasi inexistence de motivation des Auxiliaires, ont-elles conduit ces derniers a développé des stratégies individuelles : les prestations délivrées sont à dominante privé et de surcroît font profiter très souvent des marchés frauduleux des intrants vétérinaires en provenance du Soudan, du Nigeria voisins.

2.6.8.5.- Un service de qualité de proximité n'a pas, non plus, été organisé et garanti. La règlementation vétérinaire n'a pas, non plus, été adaptée aux évolutions de la profession, des systèmes d'Élevage et des pratiques d'Éleveur, partant pas aux enjeux liés à ces évolutions, au regard des marchés nationaux et régionaux des produits l'Élevage et des Services Vétérinaires.

2.6.8.6.- Par ailleurs, dans la plus part des États de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les nouvelles attributions des agents du secteur public, dans le cadre de la privatisation en matière de santé animale, sont peu ou pas partagées, dans un contexte marqué par la faiblesse en Ressources Humaines (tant du point vue quantitatif que qualitatif) et surtout de contraintes budgétaires. Cela se traduit par des difficultés de redéploiement de l'activité publique sur les fonctions de contrôle, de régulation et de coordination, en matière de santé animale.

2.6.8.7.- En effet, disposer d'une législation vétérinaire nationale pertinente et cohérente devient une nécessité urgente. Cette législation doit intégrer les règles et mesures sur (i) la sécurité sanitaire des animaux et des aliments d'origine animale, - (ii) la surveillance et circulation des médicaments vétérinaires, - (iii) l'exercice de la profession vétérinaire, -(iv) le contrôle des mouvements des animaux sur pieds au sens de l'OIE, - (v) l'harmonisation des systèmes de contrôle au passage des frontières – (vi) la répression des fraudes et (vii) la conformité avec les standards internationaux.

2.6.8.8.- En définitive, afin de lever les contraintes et d'assurer la productivité de l'Élevage, il est de la Responsabilité des États de disposer, entre autres, (vii) des Services Vétérinaires bien structurés, efficaces et efficients; (viii) une législation et une règlementation vétérinaires adaptées aux évolutions de la profession, des systèmes d'élevage, des pratiques d'éleveur et aux enjeux liés à l'évolution des marchés locaux, nationaux, sous régionaux, régionaux et internationaux des produits de l'élevage.

2.7. Santé publique vétérinaire

2.7.1- Réglementation de l'Hygiène et des Industries des Denrées Animales

2.7.1.1.- la réglementation en matière d'hygiène et des industries des denrées animales est contenue dans les actes législatifs suivants : (i) la délibération N°66/57 du 29/11/1957 portant classement et définissant les conditions d'ouverture et d'inspection des établissements de transformation et de traitement des produits d'origine animale sur le territoire du Tchad ; (ii) la délibération N° 67/57 du 29/11/57 réglementant l'inspection des viandes et denrées foraines d'origine animale au Tchad ; (iii) le décret N°133/EL du 2/8/1961 règlementant l'inspection des produits alimentaires d'origine animale autres que les viandes de boucherie.

2.7.1.2.- l'objet de la délibération N°66/57 est de réglementer l'ouverture et le fonctionnement des industries animales. en son article 1^{er} stipule que l'ouverture des établissements de traitement et de transformation des produits d'origine animale est soumise à une autorisation préalable du ministère de tutelle (à l'époque ministère de l'Agriculture) et du ministère des travaux publics. Les établissements sont scindés en deux classes selon la gravité des inconvénients liés à leur exploitation et selon leur position par rapport aux habitations (éloignements ou proximité). Ils doivent respecter les normes d'hygiène et de sécurité et atténuer au maximum ou supprimer lesdits inconvénients. La délibération dresse une nomenclature des établissements classés en 1ère et 2ème classe. Dans la première classe figurent les abattoirs, les

¹⁶ EISMV : École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaire

établissements en vue de la fabrication de viande séchée, de traitement des cornes, sabots, onglons, les établissements de dépôt, séchage et traitement des cuirs et peaux (article 10). Les boucheries de détail, les laiteries et les fromageries de détail, des savonneries, des entrepôts frigorifiques appartiennent à la 2^{ème} classe.

- 2.7.1.3.- la délibération N°67/57 réglemente l'inspection des viandes dans les abattoirs publics et privés. Elle pose les principes de l'abattage de tous les animaux de boucherie destinés à la consommation (bovins, ovins, caprins, porcins, chevaux, ânes, mulets, chameaux). À titre exceptionnel, l'abattage à domicile est toléré en cas d'urgence. L'abattage à l'abattoir est obligatoirement précédé d'une visite de l'animal sur pied par le service de l'inspection des viandes (article 6). Il y a quatre catégories d'abattoirs : abattoirs publics industriels, abattoirs publics territoriaux, abattoirs municipaux, abattoirs privés (article 11). L'inspection des viandes dans les abattoirs est de la responsabilité du vétérinaire inspecteur et des agents du service de l'élevage. L'inspection se fait de jour au moyen d'incisions, de découpages et prélèvements. La salubrité des viandes est constatée par l'apposition d'une estampille du service de l'inspection (article 53). Les viandes reconnues impropres sont saisies et détruites et un certificat de salubrité ou de saisie est délivré selon le cas.
- 2.7.1.4.- le décret N°133/EL vise l'inspection des produits alimentaire d'origine animale autres que les viandes de boucherie. Au sens de l'article 2 du décret, il faut entendre par produit alimentaire d'origine animale «tout produit de cette origine à l'état frais, préparé, transformé ou conservé ». Les catégories animales dont les produits sont ainsi visées englobent les porcins, les animaux de basse-cour et gibiers, les poissons, les crustacés, les mollusques, les escargots, sous les différentes formes indiquées aux articles 3 et 4, c'est-à-dire à l'état naturel ou transformé par salaison, fumage, cuisson, séchage ou mis en conserve (article 5). L'inspection de ces produits est confiée aux docteurs vétérinaires. À défaut les agents de la santé sont compétents. L'inspection se passe dans les lieux de préparation ou de vente des produits, notamment dans les usines de conserve, les établissements de production, de commerce ou marchés. C'est une inspection de contrôle de salubrité qui doit être régulière, sans précision chiffrée. Les produits inspectés à l'importation et à l'exportation sont soumis à ce même contrôle de salubrité. L'inspection aboutit aux constats suivants : salubrité, suspicion ou insalubrité du produit. Selon les cas, le produit est livré à la consommation, mis en observation dans un local spécial ou saisi et dénaturé.
- **2.7.2.** La réglementation coloniale est toujours en vigueur puisque le décret N°133/EL du 2/8/1961 intègre dans ses visas les deux délibérations (N°66/67 de 1957).
- 2.7.2.1.- L'intérêt de ces textes est leur complémentarité car ils instaurent une inspection à plusieurs niveaux, sur les lieux de fabrication, les lieux de vente, et en dehors desdits lieux. Les modalités du contrôle sont toujours d'actualité, à savoir l'examen ante mortem et post mortem, les prélèvements, l'examen tactile et visuel, l'apposition d'une estampille, la destruction en cas d'insalubrité.
- 2.7.2.2.- Toutefois, certaines prescriptions pourtant fort utiles ne sont plus respectées, notamment l'indication du type de viande (bœuf, chèvre, chameau) avec des encres de couleur différentes et indélébiles. La faiblesse réside dans les points suivants : non indication de la date de contrôle, insuffisance de l'examen tactile et visuel qui ne permet pas de déceler certains cas d'insalubrité, absence de contrôle sur les vendeurs ambulants de viande et sur les vendeuses à domicile de lait frais ou caillé. D'une manière générale, la législation tchadienne dans ce domaine, reste en deçà des normes internationales relatives à la chaîne de froid : les viandes devraient être congelées à une température encore plus basse que celle retenue actuellement.
- 2.7.2.3.- En effet, la santé publique vétérinaire est essentielle en matière de consommation des denrées d'origine animale. Elle est assurée à travers l'inspection sanitaire par les agents vétérinaires afin de contrôler la qualité sanitaire de ces denrées qui sont livrées à la consommation humaine. Les animaux destinés à l'abattage sont soumis à une inspection sur pied puis à un second examen de la carcasse et des abats.
- 2.7.2.4.- D'une manière générale, le consommateur est approvisionné en viandes dont les origines et les conditions d'hygiène ne sont pas totalement maîtrisées à cause des abattages clandestins qui prennent de l'ampleur.
- 2.7.3. En définitive, le Tchad ne peut prétendre accéder aux marchés régionaux et internationaux que s'il dispose d'un dispositif de sécurité sanitaire des denrées répondant aux normes fiables, crédibles et agréées par l'Organisation Mondiale de la Santé Animales (OIE)

2.8.- DYNAMIQUE des ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

2.8.1.- Encadrement et Formation des Éleveurs

2.8.1.1. Les premières formations des Auxiliaires d'Élevage (AE) avaient été conduites par le Bureau de Développement de Production Agricole (BDPA), dans les localités de BOKORO (Hadjer Lamis actuel), à travers la promotion de la

culture attelée, dans les années 60. Le concept « Santé Animale de Base : SAB » a fait son apparition au Tchad dans les années 1975 suite à l'introduction de la culture attelée dans la zone cotonnière.

2.8.1.2.-Dès 1991 la Direction de l'Organisation Pastorale (DOP) est créée. Elle est la première structure centrale qui assure la coordination des activités de vulgarisation et de structuration en milieu pastoral: (i) La Santé Animale de Base (SAB) a été identifiée comme entrée : les rôles et responsabilités des Auxiliaires d'Élevage se déclinent en quatre (4) Fonctions : (i1) fonction technique (SAB) ; (i2) fonction d'alerte (en cas de foyer); (i3) fonction de sensibilisation ; (i4) fonction de gestion (intrants et matériels vétérinaires). La Gestion des Ressources Pastorales et la Protection de l'environnement ont, par la suite, été introduites ; (ii) La DOP a alors initié et mis en œuvre une démarche contractuelle de formation d'Auxiliaires d'Élevage et d'Auxiliaires d'Environnement, dans le cadre des Groupements de Défense Sanitaire (GDS¹¹) et des Groupements d'Intérêt Pastoral (GIP¹8) ; (iii) Les objectifs visés étaient la promotion des soins de SAB de proximité et la gestion durable de l'espace pastoral (Gestion pastorale autour des points d'eau, reboisement, pare-feu......), à travers la responsabilisation des producteurs ; (iv) Pour la période allant de 1989 à 2001, la DOP a formé 695 Auxiliaires d'élevage (GIP) et 1.584 (GDS) et plus de 185 Auxiliaires d'environnement ; (v) Par ailleurs, la DOP, à travers sa Division Animation Vulgarisation (DAV), met en place la vulgarisation dans un milieu structuré : Zone d'Organisation Pastorale : (ZOP).

2.8.1.3.- Les agents des services périphériques, en dehors des activités de santé et de protection animale, diffusent des thèmes de vulgarisation. Cela se traduit par une dispersion d'effort, une gestion inadéquate des ressources humaines, un manque de maîtrise du système lié à une formation insuffisante aux techniques de vulgarisation. L'impact des services dispensés aux producteurs/éleveurs a été jugé insuffisant. L'évaluation de ce système a conduit à la conception et à la mise en œuvre du Système de Vulgarisation Amélioré (SVA), une "variante" du Système Formation et Visite ou Système BÉNOR en 1992. À la fin du PNE en 1995, le SVA est absorbé par le Projet des Services Agricoles et Pastoraux (PSAP), jusqu'au mois de septembre 2002.

2.8.1.4.-Ces actions de vulgarisation ont touché majoritairement les éleveurs sédentaires. La transhumance, système d'élevage dominant, demeure plus ou moins marginalisée. Les résultats enregistrés restent mitigés. Les faiblesses constatées sont entre autres, la non maîtrise du diagnostic participatif continu et le manque des mesures d'accompagnement.

2.8.1.5.- Différents projets y ont également pris part : entre 1975-1991 le FAC-GDS ¹⁹, puis le Projet Multisectoriel de Développement Rural (PMDR-FAC), PARC II, Projet Hydraulique Pastorale du Kanem (PHK/AFD), Projet d'Élevage Adapté au Ouaddaï/Biltine (PEA/OB-GTZ), Projet de Sécurité Alimentaire Nord GUERA (PSANG/BAD). Ainsi que certaines ONG : Secours Catholique pour le Développement (SECADEV), DARNA. L'INADES-FORMATION/TCHAD ²⁰ assure plutôt la formation des encadreurs en Animation et Gestion des groupements.

2.8.1.6.- En 2003, le Comité d'Études Réglementaires et de Suivi de la Politique de l'Élevage (CESPEL) du Ministère en charge de l'Élevage, s'est attelé à modéliser les activités du Département de l'Élevage sur les orientations nationales et sur les politiques régionales et/ou internationales en matière d'élevage. Ainsi dans le cadre de la réflexion entreprise par le groupe ad hoc de l'OIE, en février 2003 en matière d'Auxiliaires d'Élevage, le CESPEL a décidé de se pencher sur « l'harmonisation et le suivi des processus de formation et évaluation des Auxiliaires de l'Élevage au Tchad ». Aucune suite concrète n'est enregistrée jusqu'à ce jour.

2.8.2. Bref retour sur le Mouvement Associatif et Coopératif au Tchad

2.82.1.- l'engagement de l'État de favoriser l'émergence des OP est reconnu par tous les acteurs. Au Tchad, on constate qu'il existe un grand nombre d'organisations professionnelles (OP) d'Agriculteurs, d'Éleveurs, des femmes et des jeunes, créées au cours des quinze dernières années. Ces OP visent toutes la mise en mouvement et en synergie des actions pour la défense des intérêts de leurs membres.

2.8.2.2.-Au Tchad, des Associations de travail, d'entraide ou des groupes de solidarité basés sur des principes d'échange de biens et des services rendus ont toujours existé. Mais leur caractère familial réduit un peu leur efficacité. Déjà en

1945, pendant la colonisation, l'initiative de développer les mouvements associatifs a été amorcée avec la création des Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) devenues en 1956 Société Africaine de Prévoyance (SAP). Avec les indépendances en 1960, les Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SMDR) vont évoluer pour devenir l'Office National de Développement Rural (ONDR) en 1965. L'ONDR poursuit ses activités dans un premier temps avec

¹⁷ Mis en place par l'Office National de Développement Rural (ONDR) afin de promouvoir la culture attelée et dont l'encadrement a été repris par les services périphériques du Ministère de l'élevage.

¹⁸ Initié par la DOP dans le cadre du PNE

¹⁹ Projet Groupement de Défense Sanitaire (GDS), financement Fonds d'Aide et de Coopération (FAC), Coopération française.

²⁰ SECADEV et DARNA "notre pays, en arabe", ONGs nationales ; INADES-FORMATION : Institut National pour le Développement Social et Économique.

des approches de vulgarisation héritées de la colonisation centrées sur des pratiques « descendantes ou dirigistes » qui excluent l'autonomie ou la participation des communautés rurales en matière de prise des décisions les concernant. Aujourd'hui, l'ONDR privilégie les interventions du type participatif.

2.8.2.3.- En 1961, le Gouvernement a pris le décret N°166/AGRI/IL, Portant création et fonctionnement des coopératives. Mais les conditions édictées par ce décret sont contraignantes et inadaptées au contexte socio-économique du monde rural. Dans les localités de BOKORO (Hadjer Lamis actuel), le Bureau d'Appui au Développement de la Production Agricole (BDPA) avait lancé les Groupements pour la production d'arachide et la promotion de la culture attelée. Au Moyen Chari, dans la région de KOUMRA La Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C) avait lancé les programmes d'utilisation des bœufs en commun et d'alphabétisation à partir de MONKARA (Premier Centre de Formation Professionnelle Agricole : CFPA). Il vous souviendra que les CFPA sont les promoteurs des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) et de Marchés Auto Gérés (MAG) où la collecte et la commercialisation primaire de coton graine sont assurées par les Associations Villageoises (AV).

2.8.2.4.- De 1979 à 1992, les évènements du Tchad, en général et la grande sécheresse de 84-85, en particulier, a imprimé un développement important des groupements (surtout pour recevoir l'aide alimentaire). C'est à partir de cette période que l'on pensa à la possibilité d'une certaine marge de liberté aux bénéficiaires dans les processus des décisions et de gestion. En effet, dans la perspective de promouvoir un mouvement associatif dynamique les pouvoirs publics ont pris l'initiative, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Bureau International du Travail (BIT), d'organiser avec la société civile, la Concertation Nationale sur le Mouvement Associatif et Coopératif (CONAMAC) du 7 au 11 avril 1992 à N'DJAMÉNA et à réviser les premiers décrets des années de l'indépendance.

2.8.2.5.- Aujourd'hui les opportunités en matière de développement du mouvement associatif et coopératif au Tchad s'expriment en termes de désengagement de l'État, de multipartisme et décentralisation comme expression démocratique. La liberté d'association étant par ailleurs consacrée par la constitution de la République.

2.8.3. Un cadre politique, stratégique, législatif et règlementaire, plutôt favorable

Nous pouvons énumérer, entre autres :

- la Constitution : elle consacre dans ses dispositions, la liberté d'Association et d'Expression ;
- l'Ordonnance N°27/INT/SUR/62 du 28 juillet 1962 : elle définit les règles d'une organisation du type associatif et son décret d'application N°165/INT/SUR relatif aux procédures et modalités pratiques de Déclaration et de Gestion des Organisations à caractère associatif;
- l'Ordonnance N° 025/PR/92 du 7 décembre 1992, portant statuts des groupements, des groupements à vocation coopérative et des coopératives, en République du Tchad et formalisé par décret d'application N° 066/PR/MET/94 du 1^{er} avril 1994 : *elle détermine les modalités de reconnaissance et de fonctionnement des groupements sur l'ensemble des secteurs économiques.* Il est matérialisé la mise en place d'un Conseil National d'Appui au Mouvement Associatif (CONAMAC). En conformité avec la logique de désengagement de l'État et de recentrage de son rôle sur des missions d'orientation, de réglementation, de contrôle et d'incitation ;.
- l'environnement politique multipartite propice à l'expression démocratique; le processus de décentralisation et déconcentration enclenché;
- l'existence de cadre politique et stratégique (PIDR, SNRP, PND) de développement du secteur rural dont l'une des orientations majeures (axe 4) qui est le transfert des responsabilités aux organisations professionnelles agricoles doivent: (i) Prendre en charge certaines fonctions liées au secteur (Vulgarisation/conseil, approvisionnement en intrants, crédit rural, gestion des équipements); (ii) Participer activement aux instances de gestion et de décision; (iii) Intégrer les systèmes économiques et financiers nouveaux;
- le contexte de libéralisation de l'économie et de mondialisation...

2.8.4. Des Organisations Professionnelles du Sous - Secteur de l'Élevage (OPE), à conforter

2.8.4.1.- Au Tchad, le regroupement des Éleveurs en organisations socioprofessionnelles est relativement récent. Aujourd'hui, du point de vue quantitatif, il existe un grand nombre d'organisations professionnelles d'Éleveurs créées au cours des quinze dernières années. Elles sont plusieurs à l'échelle nationale et régionale, mais elles reposent en général sur peu de membres engagés et actifs en dehors de leurs responsables.

2.8.4.2- En effet, les premières initiatives ont commencé en 1976. Pour faire face aux problèmes de Santé Animale qui se sont accrus suite à l'introduction de la culture attelée, les paysans se sont constitués en Groupements de Défense Sanitaire (GDS) pour s'occuper des soins de Santé Animale de Base (SAB) et de la complémentation alimentaire de leurs animaux.

2.8.4.3- En zone cotonnière, les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) sont créés à partir de 1976 pour résoudre les problèmes de Santé des Bœufs de Culture Attelée (BCA) au sein des villages. En zone sahélienne, à vocation pastorale, les

appuis ont porté sur l'organisation des éleveurs en Groupements d'Intérêt Pastoral (GIP). En effet, la promotion des GDS ont été majoritairement financés de 1975 à 1991 dans le cadre des programmes et projets, dont FAC/GDS, intervenant dans le Plan Coton ; Projet Multisectoriel de Développement Rural (PMDR-FAC), PARC II, Projet Hydraulique Pastorale du Kanem (PHK/AFD), Projet d'Élevage Adapté au Ouaddaï/Biltine (PEA/OB-GTZ), Projet de Sécurité Alimentaire Nord Guera (PSANG/BAD).

2.8.4.4.- Dans le cadre du PNE²¹, la DOP a initié et mis en œuvre, une démarche contractuelle de Promotion des Groupements de Défense Sanitaire (GDS²²) et des Groupements d'Intérêt Pastoral (GIP²³). Les GDS et GIP se composent des éleveurs, agro-pasteurs, agro-éleveurs d'un campement ou d'un ensemble des campements d'un village ou d'un ensemble de villages ou des éleveurs qui partagent l'exploitation d'une même aire de parcage et le parcours. Les objectifs visés étaient la promotion des soins de Santé Animale de Base (SAB) de proximité et la gestion durable de l'espace pastoral (gestion pastorale autour des points d'eau, reboisement, pare-feu...), à travers la responsabilisation des producteurs.

2.8.4.5.-Déjà, à partir de 1988, suite aux réformes engagées, la dynamique d'organisation a connu des mutations importantes dans la conduite des politiques de développement, notamment la décision de faire contribuer les propriétaires d'animaux à la prise en charge des coûts de prophylaxie sanitaire. Il s'agissait en fait, de susciter par l'entremise des groupements, la participation des producteurs à la relance de l'élevage, avec pour objectif ultime la prise en charge par les éleveurs des soins sanitaires, des infrastructures de production et de commercialisation, ainsi que de la gestion des ressources naturelles. Durant cette période, les actions de structuration en milieu pastoral ont touché majoritairement les éleveurs sédentaires. La transhumance, système d'élevage dominant, était plus ou moins marginalisée. Les résultats enregistrés restent mitigés.

2.8.4.6.- Afin d'améliorer ses résultats, la DOP est érigée en Direction de l'Organisation des Professionnels de l'Elevage et de Formation des Éleveurs (DOPEFE) aux termes du Décret N°590/PR/PM/MDPPA/2012 du 25 avril 2012, Portant Organigramme du Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales (MDPPA). Aussi, la DOPEFE, a-t-elle connu dernièrement un changement de dénominations et de tutelles. En termes des décrets:

- N°2427/PR/PM/ME/2015 du 21 décembre 2015, la DOPEFE devient Direction de l'Organisation des Professionnels de l'Élevage, de la Formation et de la Vulgarisation (DOPEV) ; elle passe de la tutelle de la Direction Générale du Pastoralisme et des Productions Animales (DGPPA) à celle de la Direction Générale de la Planification et de Renforcement des Capacités (DGPRC), et ;
- N°749/PR/PM/MEPA/2016 du 20 décembre 2016, la DOPEV devient Direction de l'Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (DOPSSP) sous tutelle de la DGPPA devenue Direction Générale de l'Élevage et des Productions Animales (DGEPA).

2.8.4.7.- Depuis peu, des structures faîtières d'associations ou d'organisations professionnelles apparaissent et sont appelées à jouer un rôle institutionnel et organisationnel majeur dans le futur du secteur. À la faveur de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Filière Bovine (PAFIB, financement de l'Union Européenne : UE, 2009-2013, convention signée 9 février), l'accompagnement et la facilitation de la DOPEFE a conforté le tissu associatif du Sous-secteur Élevage Aujourd'hui, le tissu associatif autour Sous-Secteur Élevage est caractérisé par la présence d'une multitude d'organisations de base et des faitières. Bien que multifonctionnelles, ces organisations s'identifient par familles professionnelles notamment des éleveurs, des commerçants de bétail, des bouchers et transformatrices de viande et des tanneurs. Pour des raisons stratégiques, la plupart de ces organisations de base se sont structurées en unions et fédérations à l'échelle régionale ; il existe des associations et des syndicats24. Nous énumérer, entre autres :

les Association d'Éleveurs: (i) certaines ont une envergure nationale: Association des Eleveurs Nomades (AEN), Association des Jeunes Nomades pour le Développement Rural et la Promotion de l'Elevage au Tchad (AJNDRPET), Fédération Nationale des Associations des Eleveurs du Tchad (FNAET), Fédération Nationale des Eleveurs du Tchad (FNET), Association pour le Développement de l'Elevage au Tchad (ADET), Action pour le Développement Rural et la Sédentarisation des Nomades (ADRSN); (ii) d'autres ont une envergure locale ou régionale : Associations des Éleveurs Nomades et Sédentaires du Moyen Chari (AENSMC), Association de Développement de Wadi Rimé (ADWR), Association Wadienne pour le Développement (AWD), Association pour le Développement des Initiatives locales (MIDEL), Association pour le Développement et de la Culture (TADWIR DIYARNA), Association de Développement des Éleveurs Transhumants et Sédentaires

 $^{^{21}}$ Projet National Elevage : PNE

²² Mis en place par l'Office National de Développement Rural (ONDR) afin de promouvoir la culture attelée et dont l'encadrement a été repris par les services périphériques du Ministère de l'élevage.

 ²³ Initié par la DOP dans le cadre du PNE
 ²⁴ HAROUN MOUSSA, DOPEFE février 2014.

- (ADETS), Association pour le Développement et la Défense des Droits d'Eleveurs de Massakory (ADDEM).
- les Association et Syndicats de commerçants de bétail: Association de Commerçants de bétail du Tchad (ASCOBET), Syndicat National des Commerçants de bétail et des Bergers du Tchad (SNCBBT), Syndicat National des Commerçants, Éleveurs, Convoyeurs de Bétail Tchad (SNCECBT) et des Bouchers et Tanneurs: Fédération Nationale des Bouchers du Tchad (FNBT), Association Tchadienne de la Filière Cuir (ATFC), Faitière des Organisations des Bouchers du Tchad (FAOBT).

Aussi, ces organisations ont-ils décidé d'adopter des approches faîtières (Fédération, Union, au niveau national, déconcentré d'organisation pour faciliter un traitement global et coordonné de leurs actions. Les objectifs des organisations d'intérêt pastoral visent la mise en mouvement et en synergie des actions des confédérations régionales pour la défense des intérêts de leurs membres. Actuellement, il existe cinq grandes corporations et deux interprofessions :

- la Confédération Nationale des Éleveurs du Tchad (CONFENET), la Confédération Nationale des Organisations des Éleveurs du Tchad (CONORET), la Confédération Nationale des Commerçants de bétails du Tchad (CNCBT), la Fédération Nationale des Bouchers, Tanneurs et Transformatrices du Tchad (FNBTTT), la Faitière des Organisations des Bouchers du Tchad (FOBT);
- la Confédération interprofessionnelle de la Filière Elevage au Tchad (CONFIFET) : elle regroupe le CONORET, le CNCBT et la FNBTT ; l'Interprofession de la Filière Avicole au Tchad (IPAT) qui regroupe en son sein des groupements et coopératives d'aviculteurs.
- 2.8.4.8.-En plus de ces faitières et leur démembrement, les institutions coutumières à travers l'Association de la Chefferie Traditionnelle du Tchad (ACTT), les commissions mixtes qui sont les comités de prévention et gestion des conflits interviennent également dans le Sous-Secteur Élevage. Selon la constitution, les autorités coutumières sont les garants des us et coutumes. Elles concourent à l'encadrement des populations et appuient l'action des Collectivités Territoriales Décentralisées (Art. 214-215).
- 2.8.4.9.- Déjà, pendant les travaux qui ont abouti à la définition et à l'élaboration des différents programmes et projets²⁵ du PIDR (1988-2003), l'État a marqué sa volonté d'associer les différents groupes d'acteurs, dont les producteurs à travers leurs organisations. Des résultats appréciables ont été obtenus dans le cadre de la restructuration socio-économique des acteurs du monde rural : l'existence de nombreuses organisations et la diversité de leurs activités, l'émergence de nouveaux acteurs (Grossistes-Répartiteurs des intrants et matériels vétérinaires; Vétérinaires privés mandataires ou non, les GDS/GIP à travers les Auxiliaires d'Élevage..., constituent un fait indéniable
- 2.8.5. Des Organisations de la Société Civile, intervenant dans le développement de l'Élevage et du Pastoralisme, à motiver. Il s'agit de :
- 2.8.5.1.- L'Association de Médiation entre Cultivateurs et Eleveurs au Tchad (AMECET) a développé des activités importantes sur l'ensemble du territoire tchadien afin de réduire les conflits agro-pastoraux en zone agricole. L'AMECET, à travers la mise en place des structures autonomes volontaires appelées « Comités d'Entente » entre Agriculteurs et Éleveurs. Elle réalise également des activités d'éducation à la paix qui s'inscrivent sur le moyen terme et tentent de pénétrer le milieu rural au travers ces comités d'entente. Il s'agit d'une tentative d'éducation populaire et citoyenne.
- 2.8.5.2.- L'Association pour le Développement Régional du Batha (ADRB) est une ONG nationale de développement. Sa mission consiste à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique des populations en milieu rural dans la région du Batha à l'horizon 2015 et au développement d'un système socio-éducatif adapté. Pour se faire, l'ADRB intervient dans l'éducation des enfants en milieu nomade.
- 2.8.5.3.- Le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPRT) sa vocation est d'appuyer le dialogue sur la définition des politiques agricoles. Il est de ce fait peu spécifiquement orienté vers le pastoralisme, mais constitue une représentation des structures professionnelles agricoles particulièrement stratégique pour légitimer des propositions de projet de Code Pastoral et la stratégie nationale de développement pastoral.
- 2.8.6. Enfin, les Organisations de soutien au développement durable du Sous-Secteur de l'Élevage, sont multiples et variés. Pour de souci d'efficacité et d'opérationnalité, ils ont mis en réunis au sein de la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT)

_

²⁵ PASEP : Projet d'Appui au Système Élevage Pastoral (Ministère Élevage) ; PSAOP : Projet d'Appui aux Services agricoles et Aux Organisation des Producteurs.....

2.8.6.1.- La PPT est une émanation du colloque de mars 2011, qui a réuni au cours d'une table ronde 9 ministères concernées par le pastoralisme tchadien et les principales organisations d'éleveurs. Parmi les 29 recommandations issues de ce séminaire, figurait la recommandation 27 énoncé en ce terme : « Mettre en place une plateforme permanente (Gouvernement, partenaires, pasteurs) pour le suivi de la matérialisation des recommandations du colloque et l'élaboration et la mise en œuvre d'un planning d'activités relatives au pastoralisme»..

2.8.6.2.- La Plateforme Pastorale des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad (PPT) constitue un espace de dialogue entre les acteurs du développement pastoral. Elle devrait porter et animer les réflexions et les initiatives centrées sur l'amélioration des politiques de développement de l'élevage en général et du pastoralisme en particulier De ce fait, elle favorise ainsi le décloisonnement entre les différents ministères concernés par le développement rural et permet de ce fait, les échanges entre ces acteurs et la construction de propositions consensuelles d'améliorations des politiques publiques plus adaptées aux réalités et aux enjeux du développement pastoral. Les principaux travaux de la plateforme sont largement présentés et accessibles sur le site de la plateforme destiné à diffuser l'information sur le pastoralisme : www.plateforme-pastorale-tchad.org.

2.8.6.3.- La PPT comprend quatre (4) Collèges :

- Collège des Institutions techniques gouvernementales : DGEPA, DGHA, DHP, DOPSSP, DGPRC, IRED, DGMAE, Aménagement du Territoire, Présidence, Primature, Assemblée Nationale (Chargés développement rural), Ministère de la Production Agricole, Irrigation et Équipements (MPIEA) et Ministère Environnement et de la Pêche(MEP), Ministère de l'Éducation Nationale et Promotion Civique (MENPC/DPENIES), Ministère de la Sécurité Publique et Immigration (MSPI), Ministère des Finances et du Budget (MFB), Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD)
- Collège des OP et société civile: OP Agricoles, CNCPRT, CONFIFET, CONORET, AEN, SNCECBT, AFPAT
- Collège des Partenaires Techniques et Financiers (PTF): BM, PNUD-FAO-FIDA, BAD, UE, AFD, Coopération Suisse (DDC), UNICEF, OMS, Fonds Saoudien, Fonds Koweitien, BID, BADEA, FONS OPEP...
- Collège des Programmes et Projets: PROHYPA, PIRPT, ACTION-Bétail, TC2, PREPAS, PAPAT, PADL-GRN, AMCC, PRAPS, PASTOR

En bref, les organisations professionnelles du Sous-secteur de l'Élevage sont numériquement importantes : elles ont le mérite d'exister

2.8.7. Toutefois, la viabilité sociale, technique et économique et organisationnelle de ces OPE retient l'intérêt.

2.87.1.- En effet, la quasi-totalité de ces OP rencontre des difficultés de fonctionnement. Elles sont structurées sur les mêmes modèles donnés par les initiateurs : un bureau exécutif composé de 5 à 9 membres en moyenne et démunies financièrement et disposent de peu d'appuis extérieurs. Aussi, les rôles des OP dans les processus de transformation de l'Élevage et les questions qui les interpellent sont de plus en plus immenses : (i) leur capacité à impliquer les membres à la base dans la construction de leur propre vision et en faire le plaidoyer; (ii) leur représentativité, leur implantation, leur capacité à s'allier et à bien gérer "unité et diversité" entre les réseaux d'OP; (iii) leur capacité à fournir un ensemble de services à leurs membres; (iv) leur capacité à promouvoir des systèmes de financement suffisamment autonomes ; (v) pour l'instant, leur implication dans les processus d'élaboration des politiques agricoles, à travers un dialogue franc et constructif, demeure assez loin des attentes des acteurs privés.

2.8.7.2.- Aussi, l'indisponibilité des informations pertinentes pour conforter leurs viabilités technique, économique, sociale et organisationnelle demeure un défi à relever. À cela s'ajoute un déficit d'accompagnement et de facilitation, en termes d'Appui - Conseil. Aussi, la participation et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs (en l'occurrence des éleveurs), en matière de Santé Animale reste-t-elle mitigée : l'accès à la santé animale de base de proximité de qualité et à moindre coût demeure un défi dans la perspective de la sécurité sanitaire.

2.8.7.3.- Par ailleurs, l'évolution des orientations politiques et stratégiques et des activités y afférentes, notamment, la promotion des Organisations Socioprofessionnelles du Sous-Secteur Élevage sont marquées par une vulnérabilité liée aux financements extérieurs majoritaires sous forme de projets. PNE, PARC I, PARC II, FAC/GDS, PMDR, PSAP, PACE). 26 Dès que le financement prend fin, les appuis diminuent voire cessent.

_

²⁶ Banque Mondiale/Fonds Monétaire International (BM/FMI): PSAP; Fonds Européen de Développement (FED): PARC I, PARC II, Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties; Fonds d'Aide et de Coopération (FAC): Projet Multisectoriel de Développement Rural/GDS; Banque Africaine de Développement (BAD) IDA/FAC: PNE

2.87.4.- Malgré leurs faiblesses, ces organisations Professionnelles semblent jouer leur fonction de représentation des intérêts de leurs membres ; leurs activités démontrent à plus d'un titre cette volonté de vouloir influencer les décisions concernant leur développement.

2.8.8. Les capacités des OPE sont donc à renforcer.

2.8.8.1.- En effet, les OPE ne peuvent valablement participer aux débats que si elles ont les moyens de construire leur propre projet stratégique et de le négocier. Dans le cas contraire, elles ne peuvent qu'amender les propositions qui leur sont faites et peuvent devenir des instruments involontaires de stratégies diversement conformes aux intérêts à moyen et long termes des producteurs²⁷. Il s'agira, en particulier d'accorder suffisamment d'intérêt au renforcement des capacités de ces organisations car pour le moment, elles sont encore trop soumises aux offres des projets, de l'État et des ONG. Elles ne s'inscrivent qu'insuffisamment dans une logique de mise en œuvre de leur propre stratégie.

2.8.8.2.- Aussi, les OPE devraient-elles également progresser dans la formulation de réelles demandes d'appui- conseil répondant mieux à leurs besoins. Il est donc de l'intérêt et du devoir de l'État et de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de soutenir de manière efficace et efficiente l'émergence et à la consolidation des organisations de base et des faitières pour qu'elles soient dynamiques et viables, car elles devraient devenir à court terme de véritables partenaires incontournables de la conception, élaboration et la mise en œuvre, des programmes et projets de développement.

2.8.8.3.- Toutefois, il convient d'emblée de reconnaître que toutes ces mesures préconisées ne peuvent pas avoir une portée perceptible à court terme, car elles concernent les ajustements internes au niveau des organisations/acteurs et du comportement des agents publics et privés qui les animent.

37

²⁷ Extrait de: "Agricultural Producer Organisations: their contribution to Rural capacity building and Poverty Reduction, presented by the Rural Development Department, World Bank, Washington Dc, june 28-30 1999

III. ÉTAT DE LIEU DES RÉALISATIONS ET PERPECTIVE: PNDE 2

L'État des lieux présente les réalisations des activités habituelles et celles des projets.

3.1. ACTIVITÉS HABITUELLES

3.1.1. Importance du Cheptel et de la production laitière

3.1.1.1.- Les données du Recensement Général de l'Elevage (RGE, 2015/Ministère Élevage) affiche **94 millions** de têtes, toutes espèces confondues, dont : 26, 40 % de bovins, 28, 20 % d'ovins, 32,70 % de Caprins, 6, 80 % de Camelins, 3 d'Asins, 1,80 % de Porcins et 1,10 % d'Équins et 34 638 609 volailles : toutefois le nombre de poulets dans les troupeaux transhumants n'est pas spécifié.

3.1.1.2.- Pour la production laitière, les seules estimations disponibles sont celles de la FAO (Cf. Tableau N° 7 ci- dessous. La disponibilité en lait par personne par an serait de 26,1 kg en 2002. La moyenne africaine est de 26,8 kg. On considère cependant qu'au sein d'un troupeau bovin 40% des animaux sont des vaches en âge de reproduire avec un indice de fécondité de 0,5. La production laitière de chamelles est également importante et mérite d'être signalée.

Tableau N° 7	Production	laitière	annuelle i	nar esi	nèce(en	tonnes	équiva	lent lait).
I abicau i v	1 IOGGCGOII	mucic	ammache	Dai Co		i comme	-quiva	iciic iaic).

Espèces	Production laitière annuelle
Vache	184 275
Chèvre	36 578
Chamelle	22 485
Brebis	11 181
Total	254 519

Source : FAO, 2007

3.1.2. Situation épidémiologique et d'Inspection sanitaire vétérinaire.

3.1.2.1- Situation épidémiologique. Elle est marquée par le constat de quelques foyers de maladies prioritaires : le total d'animaux enregistré est décliné en nombre des malades, morts et traités. Dans un contexte de Réseau d'Epidémiosurveillance inopérationnel et des conditions de travail des Services déconcentrés du MEPA difficiles, nous pouvons émettre l'hypothèse que la situation présentée dans le Tableau N° 8, ci-contre donne des indications certes appréciables mais reste à améliorer. En bref, dans l'état actuel des connaissances épidémiologiques, définir une stratégie de lutte appropriée contre les maladies prioritaires rapportées interpelle

3.1.2.2.- Par ailleurs, les rapports sur les activités d'inspection sanitaire vétérinaire font ressortir 17 795 cas de saisies partielles dont 68,90 % de tuberculose (61,50 % dans les Délégations Régionales et 7,40 % à la Société Moderne des Abattoirs / Abattoir Frigorifique de Farcha (SMA/AFF) et 31, 1% d'autres maladies. Il est à noter que les Délégations Régionales de l'Élevage (DRE) n'ont pas précisé les organes saisis, la SMA/AFF, les espèces concernées. Le Tableau N° 9, ci-contre récapitule les saisies totales à la SMA/AFF

3.1.3. Lutte contre les maladies

Les informations disponibles font état des campagnes de vaccination, essentiellement contre la Péripneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB), le Charbon Bactéridien, le Charbon symptomatique et la Pasteurellose. Ces interventions restent ponctuelles et isolées, dans le temps et dans l'espace, en l'absence des ressources requises dans le cadre d'une planification stratégique et des ressources requises. De 2012 à 2016, 4 631 898 bovins ont été vaccinés contre la PPCB, 6 792 308 le Charbon bactéridien, 4 930 487 le charbon symptomatique et 4 911 258 contre la pasteurellose. Ces chiffres sont loin de respecter les taux de couverture de 90% recommandé pour que interventions soient pertinentes. De surcroît, les autres espèces, en particulier les petits ruminants, camelins, porcins et volailles, demeurent les parents pauvres des interventions de lutte contre les maladies animales prioritaires.

Tableau N° 8: État synthétique de la situation épidémiologique

N°	Maladies Prioritaires Identifiées	Fo	oyer	État	analytique o épidémiol		on
		Total Observé	Nouveaux Apparus	Total Animaux	Malades	Morts	Traités
1	Péripneumonie Contagieuse Bovine PPCB	2 239	805	65 921	7 232	3 703	5 943
2	Peste de Petits Ruminants (PPR)	2 101	823	35 341	9 803	4 933	7 935
3	Pleuropneumonie Contagieuse Caprine (PPCC), Moyenne	1 444	576	23 663	8 577	4 111	3 758
4	Fièvre Aphteuse (FA)	1 426	658	41 815	10 901	312	4 117
5	Charbon Bactéridien Bovin	2 792	3 732	23 104	2 125	876	2 850
6	Charbon Symptomatique Bovin	985	390	45 720	4 994	1521	2 623
7	Pasteurellose Bovin	1 790	194	32 339	3 088	1 099	2 711
8	Trypanosomose Bovine	3 946	1 173	25 466	5 207	349	4 812
9	Rage Canine,	98	53	585	234	106	25

Source: DESPA/MEPA

Tableau N° 9: État synthétique des Saisies totales 2012-2016 par motif et espèce à la SMA/AFF.

N°	Motif	État analytique des Saisies Totales par espèce						
		Total Saisies	Bovin	Ovin	Caprin	Dromadaire	Equin	Porcin
1	Tuberculose dont 52 cas de Miliaire	144	129	3	9	3	-	-
2	Cysticercose	46	1	45	ı		-	-
3	Cachexie	2	-	-	-	2	-	-
4	Putréfaction	1	-	-	-	1	-	-
5	Morsure Chien	2	-	2	-	-	-	-
6	Total Général	195	130	50	9	6	-	-

Source: DESPA/MEPA

3.1.4. Exploitation du cheptel

Les taux d'exploitation retenus sont ceux de l'enquête élevage de 1976. En 2002, les effectifs disponibles ou exploitables seraient de l'ordre de 817 000 têtes de bovins, 640 000 têtes d'ovins, 1,7 millions têtes de caprins et 71 000 têtes de camélidés. Les taux d'exploitation pour toutes les espèces tiennent compte des situations de crise, obligeant les éleveurs à commercialiser davantage d'animaux, principalement les jeunes. Le disponible total en viande et abats est estimé entre 100 000 et 130 000 tonnes par an.

3.1.5. Transformation

3.1.5.1.- Les activités de traitement, de transformation et de conditionnement des produits sont encore peu développées, mais également peu voire pas suivies. Cependant, il est rapporté quelques raisons pour expliquer cette situation : volume irrégulier de certaines productions animales, coûts élevés des équipements et de l'énergie, concurrence des produits d'importation, et enfin absence de facilité d'accès au crédit.

3.1.5.2.- Viandes fraîches : il existe quelques boucheries privées et des maisons d'alimentation. Les structures de transformation sont constituées d'abattoirs, d'abattoirs séchoirs et des aires d'abattage. On note un autre mode de consommation des viandes grillées est en plein essor dans les villes et villages. Les abattages d'animaux dans les abattoirs de l'intérieur du pays sont soumis au paiement au Trésor Public d'un droit d'utilisation de l'abattoir et d'une taxe sanitaire d'abattage, fixés par le décret N° 021/PR/MEHP/85 du 31/01/85. Les montants de ces droits et taxes sont

forfaitaires par tête d'animal abattu et varient selon l'espèce, tout comme les poids moyens (Cf. Tableau N°10 et N°11, ci-dessous)

Tableau N° 10: État analytique des droits d'utilisation et taxes d'abattage, par tête d'animal

Espèces	Droit d'utilisation F.CFA /Tête	Taxe d'abattage F.CFA/Tête
Bovin	200	1000
Veau	150	500
Camelin	500	1200
Ovins – caprin	50	150
Porc	150	700
Équidé	0	1500

Source PNDE1 2010-2017

Tableau N° 11: Estimation des poids moyens des carcasses d'animaux abattus

Espèces	Poids sur pied (kg)	Poids des carcasses (kg)
Bovin adulte	250	128,3
Veau	120	67,8
Ovin	30	14,9
Caprin	25	12
Camelin	350	136,8
Equin	300	150,7
Asin	100	73
Porcin	80	48,9

Source PNDE1 2010-2017

Les Tableau N° 12 et N° 13 ci- contre, présentent respectivement les abattages contrôlés 2012-2016, pour la consommation au Tchad, par espèce et en Kg par espèce.

3.1.5.3- les Viandes séchées fournissent aux populations des précieuses protéines et leur procurent des revenus appréciables. Deux procédés sont couramment utilisés au Tchad : fezzanais ou arabe et nigérian ou viande boucanée. La viande séchée est fabriquée de manière ancienne et représente la seule forme de conservation traditionnelle de la viande: le charmout est l'activité essentiellement féminine et le Kilichi, d'origine nigérienne, est aux mains des hommes. Il existe également le procédé de transformation de viande séchée, dans de petits ateliers de préparation de la viande boucanée destinée surtout au marché Nigérian.

3.1.5.4.- Lait et produits laitiers. La traite, la transformation et la commercialisation du lait est une activité principalement détenue par des femmes. Le lait est transformé sous la forme de lait entier fermenté (rayeb), fermenté écrémé (rouaba) et de beurre liquide (dihin baggar). On dénombre une vingtaine de mini- laiteries éparpillées sur l'ensemble du territoire et en grande partie dans la ville de N'Djaména qui procèdent à quelques transformations (fromages, yaourts ...etc.) en utilisant du lait reconstitué à partir de poudre importé.

Tableau N° 12: Abattages contrôlés 2012-2016 par espèce, pour la consommation au Tchad

	Importance des abattages contrôlés par Espèce			Espèce				
Année	Lieu	Bovin	Veau	Ovin	Caprin	Camelin	Équin	Porcin
	Délégations	74 157	1 621	107249	138 78	5705	25	1 419
	SMA/AFF	74 776	1 526	38284	26258	9829	1	-
2012	Total	148 933	1 621	107249	138778	5705	25	1419
	Délégations	76541	3262	140764	175101	7364	10	7707
	SMA/AFF	69 433	1620	34223	20743	7306	79	-
2013	Total	145 974	4882	174987	195844	14670	89	7707
	Délégations	54119	2373	129113	144832	3586	-	2857
	SMA/AFF	84502	2041	40026	15781	7477	29	-
2014	Total	138 621	4414	169 139	160613	11063	29	2 857
	Délégations	50471	3229	95633	119549	10891	-	11922
	SMA/AFF	90448	2142	37711	14725	6199	-	-
2015	Total	140 919	5371	133344	134 274	17090	-	11922
	Délégations	76195	3139	161854	141840	5409	-	4535
	SMA/AFF	90260	1714	35359	9601	3633	-	-
2016	Total	166455	4853	197213	151441	9042	-	4535
	Délégations	331483	13624	634613	720100	32955	35	28440
2012- 2016	SMA/AFF	409419	7517	147319	60850	24615	108	-
2012- 2010	Total Général	740902	21141	781932	780950	57 570	143	28440

Source : DESPA

Tableau N° 13 : Abattages contrôlés 2012-2016 en Kg de poids par espèce : consommation au Tchad

			Importanc	e des abattag	es contrôlés e	n Kilogramm	e de poids	par Espèce	
Année	Lieu	Bovin	Veau	Ovin	Caprin	Camelin	Équin	Porcin	Total
	Délégation	9 640 410	110 228	1 608 735	1 665 336	781 585	3 775	69 531	13 879600
	SMA/AFF	9 720 880	103 768	574 260	315 096	1 346 573	7 550	-	12 068 127
2012	Total	19 361 290	213 996	2 182 995	1 980 432	2 128 158	11 325	69 531	25 947B727
	Délégation	9 950 330	221 816	2 111 460	2 101 212	1 008 868	1 510	377 643	
	SMA/AFF	9 026 290	110 160	513 345	248 916	1 000 922	3 020	-	
2013	Total	18 976 620	331 976	2 624 805	2 350 128	2 009 790	4 530	377 643	
	Délégation	7 035 470	161 364	1 936 695	1 737 984	491 282	-	139 993	
	SMA/AFF	10 985 260	138 788	600 390	189 372	1 024 349	4 350	-	
2014	Total	18 020 730	300 152	2 537 085	1 927 356	1 515 631	4 350	139 993	
	Délégation	6561230	219 572	1434495	1434588	1 492 067	-	584 178	
	SMA/AFF	11 758 240	145 656	565 665	176 700	849 263	-	-	
2015	Total	18 319 470	365 228	2 000 160	1 611 288	2 341 330	-	584 178	
	Délégation	9 905 350	213 452	2 427 810	1 702 080	741 033	-	222 215	
	SMA/AFF	11 733 800	116 552	530 385	115 212	497 721	-	-	
2016	Total	21 639 150	330 004	2 958 195	1 817 292	1 238 754	-	222 215	
	Délégation	430 92 790	926 432	9 519 195	8 641 200	4 514 835	5 285		
	SMA/AFF	532 24 470	614 924	2 784 045	1 045 296	4 718 828	14 920		
2012- 2016	Total Général	96 317 260	1 541 356	12 303 240	9 686 496	9 233 663	20 205	1 393 560	

Source : DESPA

3.1.5.5- Cuirs et peaux. Le secteur des cuirs et peaux intégrant la valorisation des sabots et cornes est très mal connu alors que, la disponibilité en produits bruts est très importante. Les techniques de conservation et de tannage sont traditionnelles et peu performantes. Elles ne répondent pas aux normes techniques et contribuent à la mauvaise qualité des cuirs et peaux. Des réseaux de collecte et de transformation des cuirs et peaux existent et permettent l'exportation de produits bruts vers le Nigeria, le Soudan, le Cameroun, mais aussi vers l'Europe. La filière est relativement bien organisée : les tanneurs de N'Djamena sont réunis en une coopérative. L'activité de la filière est évaluée en 2003 à environ 500 000 pièces de bovins par an et 1 800 000 pièces de petits ruminants dont 30% sont de qualité inférieure.

Dans le domaine des cuirs et peaux, il n'existe pas de structure de traitement et de transformation moderne avant d'être exportés vers l'étranger, ce qui prive l'État d'une source de revenus importants.

3.1.6- Commercialisation

3.1.6.1.- le bétail sur pied. La commercialisation du bétail sur pied au Tchad est souvent pratiquée de manière traditionnelle.

- a) La réglementation en ce qui concerne le commerce du bétail sur pied est régi par les lois de finance annuelle. Elles donnent lieu à la délivrance de passeports ou certificats zoo-sanitaires d'exportation, au niveau de certains postes habilités pour cette tâche (postes de formalités). Ces documents doivent mentionner le nombre d'animaux contrôlés (par espèces), le lieu de contrôle, le pays de destination, les traitements réalisés et les garanties sanitaires formulées pour les animaux ayant fait l'objet de contrôle. L'obtention de ces documents nécessite le paiement d'une redevance fixée par espèce et par tête. Il convient de signaler que les documents ci-dessus mentionnés sont en harmonie avec la réglementation en vigueur en zone Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- b) Plusieurs types d'acteurs de la filière se rencontrent sur les marchés de bétail : les agents collecteurs ou *Dalali*: Les transactions se font sous la supervision des garants qui représentent les chefs traditionnels des différents groupes d'éleveurs ; les grands commerçants ou exportateurs ; les transitaires agréés : ils facilitent les formalités d'exportation aux commerçants ; les bergers : ils assurent le convoyage des animaux achetés et destinés aux marchés de consommation intérieurs ou à l'exportation.
- c) En circulation intérieure, trois types de marchés domestiques sont distingués : les marchés de collecte sont situés dans les zones de production, lieux de transactions des animaux par petites quantités entre les éleveurs et les collecteurs ; les marchés de regroupement sont à l'intérieur du Tchad et à la frontière ouest. Ce sont les lieux de rassemblement des groupes d'animaux collectés et constituant des troupeaux; les marchés de consommation ou marchés terminaux sont situés autour des grandes villes et sont presque quotidiens ; le contrôle sanitaire de la circulation intérieure du bétail donne lieu à la délivrance de Laissez-Passer Sanitaire (LPS, Cf. Tableau N°14, ci-dessous) pour les trajets intérieurs des animaux. Chaque LPS mentionne le nombre d'animaux contrôlés (par espèce), le marché de départ, la localité de destination et les points de contrôles intermédiaires.La délivrance des LPS entraîne le paiement par le bénéficiaire d'une taxe au profit du Trésor Public, dont le montant est fixé par le décret N° 021/PR/MEHP/85 du 31/01/85

Tableau N° 14 : État analytique des taxes de circulation intérieure par espèce

Espèce	Taxe/Tête, F.CFA	LPS, F.CFA
Bovin	100	2 500
Ovin-Caprin	30	1 000
Camelin	150	2 000
Équin	-	800

Source: PNDE1 2010-2017

L'évolution de l'importance de la circulation intérieure du bétail de commerce est notée irrégulière. En l'absence de suivi dans un contexte des Services déconcentrés du MEPA presque inopérationnels, nous pouvons émettre l'hypothèse que les données présentées (CF. Tableaux N° 15 a ci-dessous et 15 b, ci-contre) pourrait être revues en hausse.

Tableau N° 15 : Circulation Intérieure du Bétail de Commerce (a): Importance par Espèce

Année	LPS	Box	vins	Ov	Cap	Drom	adaire	Équin	Asin	Porcin
		M	F			M	F			
2012	8 939	398 473	97 739	224 842	55 413	5 548	3 661	308	888	314
2013	10 842	296 962	78 084	290 724	76 563	22 129	10 107	415	972	
2014	7 928	178 220	63 285	195 184	56 981	8 728	719	330	44	-
2015	6 914	250 037	81 237	122 965	51 361	9 602	1 251	77	134	-
2016	7 915	168 874	54 496	207 445	58 847	5 749	229	270	10 641	60
2012 -	42 538	1 292 566	374 841	1 041 160	299 165	51 756	15 967	1 400	12 679	374
2016		1 667	7 407							

Source : DESPA

Tableau N° 15 : Circulation Intérieure du Bétail de Commerce (b) : Départ/Destination

Année	Départ	Destination
2012	Batha, Bahr El Gazal, Chari Baguirmi, Guéra, Hadjer Lamis, Kanem, ou Lac (1); Logones	(1) NDjaména;
	Oriental, Occidental, Mandoul, Mayo Kebbi Est, ou Tandjilé (2); Mayo Kebbi, Ouest,	(2) Pala:
	Moyen Chari, Wadi Fira, Ouaddaï, ou Salamat (3)	(3) Gueleng N'Deng
2013	Batha (1); Chari Baguirmi ou Tandjilé (2); Bahr El Gazal, Borkou, Tibesti, Ennedi, Guéra,	(1) NDjaména;
	Hadjer Lamis, Kanem, Lac, Logones Oriental, Occidental, Mandoul, Mayo Kebbi Est,	(2) Kélo, Moundou;
	Mayo Kebbi Ouest, Moyen Chari, Wadi Fira ; Ouaddaï, Sila, Salamat (3)	(3) Non précisée.
		-
2014	Batha, Bahr El Gazal, Borkou, Chari Baguirmi, Guéra, Hadjer Lamis, Logones Oriental,	: Non précisée
	Occidental, Mandoul, Mayo Kebbi Est, Tandjilé, Mayo Kebbi Ouest, Moyen Chari, Kanem,	_
	Borkou ; Ennedi, Tibesti, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, ou Salamat	
2015	Moyen Chari (1); Batha, Bahr El Gazal, Borkou, Ennedi, Tibesti, Chari Baguirmi, Guéra;	(1) Mandoul, Tandjilé;
	Hadjer Lamis, Lac, Logones Oriental, Occidental, Mandoul, Mayo Kebbi Est, Tandjilé,	(2) Non précisée
	Mayo Kebbi Ouest;, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, ou Salamat (2)	
2016	Batha, Bahr El Gazal, Borkou, Ennedi, Tibesti, Chari Baguirmi Guéra, Hadjer Lamis,, Lac,	Non précisée
	Logones Oriental, Occidental, Mandoul, MKE, Tandjilé, Mayo Kebbi Ouest, Moyen Chari,	_
	Wadi Fira, Ouaddaï, Sila Salamat	

Source: DESPA

d) l'exportation du bétail vers les pays voisins, malgré son caractère informel, joue un rôle très important dans l'Économie du Tchad. La délivrance des passeports sanitaires à l'exportation des animaux sur pied exige le paiement par l'exportateur d'une redevance, conformément au barême établi par l'Arrété N°039/MERA/SG/08 portant réglèmentation de l'exportation du bétail sur pied et ses sous produits de l'élevage du 14/10/2008. Le Tableau N° 16 ci-dessous, présente les taxes par tête.

Tableau N° 16 : État analytique des taxes à l'exportation du Bétail sur pieds

Espèce	Taxe/Tête , F.CFA	Passeport Sanitaire, F.CFA
Bovin	5 000	2 500
Ovin-Caprin	1 000	2 500
Camelin	5 000	2 500
Équin	4 000	2 500
Asin	1 000	2 500
Porcin	500	2 500

Source: PNDE1 2010-2017

L'exportation du bétail est libéralisée depuis 1988 et occupe un grand nombre d'opérateurs et semble être une activité profitable. Toutefois, les chiffres consignés dans le Tableau N° 16 (a) ci-dessous, sont en dessous de la réalité : la fermeture des frontières du Nigéria, Cameroun et Nigeria (pour raison d'insécurité), des cas d'exportation illicite dans le sillage de transhumance vers les pays voisins pourrait expliquer ces chiffres en baisse régulière, dans un contexte d'absence de dispositif efficace de contrôle des exportations. Les Tableaux N° 17 a, ci-dessous, consigne l'évolution des exportations du bétail 2012- 2016.

Tableau N° 17: Exportation du Bétail (a): Importance par Espèce

Année	Passeport	Bovin	Ov/Cap	Camelin	Équin	Asin
2012	880	156 874	15 914	515	19	1 062
2013	1 572	77 633	12 394	3 817	226	582
2014	1 296	53 957	20 741	3 916	6	221
2015	1059	23820	5458	2 735	-	507
2016	803	18 158	3 065	4 223	255	295
2012 -2016	5 610	330 442	57 572	15 206	732	2 667

Source : DESPA

Les exportations du bétail sur pieds se font vers le Nigéria, le Cameroun, le Niger, la Lybie et le Soudan, le Congo Brazzaville : certaines destinations ne sont pas signalées dans les documents exploités, comme l'indique le Tableau N° 17 b, ci- contre.

Tableau N° 17 : Exportation du Bétail de Commerce (b) : Départ/Destination

Année	Départ	Destination
2012	Hadjer Lamis, Lac, Lac Logone Occidental, ou de N'Djaména (1);	(1) au Nigeria; (2) Cameroun;
	Logones Occidental, Oriental, Mandoul, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi	(3) Non précisée
	Ouest, ou du Moyen Chari (2) ; Chari Baguirmi, Salamat, ou de la	
	Tandjilé (3).	
2013	Borkou, Ennedi ou du Kanem (1) ; Lac, Logones Occidental, Oriental ou	(1) en Lybie; (2) Nigeria;
	de N'Djaména (2) ; Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental, Mayo Kebbi	(3) Cameroun. (4) non précisée
	Est ou du Mayo Kebbi Ouest (3), Bahr El Gazal, Chari Baguirmi, Salamat,	
	Tandjilé, ou du Wadi Fira (4)	
2014	Bahr El Gazal, Ennedi ou du Wadi Fira (1); Chari Baguirmi, Hadjer Lamis	(1)Lybie; (2) Nigeria/Niger;
	ou du Lac (2) Moyen Chari, Mandoul, Logones Oriental, Occidental, Mayo	(3)Congo/Brazzaville, Nigéria
	Kebbi Est, , Mayo Kebbi Ouest ou de N'Djaména (3) ; Tandjilé (4).	Cameroun; (4) Non précisée
2015	Borkou, Ennedi, Bahr El Gazal, Wadi Fira (1); Moyen Chari, Mandoul,	(1)Lybie;
	Logones Oriental, Occidental, Tandjilé, Mayo Kebbi Est, , Mayo Kebbi	(2) Cameroun, Nigeria, Niger
	Ouest, Chari Baguirmi, N'Djaména, Hadjer Lamis, Lac, Ouaddaï, Sila,	
	Salamat (2)	
2016	Borkou, Ennedi, Kanem, Bahr El Gazal (1); Moyen Chari, Lac, Logones	(1)Lybie; (2) Cameroun, Niger,
	Occidental, Oriental, Mayo Kebbi Ouest Chari Baguirmi, N'Djaména,	Nigeria; (3) Non précisée
	Tandjilé, Wadi Fira (2) ; Salamat, Mayo Kebbi Est, Hadjer Lamis (3).	

Source : DESPA

3.1.6.2.-La viande:

- a) Les acteurs de la commercialisation de la viande sont: (i) les bouchers détaillants, (ii) les chevillards qui sont des bouchers de gros ou demi-gros, (iii) les exportateurs de viandes. À l'instar des acteurs du commerce du bétail sur pieds, les acteurs du commerce de la viande fonctionnent également en réseaux. Il existe d'ailleurs des relations d'affaires étroites entre les commerçants de bétail et les bouchers constitués en Fédération. Très peu d'informations sont disponibles sur le circuit de commercialisation des viandes. Néanmoins, on différencie cinq types de commerce des viandes : viande foraine, exportations, grillade et restauration, viande séchée et viande blanche
- b) Les exportations de viande : Les expéditions de viande par l'abattoir de Farcha ont connu des difficultés liées au fret aérien depuis 2002, il n'y a pas ou peu d'exportations par des professionnels de viande Néanmoins, des exportations familiales des viandes de bovin, ovin et de caprin, au Cameroun et au Congo, estimées à 415 kg ont été contrôlées en 2012-2013 à l'aéroport de N'Djaména, pour la consommation familiale (Cf. Tableau N° 18 cidessous). La délivrance des certificats sanitaires d'exportation pour les particuliers donne lieu aux paiements d'une taxe de 1200 F.CFA/certificat

Tableau N° 18: Exportation des denrées d'origine animale

Année	Indicateur	Quartier	Ovin/	Viande	Poisson	Destination
		Bœuf	Caprin	Séchée		
	Colis	3	23	1	2	Congo,
2012	Poids Kg	25	360	10	20	Cameroun
2013	Colis	3	23	1	2	Congo,
	Poids Kg	25	360	10	20	Cameroun
2012-2016	Colis	3	23	1	2	Congo,
	Poids Kg	25	360	10	20	Cameroun

Source: DESPA

c) Il en est de même de l'exportation de la viande séchée (Cf. Tableau N°19, ci-dessous)

Tableau N° 19: Exportation Viande Bovine Séchée

Année	Colis	Poids	Départ	Destination
2012	28	2 650	Hadjer Lamis ou du Lac	Nigeria
2013	-	-	-	
2014	12	2 070	Lac	Nigeria
2015	62	5 570	Hadjer Lamis ou du Lac	Nigeria
2016	15	2 080	Lac	Nigeria
2012-2016	117	12 370		

Source : DESPA

3.1.6.3.- Lait et produits laitiers

a) La commercialisation du lait et des produits laitiers a connu depuis 10 ans de profondes transformations liées à la privatisation de la laiterie d'État et à l'essor de la restauration hors foyer. Ces transformations sont surtout visibles autour des principales villes. Le circuit de collecte s'est fortement diversifié sur la base d'un réseau original constitué de collecteurs à motocyclettes. Ce réseau approvisionne un petit nombre de fromageries mais surtout un grand nombre de "bars laitiers". Ces bars commercialisent le lait sous la forme de lait frais ou de lait entier fermenté local : le rayeb. A côté de ces grandes transformations, on constate un dynamisme très fort des circuits traditionnels de commercialisation des produits laitiers locaux comme le lait fermenté écrémé (rouaba), le beurre liquide (dibin bagar) et le lait frais. Ces circuits s'appuient sur un réseau de collectrices et de détaillantes. L'importation de ces différentes activités n'est pas appréciable, fautes de données.

3.1.6.4.- Cuirs et peaux : La commercialisation des cuirs et peaux, bien que dynamique et organisée, reste très artisanale. Le contrôle sanitaire du commerce intérieur des cuirs et peaux donne lieu à la délivrance de certificats sanitaires soumis au paiement d'une redevance payable au Trésor Public, dont le montant est fixé par le décret N° 021/PR/MEHP/85 du 31/01/85 : 1000 FCFA par certificat pour les cuirs, 500 FCFA par certificat pour les peaux. De 2012 à 2016, on relève une évolution régulière du nombre de cuirs de bovins ayant fait l'objet d'un contrôle sanitatire: la majorité des cuirs et peaux sont destinés aux marchés de N'Djaména (CF. Tableau N° 20 , ci-dessous)

Tableau N° 20 : Circulation intérieure	Cuirs	(Bovins)	et Peaux	(Ovins,	Caprins)	
--	-------	----------	----------	---------	----------	--

Année	Certificat	Cuir	Peau	Départ	Destination
				Batha, Chari Baguirmi, Guéra ou du Salamat (1);	(1) N'Djaména;
2012	129	66 452	5 870	Logone Orient de la Tandjilé (2).	(2) Léré
				Moyen Chari, Mandoul, Logones Oriental, Occidental,	Non précisée
2014				Tandjilé, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest, Hadjer	
				Lamis, Batha, Bahr El Gazal, Guéra, Ouaddaï, Sila,	
	357	159 590	17 705	Salamat.	
				Borkou (1); Chari Baguirmi, Guéra, Hadjer Lamis,	(1)Abéché;
2015				Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental, Tandjilé,	(2N'Djaména;
				Ouaddaï(2); Logone Occidental, Mayo Kebbi Est,	(3) Non précisée
	275	242 241	13 080	Salamat, Sila (3);	
2016				Batha, Chari Baguirmi, Guéra, Hadjer Lamis, Mandoul,	N'Djaména
	345	310 053	6 905	Mayo Kebbi Est, Ouaddaï, Sila, Salamat, Tandjilé	
2012-	1 106	778 336	43 560		
2016					

Source: DESPA

L'état analytique des exportations des cuirs et peaux est consigné dans le Tableau N° 21, ci-dessous..

Tableau N° 21 : Exportation Cuirs (Bovins) et Peaux (Ovins, Caprins)

Année	Certificat	Cuir	Peau	Départ	Destination
				Moyen Chari, Mayo Kebbi Ouest, Tandjilé, N'Djaména ou	(1)Nigeria
2012	38	5 719	3 142	du Lac	
2013				Mayo Kebbi Ouest, N'Djaména Hadjer Lamis ou du Lac (1);	(1)Nigeria
				Moyen Chari, Chari Baguirmi, Logone Occidental Mayo	(2) Non précisée
	134	31 723	9 895	Kebbi Est ou du Bahr El Gazal ou du Ouaddaï.(2)	
2014				Moyen Chari, Mayo Kebbi Ouest, N'Djaména, Hadjer	(1)Nigeria
	136	22 701	19 410	Lamis ou du Lac (1); Bahr El Gazal (2).	(2) Non précisée
2015				Hadjer Lamis Lac, Bahr El Gazal, Logone Occidental, Mayo	(1)Nigeria
	404	133 846	7 450	Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest (1).	
2016				Hadjer Lamis Lac, Bahr El Gazal, Logone Occidental, Mayo	(1)Nigeria
	109	49 215	1 642	Kebbi Ouest u de la Tandjilé (1) ; Mayo Kebbi Est. (2)	(2) non précisée
2012-	821	243 204	41 539		
2016					

Source : DESPA

3.1.7. Consommation

3.1.7.1.- Consommation des viandes Parmi les sources protéiques d'origines animales consommées, la viande et le poisson tiennent une place de choix. Les moyennes nationales sont respectivement de 13,4 et 5,8 kg/habitant/an pour la viande et le

poisson. En zone urbaine et rurale ces moyennes sont respectivement de 22 et 11 kg/habitant/an pour la viande, 7 et 5 kg/habitant/an pour le poisson. Il faut noter que la consommation de viande est très élevée par rapport aux autres pays de la sous-région (CEMAC, 2004)

- 3.1.7.2. Consommation du lait et produits laitiers. La consommation individuelle de lait produit au Tchad est de 100 litres par an pour les éleveurs et leur famille et de 9 litres par an pour les citadins et les agriculteurs (PASEP, 2002) À côté de cette production locale, il faut noter que l'importation de lait en poudre et stérilisé est en augmentation. Malgré tout, les besoins en lait ne sont que partiellement couverts.
- 3.1.7.3.- Consommation des œufs. La moyenne nationale de consommation des œufs est de 9,1 kg/habitant/an. Elle est respectivement de 9 et 10 kg/habitant/an dans les villages et les villes.

3.1.8. Autres Productions

- 3.1.8.1.- Les autres productions concernent essentiellement le fumier et le travail. La fumure organique prend de plus en plus de l'ampleur pour l'agriculture sahélienne en raison des coûts élevés des engrais chimiques et de son apport indispensable à l'équilibre des sols. Le fumier est également utilisé comme combustible et comme matériau de construction.
- 3.1.8.2.-Le travail animal est un facteur très largement utilisé dans l'économie nationale. Il représente la principale source d'énergie pour l'agriculture et le transport. On assiste à une progression rapide des effectifs d'animaux de trait (ânes, bœufs, chevaux et chameaux).

3.2. ACTIVITÉS DES PROJETS DU PNDE 2010-2017

3.2.1. Bref retour sur la Vision et Principes fondateurs de mise œuvre efficiente du PNDE

- 3.2.1.1.- Le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) constitue le cadre Sous Sectoriel des interventions pour de développement de l'Élevage. Il est bâti en intégrant, outre les contraintes conjoncturelles, celles d'ordre structurel, notamment (1) la faible Productivité, (2) le Faible revenu et (3) les Problèmes liés à la Bonne Gouvernance.
- 3.2.1.2.- sa vision est d'adapter les activités pastorales aux évolutions du sous-secteur et de son environnement, en mettant l'accent sur l'importance de la performance des unités d'élevage mais aussi sur la professionnalisation des éleveurs et de leurs organisations, et sur un dispositif institutionnel d'appui et de conseil performant (services centraux et déconcentrés du Ministère de l'élevage et des Ressources Animales, centre de recherche, centre de formation, institutions de financement des activités d'élevage, etc.).
- 3.2.1.3.- de ce fait, le PNDE doit permettra au pays de disposer d'un sous-secteur de l'élevage viable et performant sur le plan aussi bien technique que commercial. Ceci repose sur des organisations professionnelles performantes et des professionnels de l'Élevage ayant un accès durable aux services financiers, techniques et de formation adaptés à leurs capacités et besoins et agissant dans un environnement légal et règlementaire sécurisé.
- 3.2.2. Cinq (5) projets dont les principales caractéristiques et les niveaux des réalisations sont présentés dans le Tableau N° 21 ci- contre, ont été conçus, élaborés et mis en œuvre dans le cadre du PNDE 2010-2017.

Tableau N° 22 : État analytique des projets du PNDE 1

N°	Projet	Objectifs/Résultats attendus	Couverture Géographique	Exécution Physique	Exécution Financière			
01	PIRPT 2012-2017 BAD, TCHAD	Amélioration: conditions de vie des transhumantes /sédentaires - meilleur accès aux infrastructures et ressources pastorales (puits, mares, couloirs de transhumance, périmètres pastoraux) et aux services sociaux de base (santé animale, éducation, santé maternelle et infantile	11 Régions : Kanem ; Lac ; Hadjer Lamis ; Chari Baguirmi ; Mayo Kebbi Est, Ouest ; Tandjilé, le Logone Occidental, Oriental ; Mandoul ; Moyen Chari		81,76 %/ 31.07.2017			
02	PADIAT 2012 - ??? BDEAC, TCHAD EXIM BANK	Ruminants de Djarmaya; - Complexes Agro-Indust Ati et Moundou; -Complexe Industriel d'Exploit Partenaires Techniques et Financiers (Process	omplexe avicole Koundoul; - Usine d'Aliment de Djarmaya et Usine pharmaceutique vétérinaire ; - Complexe Indust uminants de Djarmaya ; - Complexes Agro-Industriels d'Amdjrass, Doba et Sarh ; - Complexes industriels abattoir ti et Moundou ; -Complexe Industriel d'Exploitation des Ruminants de Djarmaya : Financement Etat et Cartenaires Techniques et Financiers (Processus de financement majoritairement en cour) ; Réalisations addernes de Moudoun demarré et arrêté ; - Complexe Industriel d'Exploitation des Ruminants de Djarmaya, à 3 sémarrage en janvier 2016 et taux de réalisation 30 - 40%.					
03	PACV 2014-2019	Améliorer les aspects ciblés de l'environnement des affaires et la performance des chaines de valeur agropastorales au Tchad.	Ville de N'Djaména et Périphéries		33,28% / 30.06.2017			
04	PRAPS 2015- 2021 BM, TCHAD	«Améliorer: accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs et capacités à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences »	s pour les pasteurs et Batha, Guéra, Borkou, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Wadi Ea à temps et de façon Fira, Ouaddaï, Sila		12,73%			
05	PASTOR 2015-2022 UE, AFD, TCHAD	Promouvoir une utilisation concertée et durable des ressources pastorales au Tchad : les pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs sont sécurisés dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales	PASTOR SUD: Moyen Chari, Mandoul; PASTOR CENTRE: Batha (Fitri), Guéra; PASTOR EST: Ennedi (Ouest, Est), Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, Salamat.	-	-			

²⁸ Réalisées (R); En cours (EC); Non Engagées (NE)

3.3.3. Difficultés et Contraintes : elles se déclinent en non décaissement, retard de remboursement, arriérés de salaires et indemnité, d'acquisition des biens..., avec entre autres conséquences, le retard de mise en œuvre matérialisé par des faibles taux de réalisations physique et financière. (Cf. Tableau N° 23, ci-dessous).

Tableau N° 23: l'État analytique des principales difficultés et contraintes.

N°	Difficultés - Contraintes/Conséquences	PIRPT	PADIAT	PACV	PRAPS	PASTOR
01	Non décaissement du fonds par BAD /BDEAC/État pour le fonctionnement.	X	X, 2 années de suite	-	-	-
02	Retard d'acquisition des équipements, médicaments et manuels scolaires des centres de services ;	X	-	-	-	-
03	Lenteur dans le recrutement des consultants prévus pour appuyer les activités de clôture	X	-	-	-	-
04	Demande de Remboursement de Fonds par la BDEAC depuis le mois de février 2016/Avis de Crédit bloqué au Trésor Public/Arriérés des salaires/indemnités 13-14 mois.	-	- X	-	-	-
05	Le processus d'approbation des dossiers jugé long a considérablement affecté la mise en œuvre opérationnelle/Retard signature contrat de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)/ a occasionné la mise à disposition tardive des fonds et la mobilisation de l'Assistant Technique pour le démarrage des activités.	-	-	-	-	X
06	Retard: approbation recommandations restructuration composante2 (BM)/compléments salaires 3 fonctionnaires affectés au Projet et des Points Focaux (État)/ Retard processus d'acquisition biens et services: marchés soumis à revue a posteriori (CPM/UCP)	-	-	X	-	-
07	Non mobilisation des ressources de l'État ; lenteur dans le processus d'approbation des marchés.	-	-	-	X	-

3.3.- PERSPECTIVE: PNDE 2: 2017-2021

La reformulation du PNDE 1, 2010 -2017, constitue une exigence afin de conforter sa cohérence et pertinence au PND 2, 2017 -2021, dans un contexte de ressources

3.3.1. PND 2017-2021 : nouveau cadre politique et stratégique national de référence

- 3.3.1.1.- le Plan National du Développement de l'Élevage (PNDE, 2010-2017) a été élaboré et adopté dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté, Phase 2 (SNRP2). Aujourd'hui, le Plan National de Développement (PND, 2017-2021) constitue le cadre de référence pour la politique nationale des interventions du Gouvernement et de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le PND 2017-2021, est décliné en quatre (4) axes stratégiques dont :
- 3.3.1.2.- Axe 1 : Renforcement de l'Unité National: 1.1.la promotion d'une culture de la paix et de la cohésion nationale ; 1.2.la promotion des valeurs culturelle, et 1.3. : le redimensionnement du rôle de la culture comme levier du développement inclusif
- 3.3.1.3.- Axe 2 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de droit : 2.1.la promotion de la performance et de la motivation dans l'administration publique ; 2.2.la promotion de la gouvernance économique ; 2.3.le renforcement d'une véritable culture démocratique, comme mode de gouvernance; 2..4. le renforcement de la sécurité, comme facteur de développement.
- 3.3.1.4.- Axe 3 : Développement d'une économie diversifiée et compétitive : 3.1. une économie diversifié et en forte croissance ; 3.2. un financement de l'économie assuré majoritairement par l'épargne intérieure et les capitaux privés étrangers ; 3.3. les infrastructures comme levier du développement durable. Sans infrastructure, on ne peut pas promouvoir une économie durable et accélérer le développement de la nation.

3.3.1.5.-Axe 4 : Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne: 4.1 un environnement sain, avec des ressources naturelles préservées ; 4.2. un cadre propice à l'épanouissement du bien être des tchadiens

En définitive, le PND 2017-2021, a été validé et le processus de recherche de financement se poursuit. De ce fait, la reformulation du PNDE 2010- 2017 devient une exigence pour conforter sa pertinence et sa cohérence avec le PND 2017-2021.

3.3.2. Un préalable : Disposer des données de différentes sources, notamment.

3.3.2.1- Du point de vue des acteurs enquêtés

50 acteurs ont été enquêté don 22% de Cadres des Services centraux du MEPA; 26% de Délégués Régionaux du Développement Rural (DRDR) ; 22 % de Chefs Secteur et Poste et 30 % des Représentants des Organisationnelles Professions du Sous-Secteurs de l'Élevage (OPE, Cf. Tableau N° 24 ci-dessous).

Ν° Profil Fonction Effectif Conseiller MEPA ²⁹, DGSV ³⁰; Dr Vétérinaire - Zootechnicien, Responsable Projet Camelin; DGEPA32 Dr Vétérinaire 5 2 Agro-Pastoraliste, Socio-Économiste Conseillers Plateforme Pastorale Tchad 3 PASTOR³³; Coordonnateur PRAPS³⁴. 3 Ingénieur de Conception/Assistante d'Université, en Coordonnateur PASTOR; Spécialiste 2 Développement. Rural PRESIBALT35 4 Inspecteur en Planification-Développement Responsable Suivi-Evaluation PASTOR Délégué Régional du Développement Rural dont 13 Agronome, Agro-Environnementaliste, Environnement-Dévelop-Communaut, Sociologue, une (1) Femme Sociologue-Développement Zootechnicien, Ingénieur Techniques Élevage, Ingénieur - Dévelop - Rural, Ingénieur Sciences Appliquées Élevage, Ingénieur Chef Secteur Régional Élevage, Chef Secteur 11 Techniques Élevage, Ingénieur Techniques Élevage et Départemental, Responsable Suivi-Évaluation, Chef Agriculture, Technicien Supérieur Élevage, Technicien de Poste Vétérinaire. Élevage 7 Éleveur Président Fédération Régionale Éleveurs, 15 Responsable CNCPRT, Trésorier Fédération Régionale Éleveurs, Secrétaire Général

Tableau N° 24: État synthétique des acteurs enquêtés

- a1) le changement climatique, l'avancée du désert et des populations animales et humaines de plus en plus nombreuses, avec entre autres conséquences :
 - la Chute drastique de production fourragère entraînant une baisse de productivité du cheptel et de revenu quotidien, surtout chez les éleveurs sédentaires et des femmes ; l'ensablement des mares en saison sèche, le tarissement des Eaux de surface avec concentration du bétail et risque de surpâturage le long des fleuves (notamment le chari) et dans les Yaéré;

Fédération Régionale Éleveurs, SG COPAFIB

50

- la descente précoce vers les zones d'accueil, en quête de pâturages et /ou d'accès au marché, avec tendance à un séjour de plus en plus long des Éleveurs nomades et/ou transhumants, identifiés comme ALLOGÈNES par les sédentaires ou AUTOCHTONES;
- l'extension des terres cultivées, au détriment des espaces pastoraux et des couloirs de transhumance, suscitant des enjeux fonciers importants et déclenchant une compétition accrue d'accès aux ressources fourragères communes, souvent marquée par des conflits Agriculteur-Éleveur, Éleveur-Éleveur (en partilier au centre et dans la zone méridionale) gérés de manière partiale, en l'absence d'un mécanisme pertinent y afférent;
- a2) la non maîtrise de la situation sanitaire du cheptel illustrée par :

Total Général a) des problèmes majeurs

²⁹ Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) ;

³⁰ Directeur Général des Services Vétérinaires (DGSV)

³¹ Président de l'Ordre National des Vétérinaires du Tchad (ONVT)

³² Directeur Général de l'Elevage et des Productions Animales (DGEPA)

³³ Projet d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR)

³⁴ Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

³⁵ Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)

- des interventions, sans surveillance épidémiologique et une planification stratégique: non respect des périodes requises de vaccination, de l'importance du cheptel et des conditions locales (pertinence de la
- durée et des moyens) ; faiblesse de cadre législatif et de contôle inappropriés, susceptible de favoriser des ventes illicites dominante des produits vétérinaires ;- persitence des cas de: Charbon Bactéridien, Charbon Symptomatique, Pasteurellose Péripneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB); Trypanosomiases ; plaies ; camélidés, ecthyma contagieux des Petit Ruminant , en déhors présence massive des insectes piqueurs, notamment les Glossines, Taons : les éleveurs sont astreints de séjourner 3 mis sur la terre ferme (lac) ;
- la menace des agents des Eaux et Forêts , dans les zone de concentration du bétail, en cas des parcs de vaccination faits de branchages ;
- l'absence d'une législation pertinente relative à la profession vétérinaire, confortant une confusion des rôles des différentes catégories d'acteurs et le non respect des normes de l'Office International des Epizooties (OIE), en l'occurrence la couverture vaccinale du cheptel de 90%, le ratio Vétérinaire/Cheptel, 1/3000 UBT, la signature des actes vétérinaires (Laissez Passer Sanitaire de circulation intérieure du bétail, Passeport Sanitaire pour le bétail à l'exportation) par les nons vétérinaires;

a3) des difficultés d'Alimentation et d'Abreuvement du bétail, montrées par :

- des difficultés d'accès aux suppléments alimentaires (graine, tourteau de coton) vendus préférentiellement aux commerçants ou transférer au Nigeria, Niger;
- la faible accès à l'Eau liés à une productivité reduite des ouvrages hydrauliques existants en nombre insuffisant, très souvent implantés sans concertation (en particulier avec les bénéficiaires) et majoritairement sans eau;
- la menace des Éleveurs traditionnels par l'apparition de "Nouveaux Éleveurs" et l'accaparement des terres ;
- la forte chaleur et la récurrence de feux de brousse ;
- la menace de la viabilité du Système d'Élevage dominante traditionnelle (Nomadisme, Transhumance, Système Sédentaire) : insécurité et Crises dans les pays voisins (Cameroun, Niger, Nigeria, Soudan, Lybie), Menace de Boko Haram;
- l'accès de l'Éleveur, sa famille et sa communauté à l'Éducation, la Santé et à l'Eau, noté marginal et l'exode rural massif lié à la précarité et à une perception négative du secteur rural par les acteurs : "Ceux qui restent en milieu rural sont ceux qui échouent";

a4) des conditions d'Exploitation du Cheptel marquées par

- l'insuffisance de marché de bétail, des abattoirs et des aires d'abattage qui de surcrôit respectent peu voire pas les normes sanitaires requises : infrastructures vétustes, souvent sans Eau, Conditions d'hygiène et d'entretien médiocres;
- tendance à l'exportation illicite du Bétail sur pieds, souvent à très souvent dans le sillage de la transhumance/nomadisme;
- l'absence d'un dispositif de soutien à l'initiative privée, dans les domaines de la production animale , de la commercialisation et de la transformation ;
- a5) des Organisations Professionnelles du Sous Secteur de l'Élevage (OPE) maifestent une faible résilience liée aux modalités de leur émergence par les projets : elles s'arrêtent dès que les projets s'arrêtent.
- a6) des Conditions de travail inappropriées matérialisée une par une stuation de pléthore de personnel technique, dans les Services centraux, de carence, dans les Services déconcentrés et :
 - une inadéquation Profil/Poste/Expériences professionnelles;
 - une instabilité aux postes de responsabilité, à toutes les échelles de la hiérarchie ;
 - des Équipements techniques insuffisants et vétustes, manque de Magasin de stockage des produits, Chaîne de Froid, Source d'énergie ;
 - une allocation budgétaire sur le budget de l'État notée peu pertinente aux besoins spécifiques en financement requis pour un soutien à la promotion du Sous Secteur de l'Élevage : de surcroît, sa mobilisation à temps opportun, demeure problématique;
 - le financement extérieur des projets (Pastoralisme, résilience, santé animale, recherche, production animale) est noté majoritaire;
 - l'inexistence d'un mécanisme de suivi des carrières et d'un plan de formation sont également relevé ;
 - la difficulté de collaboration à différentes échelles de la DRDR : tendance des responsables à préserver les avantages de leur domaine spécifique (Elevage, Agriculture, Environnement) ;

- a7) le manque de dispositif d'appréciation et de réactualisation permanente des données fiables, cohérentes et pertinentes sur le Sous-Secteur de l'Élevage (Production, Commercialisation, Transformation, Consommation (dernières statistiques 1976), entrainant souvent un discours biaisé.
- b) des appréciations des modalités d'intervention
- b1) la Conception et l'élaboration des programmes et projets appliquent souvent l'approche pluridisciplinaire. Toutefois, pour le montage des projets, il se pose le problème de la contribution financière de l'État, de portage et de maîtrise des réalités tchadiennes par les Experts/Consultants extérieurs;
- b2) la mise en œuvre des Programmes et Projets montrent également des faiblesses:
 - les interventions prioritaires concernent surtout les "Bovins". Dans un contexte de pauvreté et d'insécurité, phénomènes avérés du monde rural, l'Élevage des animaux à cycle court (Petits Ruminants, porcs, volailles) pourrait constituer une alternative pour renforcer la résilience des populations rurales vulnérables, en général et celle des femmes en particulier, dans la perspective de leur autonomisation;
 - par ailleurs les projets prioritaires du MEPA accordent une place prépondérante aux gros investissements, notamment des industries dans un contexte de pauvreté et de marché très serré ;
 - l'accompagnement des producteurs, en général et de la femme rurale en particulier, est marqué par une faible volonté de création de petites unités appropriables par les producteurs, en général et les femmes, en particulier, notamment celles relatives à la préparation des animaux de qualité pour l'abattoir:;
 - il se pose également la question de conforter la contribution financière de l'État et de respect des procédures, en dehors des difficultés de synergie d'actions pour une valorisation optimales des ressources financières de différentes sources ; .
 - la prégnance du népotisme et l'intrusion des politiciens dans la sélection du personnel des programmes et projets, au détriment de la qualification et d'expériences avérées;
- c) Perspectives: Domaines prioritaires
- c1) veiller à la maîtrise des interventions cohérentes, pertinentes au contexte de populations animales et humaines de plus en nombreuses, de changement climatique et d'avancée de désert afin d'assurer la promotion d'une productivité durable des différents systèmes d'Élevage et Pastoraux, notamment:
 - la maîtrise de la Santé Animale, des maladies prioritaires ;
 - la sécurisation de la mobilité des Systèmes pastoraux avec l'Éleveur, acteur central:
 - l'appui à la diversification des activités des Éleveurs, des Femmes, en l'occurrence de l'Élevage des moutons, chèvres, volailles, lapins et des porcs, comme moyens d'existence (source de nourriture et de revenu);
 - l'accompagnement du soutien aux initives privées de production, commercialisation, transformation, conservation et de consommation ;
 - l'amélioration de l'environnement juridique notamment la réactualisation des textes législatifs et règlementaires relatifs à l'Élevage en général et au Pastoralisme, en particulier ;
- c2) soutenir la maîtrise des conditions de travail requises pour obtenir des prestations de qualité porteuses de changements positifs et cumulatifs, sur le plan social (Emploi des jeunes), économique et financier;
- c3) renforcer la viabilité technique, économique, sociale et organisationnelle des Organisations Professionnelles de l'Elevage et du Pastoralisme, de Commercialisation et de Transformation du bétail et des produits animaux afin de conforter leur participation en qualité d'acteurs responsables reconnus par les différents partenaires.
- c4) veiller à une Exploitation optimale du Cheptel en :
 - renforçant les infrastructures de préparation et commercialisation des viandes de boucherie (Abattoirs, Aires d'abattoirs, Étales, Marchés de bétail) qui respectent les normes ;
 - facilitant l'accès aux marchés local, national, sous régional, régional, international : conforter le nombre de Marchés de Bétail existants ; répondre aux exigences du Marché extérieur (respect des normes de l'OIE);
 - assurant le contrôle efficace et efficient des circuits de commercialisation du bétail, des unités de transformation et de vente des produits animaux...;
 - Formant des Éleveurs en embouche, des bouchers en transformation des produits animaux et des Commerçants en Marketing...
 - facilitant la promotion du Secteur Privé dans le développement du Sous Secteur de l'Élevage :
- c5) conduire un processus de recherche et de réflexion prospectives, en l'occurrence sur comment :
 - obtenir une vision commune, concertée (Éleveurs, Politiciens, MEPA, tous les acteurs concernées) sur les stratégies de valorisation optimale, dans la durée, des importantes ressources pastorales ?;

- rendre l'Élevage et le pastoralisme viables, durables et rentables pour l'Éleveur et l'État, dans les 20 prochaine années en prenant en compte la dynamique sahélienne de changement climatique et de dégradation de l'écosystème, les populations animales et humaines de plus en plus nombreuses, la problématique de l'Éducation, la Santé et l'Eau en milieu pastoral et de la Citoyenneté (voté, être voté) ?
- valoriser l'espace sahélien en développant des infrastructures pastorales, des cultures fourragères, l'accès soutenu à l'alimentation du bétail, à l'Eau et au marché ?
- rendre opérationnels et pertinents l'Institut de Recherche en Élevage pour le Développement (IRED), le Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales au Tchad (REPIMAT), le Réseau d'Observation des Pâturages Naturelles (ROPANAT), la Direction d'Etudes, des Statistiques, de Planification et des Archives (DESPA), l'École Nationale des Techniques d'Élevage (ENATE)...?;
- assurer l'organisation et la promotion durable des filières animales : Production Commercialisation Transformation Consommation;
- soutenir la création d'une Banque pour le développement du Sous Secteur de l'Élevage ;

3.3.2.2.- Des ressources documentaires, sur

- a) l'importance socio-économique qui se traduit par :
 - un cheptel numériquement important : les résultats provisoires du Recensement Général de l'Elevage (RGE) annoncés affichent plus de **94 millions de têtes**;
 - des flux annuels de revenus sont estimés actuellement à 140 milliards de F.CFA et une valeur ajoutée à 210 milliards F.CFA. Le capital bétail représente plus de 3000 Milliards de F.CFA dont 51% d'apport des Bovins, 29% pour les Camelins, 10% pour les Ovins/Caprins, 6% pour les Équins/Asins et 4% pour la volaille (PAO/MDPPA, 2013).
 - son impact sur la balance commerciale notable : hors secteur pétrolier, il constitue la première contribution au PIB car sa part dans les exportations du Tchad varie de 30% à 50% selon des estimations plus récentes (INSEED, 2010). Il contribue à hauteur de 37% du PIB agricole, 14 à 20% du PIB national (INSEED, 2004 et 2010). Aussi, sa contribution à l'amélioration de la production agricole (culture attelée) à la gestion de la fertilité des sols (fumure organique) est-elle fortement appréciée;
 - et social primordial: il occupe 40 % de la population active et fait vivre plus de 70 % de la population rurale en procurant une source de revenus à la frange la plus défavorisée au point de vue productions végétales (zones saharienne et sahélienne), contribuant ainsi de fait à la réduction de la pauvreté.
- b) d'importants atouts et potentialités sur lesquels le pays peut fonder de réels espoirs pour assurer son développement de manière durable dont :
 - l'existence d'un important capital de bétail estimé à plus de 94 millions de têtes millions de têtes (toutes espèces confondues) disposant d'un potentiel de production très important et dont 80% appartiendrait aux systèmes pastoraux (Barraud et al. 2001).
 - l'existence de traditions pastorales (transhumance et nomadisme) a permis la conception et la mise en place des systèmes d'élevage adaptés aux conditions écologiques et climatiques permettant de mieux valoriser les ressources pastorales d'un patrimoine constitué d'une réserve de plus de 84 millions d'hectares de pâturages naturels, représentant 65% de la superficie totale Tchad À ces pâturages naturels, il est à comptabiliser les ressources dites : (iv) en eau dont celles mobilisées pour l'abreuvement des troupeaux provenant de différentes sources (Eau de surfaces pérenne, temporaire, puits traditionnels et puits modernes) ; (v) ressources minérales naturelles qu'on exploite par la pratique dite de la « Cure salée » constituées du natron et des terres salées de manière générale localisées en zone sahélienne ou saharienne et sont accessibles aux transhumants. le Tchad dispose d'un Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) qui constitue un cadre stratégique de gestion des ressources en eau. Les sous produits agricoles et agroindustriels, actuellement peu valorisés par les systèmes d'élevage traditionnels, peuvent être une source non négligeable d'apports alimentaires dans les unités d'intensification des productions animales
 - le Tchad, à l'échelle régionale, se positionne en qualité de l'un des plus gros producteurs de bétail. De ce fait, peut-il jouer un rôle central au sein de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et envisager des exportations mieux contrôlées vers la Libye, les pays du golfe et
 - d'autres ; l'acquisition du statut de pays indemne de Peste Bovine, décerné par l'OIE en Mai 2005, ouvre des perspectives intéressantes pour les exportations de viande grâce à l'existence d'importants marchés pour l'exportation des produits de l'élevage dans la sous région ;

- aussi, le Tchad dispose, du REPIMAT³⁶, outil de veille et d'anticipation en matière de lutte contre les maladies animales, de l'Institut de Recherche en Élevage pour le Développement (IRED) et d'un Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires : (CECOQDA) ;
- pour la promotion des Organisations socioprofessionnelles dynamiques, viables, le Tchad s'est doté d'un cadre institutionnel favorable à la structuration des professionnels de l'élevage (OP, GIP, GDS, Unions et associations diverses):les principaux textes juridiques réglementant les organisations socioprofessionnelles sont : (i) l'ordonnance N°27/INT/SUR/62 du 28 juillet 1962, définissant les règles d'une organisation du type associatif et son décret d'application N°165/INT/SUR relatif aux procédures et modalités pratiques de déclaration et de gestion des organisations à caractère associatif ; (ii) l'ordonnance N°025/PR/92 du 7 décembre 1992, portant statuts des groupements, des groupements à vocation coopérative et son décret d'application N°066/PR/MET/94.
- le Ministère en charge de l'Élevage fait partie des secteurs dits « prioritaires » sur lesquels le Gouvernement compte s'appuyer afin de bâtir son programme de développement économique et social à moyen et long terme. De ce fait, il pourrait, comme ceux des autres secteurs, bénéficier d'un accès prioritaire aux ressources pour le financement de ses activités ; aussi, un mécanisme de Suivi inter ministériel a été créé pour faciliter et accompagner l'intégration des programmes et projets à initier pour le développement rural au Tchad ;
- la disponibilité des partenaires au développement pour appuyer le Gouvernement dans sa politique visant à promouvoir le développement du secteur de l'élevage. Cet appui très varié, demeure constant et a tendance même à se renforcer dans le domaine du développement pastoral., en dehors du financement de l'État, ceux de la Banque Africaine de Développement (BAD) : le Projet d'Infrastructures Rurales, Pastorales et de Transhumance (PIRPT, 2012-2017); de la Banque Mondiale (BM) : le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS Tchad, 2015-2021) et de l'Union Européenne (11ème FED) et , Agence Française de Développement (AFD) : le Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR, 2015-2021).
- c) Enfin, dans le cadre du développement du Pastoralisme, de la Santé, des Productions et des Filières animales, le Ministère en charge de l'Élevage a des acquis indéniables :
 - existence de dispositif organisationnel à différentes échelles géographiques du pays; négociation et obtention des financements de différentes sources pour les programmes et projets d'élevage³⁷; existence d'un cadre d'échanges et de concertation multi-acteurs: la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT); personnels cadres et agents engagés; recul de certaines pathologies, en l'occurrence la peste bovine;
 - développement des infrastructures d'hydraulique pastorale, promotion des organisations des professionnels de l'élevage dont la participation dans la conception de certains projets (dont le PRAPS, le PASTOR) est reconnue ; la gestion des infrastructures d'hydraulique et crises pastorales (dont celles consécutives à la crise en RCA) est avérée, ...
- d) Toutefois des menaces subsistent et s'expriment en termes :
 - d'inexistence de mécanisme opérationnel de financement durable des activités du Ministère en charge de l'Élevage, sur le budget propre de l'État, pour assurer la disponibilité et la valorisation conséquentes des ressources financières, humaines (de qualité, en quantité), matérielles et logistiques requises pour l'accomplissement des missions, matérialisée par une précarité des conditions de travail, facteur de démotivation : la vulnérabilité de la Plateforme Pastorale (PPT), cadre de concertation multi- acteur, liée à un financement extérieur majoritaire, en est une autre illustration ;
 - de dysfonctionnement marqué par la multiplication des structures, à différentes échelles hiérarchiques et en inadéquation avec les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques disponibles et matérialisé par des actions ponctuelles, émiettées et isolées sur fond d'improvisation matérialisé très souvent par le manque de synergie, de complémentarité et d'entretien de déficit de communication,
 - illustré entre autres par un dispositif organisationnel dont 15% de Sous Secteurs Élevage (SSE) et 58 % de Postes vétérinaires (PV) non occupés.
 - d'inexistence de dispositif d'anticipation, de veille et de prospective multi acteurs en matière de promotion du Sous Secteur de l'Élevage opérationnel, notamment le Réseau d'Observation des Pâturages

2.

³⁶ Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales au Tchad : REPIMAT

³⁷ PNE; PARC I, II; PASEP; PAFIB; PIRPT; PADIAT; RGE.; PRAPS; PASTOR...

Naturels (ROPANAT); le Réseau d'Épidémiosurveillance des Maladies Animales (REPIMAT) : l'improvisation apparait alors fortement comme un mode de "gestion adoptée"

- d'inexistence de dispositif de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), à différentes échelles de la hiérarchie, capable d'assurer l'Adéquation Qualification-Expériences professionnelles/Poste de travail, illustrée à la fois par des situations de pléthore de personnel, dans les structures centrales et de carence, dans les structures déconcentrées mais surtout par l'entretien de la prépondérance des stratégies individuelles au détriment des stratégies institutionnelles;
- de prégnance de la logique étatique (Politique étatique) sur la logique d'acteurs (Politique publique), limitant la participation des éleveurs, des commerçants de bétail, des transformateurs, des opérateurs économiques, voire des vétérinaires privés, à la planification des actions et à la prise des décisions les concernant, en l'absence de Plan pertinent de Renforcement des Capacités de ces différentes catégories d'acteurs

e) ainsi que des contraintes³⁸ et des difficultés, notamment :

- le sous-secteur de l'élevage est soumis également à de nombreuses contraintes qui sont d'ordre écologique, socio-économique, démographique, organisationnel et technique ;
- Il est également à relever les problèmes liés à la bonne gouvernance en raison de la faible capacité d'intervention, de manque de coordination et de communication des services publics pour appuyer les opérateurs de l'élevage, de grande faiblesse du processus de privatisation dans le cadre de la profession vétérinaire, l'inexistence des filières organisées viables et la désorganisation des systèmes de distribution d'intrants ;
- les faibles revenus des éleveurs dus à la difficulté d'accès aux marchés ne sont pas du reste, notamment l'absence de mesures d'accompagnement, d'un système d'informations fiables sur les marchés, les conditions d'exportations difficiles, handicapant un développement des filières d'élevage
- la vulnérabilité des éleveurs est particulièrement accentuée pendant la période de soudure (mars à juin) au cours de laquelle les animaux sont amaigris et les éleveurs ont tendance à déstocker tandis que les prix des céréales commencent à s'élever parce que les ménages reconstituent leurs stocks en vue de la période de soudure agricole. Par ailleurs, l'insuffisance des pistes et des couloirs de transhumance matérialisés entraîne souvent des conflits entre éleveurs et agriculteurs lors de la période de la transhumance du nord vers le sud;
- les maladies se propagent facilement dans un contexte de faible couverture des services de santé animale et d'absence de contrôle aux frontières lors des mouvements transfrontaliers, lié à un dispositif organisationnel peu voire pas opérationnel. La situation épidémiologique est en effet accentuée par une faible réglementation des mouvements des animaux et l'absence d'un programme d'éradication des maladies de la liste de l'Organisation mondiale de la santé animale et de cartes épidémiologiques ;
- enfin, l'inadaptation et la faiblesse de la recherche vétérinaire et zootechnique marquées le manque de ressources humaines qualifiées et de dispositif de veille et d'anticipation opérationnel, l'insuffisance des ressources financières, matérielles, logistiques et la présence des maladies animales, figurent parmi les contraintes majeures qui limitent la productivité de l'élevage.

3.3.3. Et, du partage des ressources rares entre plusieurs priorités

Le Tchad vit un contexte des ressources rares qu'il faut à partager entre plusieurs priorités. Afin de répondre à ce contexte, les deux (2) programmes de développement du PNDE1, 2010-2017 sont reformulés et déclinés dans le cadre stratégique du Plan National de Développement de l'Elevage, Phase 2 ou PNDE2, 2018-2021.

³⁸ Projet d'Appui au Système d'Elevage Pastoral (PASEP) : Rapport d'évaluation, juin 2003

IV. CADRE STRATÉGIQUE DU PNDE 2: 2017-2021

4.1. PLAN D'ACTIONS

4.1.1. Programmes

Le plan d'actions du Plan national de Développement de l'Élevage, Phase 2 (PNDE 2, 2017-2021) est structuré en deux (2) programmes. Il s'agit :- du Programme I: Diversification et Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux, et ; - du Programme II : Renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles

4.1.2. Objectifs

4.1.2.1.- Objectif Général

L'objectif global vise à « assurer une augmentation durable de la production animale afin d'améliorer et d'accroître la contribution du Sous - Secteur de l'Élevage à la croissance des revenus des Éleveurs (en l'occurrence ceux des plus vulnérables) et de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ».

4.1.2.2.- Objectifs Spécifiques sont :

a) Programme I : Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux :

La productivité d'un élevage est liée à des facteurs qui interfèrent les uns sur les autres. L'amélioration de ces facteurs, pour être efficace, doit se faire, de manière cohérente. En d'autres termes : (i) L'apport d'une alimentation équilibrée aux animaux suppose la maîtrise des problèmes de santé ; (ii) De même l'utilisation d'un reproducteur de qualité exige la disponibilité d'une alimentation équilibrée. De ce fait, l'amélioration des conditions d'élevage constitue un préalable à toute amélioration génétique. De ce fait, il s'agit :

- d'assurer la protection sanitaire du cheptel
- sécuriser la mobilité et les espaces pastoraux et agro-pastoraux :
- promouvoir l'accès rentable pour les Éleveurs, Pasteurs et Agro-pasteurs aux marchés intérieurs et extérieurs :
- renforcer la résilience des populations vulnérables.

b) Programme II : Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles :

L'élaboration du PNDE2, 2017-2021 et en perspective sa mise en œuvre, sont dans un contexte marqué par la mondialisation de l'économie, les changements climatiques rapides, une démographie urbaine et rurale galopante³⁹. Ces changements interrogent à la fois, sur la sécurité alimentaire, le nombre des Jeunes à Former et à Insérer, la qualité des services publics et la qualité de vie des populations urbaines et rurales, qui continueront à croître. Aussi laissent-ils supposer que chaque acteur puisse maîtriser ses rôles, se développer, se diversifier, s'adapter, voire devenir concurrent. Dans la perspective de répondre à cette exigence et accroître sa performance, le MEPA a identifié le renforcement constant des capacités organisationnelles et opérationnelles des différentes catégories d'acteurs, comme une pièce stratégique. En définitive, s'agit-il de :

- promouvoir un dispositif opérationnel pour le MEPA:
- renforcer la légitimité et des organisations des acteurs (Éleveurs, Pasteurs, Agro-pasteurs, Commerçants du bétail, transformateurs et autres) du Sous-Secteur de l'Élevage (OPE) afin qu'elles puissent participer, en qualité de partenaires responsables et reconnus : à la bonne gouvernance et à la défense des droits et des intérêts des Éleveurs, Pasteurs et Agro-pasteurs (Femmes, Hommes et Jeunes) ; à une meilleure diffusion et application des textes législatifs liés à la gestion durable des ressources naturelles et du foncier pastoral et à la reconnaissance de leur spécificité :
- promouvoir un dispositif opérationnel de veille et d'anticipation capable de disposer et de diffuser des données cohérentes et pertinentes sur le Sous-secteur de l'Élevage (évolution des systèmes d'Elevage, Pastoraux et Agro pastoraux, de la situation zoo-sanitaire, des marchés, de la consommation locale et extérieur...):

_

³⁹ La population totale du Tchad passera de 10, 1543 Millions d'habitants en 2008, à 30, 082,4 Millions en 2050. Le pourcentage des populations urbaines et le ratio Ruraux /Urbains passeront respectivement de 26,8% à 53,7 % et de 2,7/1 à 0,9/1. Les jeunes de moins de 20 ans représentent, plus de 50 %

4.1.3. Sous programmes

Les deux (2) programmes du PNDE 2 sont déclinées en Sous programmes de la manière suivante :

4.1.3.1.- Programme I : Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux :

a) Sous Programme 1.1: Protection sanitaire du cheptel

- maîtriser la surveillance active des maladies prioritaires sur liste de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE);
- disposer d'une planification stratégique de lutte contre les maladies prioritaires sur la liste de l'OIE, notamment la PPCB, la PPR, les Charbons bactérien, symptomatique, la Pasteurellose;
- conduire régulièrement, sur la base du plan stratégique, des actions de lutte contre les maladies prioritaires sur la liste de l'OIE, notamment la PPCB, la PPR, Charbons bactérien, symptomatique, Pasteurellose.

b) Sous Programme 1.2 : Sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux :

- rendre les Centre de Services ('Éducation, Eau, Jumelage Santé animale Santé humaine) opréationnels pour évaluer leur pertinence pour les Eleveurs et leurs familles, les communautés pastorales;
- expérimenter l'Éducation, le Jumelage Santé animale -Santé humaine dans un contexte de mobilité ;
- mieux articuler les aménagements et la sécurisation des axes de transhumance et de commercialisation en : conduisant une étude diagnostique et prospective de la cohérence de la repartition spaciale des puits pastoraux, des mares et des marchés à bétail existants, des ressources pastorale disponibles; facilitant l'accès aux ressources naturelles pastorales et aux supléments alimentaire ((graine, tourteau de coton), en confortant les puits, mares, marchés à bétail, les couloirs balisés, les aires de stationnement disponibles; conduisant une réflexion de haut niveau entre pouvoirs publics, partenaires au développement et utilisateurs sur le financement et l'entretien des infrastructures de commercialisation et d'hydraulique pastorale afin de pérenniser le patrimoine existant; développant des mesures structurelles de soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale par des appuis d'urgence ciblés, la production structurelle d'aliments du bétail, la protection du capital génétique des races locales, la reconstitution des troupeaux au sortir des crises et le renforcement des services de santé animale indispensable; négociant et acquérant des accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs et agro-pasteurs au changement climatique et la conservation de la biodiversité; appliquant un cadre législatif et règlementaire approprié.

c) Sous Programme 1.3 : Promotion de l'accès rentable pour les Éleveurs, Pasteurs et Agro-pasteurs aux marchés intérieurs et extérieurs

- établir et mettre en œuvre des mécanismes concertés et transparents de taxation sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage (fiscalité équitable et réinvestissement budgétaire public à hauteur des enjeux) et la sécurisation des échanges transfrontaliers dans la perspective de la réduction des risques d'enlèvement des enfants, de vol et de prédation au passage des frontières ;
- faciliter l'accès aux suppléments alimentaires, notamment au tourteau et à la graine de coton et autres ;
- construire deux (2) usines d'aliments du bétail à DJERMAYA et KOUMRA;
- encourager l'investissement privé dans la production, la distribution d'aliments du bétail, la transformation des produits animaux (produits laitiers notamment) et l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires ;
- construire un complexe frigorifique et Abattoir moderne à BONGOR

d) Sous Programme 1.4 : Renforcerment de la résilience des populations vulnérables.

- promouvoir le petit élevage (Ovins, Caprins, Porcins, Volailles et Lapins), comme source de nourriture et des revenu, en particulier des menages ruraux, des femmes, et des jeunes ; :
- mettre en place des apuis financiers (micro crédits) et techniques appropriés en faveur des initiatiatives porteuses de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et de soutien à l'emploi des jeunes.

4.1.3.2.- Programme II : Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles :

a) Sous Programme 2.1: Promotion d'un dispositif opérationnel pour MEPA:

- conduire une évaluation diagnotique et propective du MEPA dans la perspective de proposer un dispositif organisationnel et opérationel cohérent et pertinent aux enjeux et au contexte de ressources rares ;
- renforcer la disponibilité du MEPA en compétences transversales : Économie, Sociologie, Statistiques, Planification stratégique, Technologie alimentaire, Gestion des Entreprises...
- favoriser des échanges d'expérience sur la nécessité de cohérence des actions entre les pays des zones sahariennes, sahéliennes et soudaniennes.
- renforcer le dialogue entre la recherche appliquée et les OPE afin d'améliorer les connaissances sur les dynamiques, la productivité et la rentabilité des systèmes d'Élevage, pastoral et Agro- pastoral;
- renforcer les conditions d'un partenariat dynamique et porteur des changements positifs et cumulatifs, entre les différentes catégories d'acteurs du Sous Secteur de l'Élevage.....
- renforcer les capacités de la société civile à participer à l'élaboration, le suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques, en général et celles du Sous secteur de l'Elevage, en particulier ;
- négocier et obtenir des allocations requises sur le budgetde l'État, en rapport à l'importance, aux enjeux et à la contribution du Sous Secteur de l'elevage au développement socio-éconmique.

b) Sous Programme 2.2 : Renforcement de la légitimité et de la participation des organisations des acteurs

- élaborer une évaluation diagnostique et prospective des organisations professionnelles du Sous-Secteur de l'Élevage (Éleveurs, Pasteurs, Agro-pasteurs, Commerçants du bétail, transformateurs et autres)
- élaborer un plan de renforcement de la viabilité technique, économique, sociale et organisationnelle des OPE et assurer le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre.

c) Sous Programme 2.3 : Promotion d'un dispositif opérationnel de veille et d'anticipation

- conforter les dispositifs existants: le Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies au Tchad (REPIMAT), le Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP), l'Institut de Recherche en Elevage pour le Développement (IRED), la Direction des Etudes, des Statistiques, de la Planification et des Archives (DESPA), l'Ecole Nationale des Techniques d'Elevage (ENATE), la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) et le Fonds National Élevage (FNE);
- renforcer les capacités opérationnelles de CECOQDA;
- mettre en place des mécanismes permanents de suivi technico-économique des principaux types d'élevage impliquant la recherche et les universités de manière à renforcer les connaissances scientifiques sur l'élevage pastoral
- intensifier la recherche d'innovations dans les politiques publiques d'Éducation Santé –Eau et de formation professionnelle des jeunes des espaces saharo-sahéliens ;
- explorer les possibilités d'exploitation des moyens modernes de communication (transport, téléphonie, internet) , d'accès aux services bancaires et d'une couverture de réseau sur l'ensemble des territoires des Etats ;

4.1.4. Résultats attendus

4.1.4.1.- Programme I: Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux:

a) Sous Programme 1.1: Protection sanitaire du cheptel

- la surveillance active des maladies prioritaires sur liste de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), est maîtrisée;
- une planification stratégique de la lutte contre les maladies prioritaires sur la liste de l'OIE, notamment la PPCB, la PPR, les Charbons bactérien, symptomatique, la Pasteurellose, est disponible;
- des actions de lutte contre les maladies prioritaires sur la liste de l'OIE, notamment la PPCB, la PPR, les Charbons bactérien, symptomatique, la Pasteurellose, sont régulièrement conduites, sur la base de la planification stratégique.

b) Sous Programme 1.2 : Sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux :

- les Centre de Services (Éducation, Eau, Jumelage Santé –Santé humaine) sont opréationnels et leur pertinence pour les familles et les communautés pastorales, est évaluée;
- l'Éducation et le Jumelage Santé animale Santé humaine dans un contexte de mobilité, sont expérimentés;
- les aménagements et la sécurisation des axes de transhumance et de commercialisation, sont mieux articulés. De ce fait, une étude diagnostique et prospective de la cohérence de la repartition spaciale des puits pastoraux, des mares et des marchés à bétail existants, des ressources pastorales disponibles, est conduite; l'accès aux ressources naturelles pastorales et aux supléments alimentaire ((graine, tourteau de coton), en confortant les puits, mares, marchés à bétail, les couloirs balisés, les aires de stationnement disponibles, est facilité; une réflexion de haut niveau entre pouvoirs publics, partenaires au développement et utilisateurs sur le financement et l'entretien des infrastructures de commercialisation et d'hydraulique pastorale afin de pérenniser le patrimoine existant, est conduite; des mesures structurelles de soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale par des appuis d'urgence ciblés, la production structurelle d'aliments du bétail, la protection du capital génétique des races locales, la reconstitution des troupeaux au sortir des crises et le renforcement des services de santé animale indispensable, sont développées; des accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs et agro-pasteurs au changement climatique et la conservation de la biodiversité, sont négociés et acquis ; un cadre législatif et règlementaire approprié, est appliqué;

c) Sous Programme 1.3 : Promotion de l'accès rentable pour les Éleveurs, Pasteurs et Agro-pasteurs aux marchés intérieurs et extérieurs

- des mécanismes concertés et transparents de taxation sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage (fiscalité équitable et réinvestissement budgétaire public à hauteur des enjeux) et la sécurisation des échanges transfrontaliers dans la perspective de la réduction des risques de vol et de prédation au passage des frontières, sont établis et mis en œuvre ;
- l'accès aux suppléments alimentaires, notamment aux tourteaux et graine de coton et autres, est facilité ;
- deux (2) usines d'aliments du bétail sont construites à DJERMAYA et KOUMRA ;
- l'investissement privé dans la production, la distribution d'aliments du bétail, la transformation des produits animaux (produits laitiers notamment) et l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires, est encouragé;
- un complexe frigorifique et Abattoir moderne est construit à BONGOR

d) Sous Programme 1.4 : Renforcerment de la résilience des populations vulnérables.

- la promotion du petit élevage (Ovins, Caprins, Porcins, Volailles et Lapins), comme moyen d'existence (sources de nutrition et de revenu), en particulier des menages ruraux, des femmes, et des jeunesl, est effective;
- des apuis financiers (micro crédits) et techniques appropriés en faveur des initiatiatives porteuses de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et de soutien à l'emploi des jeunes, sont mis en place.

4.1.4.2.- Programme II : Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles :

e) Sous Programme 2.1 : Promotion d'un dispositif opérationnel pour le MEPA :

- une évaluation diagnotique et propective du MEPA dans la perspective de proposer un dispositif organisationnel et opérationel cohérent et pertinents aux enjeux et aux contexte de ressources rares , est conduite;
- la disponibilité du MEPA en compétences transversales : Économie, Sociologie, Statistiques, Planification stratégique, Technologie alimentaire, Gestion des Entreprises, est renforcée ;
- des échanges d'expérience sur la nécessité de cohérence des actions entre les pays des zones sahariennes, sahéliennes et soudaniennes, sont favorisés ;
- le dialogue entre la recherche appliquée et les OPE afin d'améliorer les connaissances sur les dynamiques, la productivité et la rentabilité des systèmes d'Élevage, pastoral et Agro- pastoral, est renforcé;

- les conditions d'un partenariat dynamique et porteur des changements positifs et cumulatifs, entre les différentes catégories d'acteurs du Sous Secteur de l'Élevage, sont renforcés ;.
- les capacités de la société civile de participation à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, en général et celles du Sous secteur de l'Elevage, en particulier, sont renforcées ;
- des allocations requises sur le budgetde l'État par rapport à l'importance et aux enjeux du Sous Secteur de l'elevage, sont négociées et obtenues.

f) Sous Programme 2.2 : Renforcement de la légitimité et de la participation des organisations des acteurs

- une évaluation diagnostique et prospective des organisations professionnelles du Sous-Secteur de l'Élevage (Éleveurs, Pasteurs, Agro-pasteurs, Commerçants du bétail, transformateurs et autres), est élaborée ;
- un plan de renforcement de la viabilité technique, économique, sociale et organisationnelle, est élaborée, le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre, réalisés ;

g) Sous Programme 2.3 : Promotion d'un dispositif opérationnel de veille et d'anticipation

- les dispositifs existants : le Réseau d'Epidémiosurveillance des Maladies au Tchad (REPIMAT), le Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP), l'Institut de Recherche en Elevage pour le Développement (IRED), la Direction des Etudes, des Statistiques, de la Planification et des Archives (DESPA), l'Ecole Nationale des Techniques d'Elevage (ENATE), la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) et le Fonds National d'Élevage (FNE) sont rendus opérationnels;
- les capacités opérationnelles de CECOQDA, sont renforcées ;
- des mécanismes permanents de suivi technico-économique des principaux types d'élevage impliquant la recherche et les universités de manière à renforcer les connaissances scientifiques sur l'élevage pastoral, sont mis en place ;
- la recherche d'innovations dans les politiques publiques d'Éducation Santé –Eau et de formation professionnelle des jeunes des espaces saharo-sahéliens, est intensifiée;
- l'exploitation des moyens modernes de communication (transport, téléphonie, internet) et d'accès aux services bancaires; explorer les possibilités d'une couverture réseau sur l'ensemble des territoires des Etats, est facilitée;

4.2.- ESTIMATION DES COÛTS

4.2.1. Traduction opérationnelle des Sous Programmes en actions priortaires

4.2.1.1.- Programme I : Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux :

a) Sous Programme 1.1: Protection sanitaire du cheptel

- surveillance active des maladies prioritaires :
- planification stratégique de la lutte contre les maladies prioritaires :
- conduite des actions de lutte contre les maladies prioritaires :

b) Sous Programme 1.2 : Sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux :

- création et bon fonctionnement des Centre de Services
- Éducation et Jumelage Santé animale Santé humaine mobiles ;
- aménagements et sécurisation des axes de transhumance et de commercialisation: étude diagnostique et prospective des puits pastoraux, des mares et des marchés à bétail existants, des ressources pastorales disponibles; réalisation des puits ; réalisation des marchés à bétail ; aménagement des mares ; balisage des couloirs ; développement des aires de stationnement ; réflexion sur le financement et l'entretien des infrastructures de commercialisation et d'hydraulique pastorale ; soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale : appuis d'urgence ciblés : aliments du bétail, la protection du capital génétique des races locales ; reconstitution des troupeaux au sortir des crises ; renforcement des services de santé animale indispensable ; accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs et agro-pasteurs au changement climatique et la conservation de la biodiversité ; réactualisation du cadre législatif et règlementaire et Élaboration d'autres :

c) Sous Programme 1.3: Promotion l'accès rentable pour les Éleveurs, Pasteurs et Agro-pasteurs aux marchés intérieurs et extérieurs

- mise en place des mécanismes concertés et transparents de taxation sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage (fiscalité équitable et réinvestissement budgétaire public à hauteur des enjeux) et de sécurisation des échanges transfrontaliers :
- accès aux suppléments alimentaires notamment, tourteau et graine de coton et autres;
- construction de deux (2) usines d'aliments du bétail à DJERMAYA et KOUMRA ;
- l'investissement privé dans la production, la distribution d'aliments du bétail, la transformation des produits animaux (produits laitiers notamment) et l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires, est encouragé;
- construction d'un complexe frigorifique et Abattoir moderne à BONGOR

d) Sous Programme 1.4 : Renforcement de la résilience des populations vulnérables.

- Amélioration des conditions d'existence, des populations vulnérables : femmes et jeunes : promotion du petit élevage :
- micro crédits et appui techniques appropriés en faveur des initiatiatives porteuses de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le soutien de l'emploi des jeunes :

4.2.1.2.- Programme II : Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles :

e) Sous Programme 2.1 : Promotion d'un dispositif opérationnel pour le MEPA :

- évaluation diagnotique et propective du dispositif organisationnel du MEPA :
- formation en Économie, Sociologie, Statistiques, Planification stratégique, Technologie alimentaire, Gestion des Entreprises, est renforcée :
- échanges d'expérience sur la nécessité de cohérence des actions entre les pays des zones sahariennes, sahéliennes et soudaniennes:
- dialogue entre la recherche appliquée et les OPE :
- développement de partenariat entre différentes catégories d'acteurs:
- préparation de la participationà l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques :
- négociation des allocations requises sur le budgetde l'État pour le du Sous Secteur de l'Elevage.

f) Sous Programme 2.2 : Renforcement de la légitimité et de la participation des organisations des acteurs

- évaluation diagnostique et prospective des organisations professionnelles du Sous Secteur de l'Élevage (Éleveurs, Pasteurs, Agro-pasteurs, Commerçants du bétail, transformateurs et autres) :
- élaboration, validation, suivi et évaluation de la mise en œuvre d'un plan de renforcement de la viabilité technique, économique, sociale et organisationnelle des OPE :

g) Sous Programme 2.3 : Promotion d'un dispositif opérationnel de veille et d'anticipation

- diagnostic/fonctionnement du REPIMAT, SISAAP, l'IRED, la DESPA, l'ENATE, de la PPT et du FNE;
- renforcement des capacités opérationnelles de CECOQDA;
- Appui à la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT)
- suivi technico-économique des principaux types d'Élevage:
- recherche d'innovations en politiques publiques d'Éducation Santé –Eau et de formation professionnelle des jeunes des espaces saharo-sahéliens :
- analyse promotion des TIC et de l'accès services bancaires :

4.2.2. Coût total des actions prioritaires estimé

La traduction opérationnelle des sous programmes en actions prioritaires ci-dessus, a été versée dans l'estimation des coûts du PNDE2 (Cf. Tableau N° 25, contre), sur la base du Plan d'Action Prioritaire (PAP) du Plan National de Développement (PND 2 :2017-2021) et les Fiches de Programmes et Projets soumis par le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) dans le cadre de la table ronde pour le financement PND 2 : 2017-2021. Les coûts estimés du **Programme I** est de 538 829 655 757 FCFA, du **Programme II**, de 41 400 000 000 FCFA et du Mécanisme de Mise en œuvre et de Suivi et Évaluation (MOSE), de 1 987 280 000 FCFA, soit au total 582 216 935 757 F.CFA, 888 880 818 Euro et 1 058 576 247 USD

4.3. MÉCANISME DE PILOTAGE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE

4.3.1. Le Plan National de Développement de l'Élevage, Phase 2 (PNDE 2 : 2018 – 2021) est le cadre de référence des interventions du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) et des partenaires pour les quatre (4) prochaines années. Il est structuré en deux (2) programmes déclinés en sept (7) Sous Programmes.

4.3.2. Le Mécanisme de Pilotage, de Suivi et d'Évaluation de la Mise Œuvre du PNDE 2 : 2017-2021

4.3.2.1.- le Mécanisme de Pilotage, de Suivi et d'Évaluation de la Mise Œuvre du PNDE 2 : 2017-2021 s'inscrit dans le cadre institutionnel de pilotage de la vision 2030, "le Tchad que nous voulons" dont les prérogatives sont: (i) s'assurer que les orientations stratégiques et les plans opérationnels du PND 2017-2021 ont été effectivement et convenablement exécutées ; (ii) déterminer dans quelle mesure les résultats (notamment les extrants et les effets) ont été atteints et s'ils sont (ou non) sur la trajectoire de l'impact escompté ; (iii) mettre en évidence et expliquer d'éventuels écarts entre les réalisations et les prévisions initiales (cibles), aussi bien en termes d'exécution (activités, budget) que de résultats (extrants, effets et impact) ; et (iv) procéder, enfin, à une réflexion critique sur la base de l'identification, de la mesure et de l'explication de ces écarts. Il sera alors question de cerner les difficultés rencontrées dans la phase opérationnelle et d'envisager des mesures pour y faire face et, partant, de proposer d'éventuelles voies d'adaptation et/ou de révision.

Tableau N° 25 : Budget Synthétique des Coûts des Programmes

ÉSULTATS ESCOMPTÉS ET ACTIONS	COÜT TOTAL	2 018	2 019	2 020	2 021
PROGRAMME I:Développement durable de la production des systèmes d'Elevage, Pastoraux et Agro-pastoraux	538 829 655 757	236 945 000 000	151 902 655 757	96 807 000 000	53 175 000 000
Sous Programme 1.1: Protection Sanitaire du Cheptel	35 000 000 000	8 100 000 000	9 000 000 000	8 950 000 000	8 950 000 000
Sous Programme 1.2: Sécurisation, mobilité, espaces pastoraux et commercialisation	140 000 000 000	22 285 000 000	45 925 000 000	44 665 000 000	27 125 000 000
Sous Programme 1.3: Accès rentable des Eleveurs, Pasteurs et Agro- pasteurs aux marchés intérieurs et extérieurs, intrants zootechniques et vétérinaires	308 829 655 757	194 810 000 000	82 027 655 757	28 242 000 000	3 750 000 000
Sous Programme 1.4: Renforcement de la résilience des populations vulnérables	55 000 000 000	11 750 000 000	14 950 000 000	14 950 000 000	13 350 000 000
PROGRAMME II: Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles	41 400 000 000	10 062 500 000	10 962 500 000	10 712 500 000	9 662 500 000
Sous Programme 2.1: Promotion d'un dispositif opérationnel pour le MEPA	2 200 000 000	662 500 000	612 500 000	462 500 000	462 500 000
Sous Programme 2.2: Renforcement de la légitimité et de la participation des organisations des acteurs	4 000 000 000	700 000 000	1 250 000 000	1 550 000 000	500 000 000
Sous Programme 2.3: Promotion d'un dispositif opérationnel de veille et d'anticipation	35 200 000 000	8 700 000 000	9 100 000 000	8 700 000 000	8 700 000 000
MECANISME de MISE EN ŒUVRE, SUIVI et d'ÉVALUATION	1 987 280 000	496 820 000	496 820 000	496 820 000	496 820 000
TOTAL PROGRAMME I + II	582 216 935 757	247 504 320 000	163 361 975 757	108 016 320 000	63 334 320 000

- 4.3.2.2.- ce cadre s'inscrit ainsi dans une perspective de long terme et servira, à la lumière des enseignements à tirer, à rendre de plus en plus efficace la mise en œuvre des PND et nécessitera une coopération et une interaction rigoureuses entre ses différents organes, et la collecte, le traitement et l'analyse de données primaires et secondaires.
- 4.3.2.3.- un des principes régissant ce dispositif institutionnel est la concertation et le dialogue entre tous les acteurs (État, PTF, société civile et secteur privé) à tous les niveaux. Ce dispositif institutionnel est aussi en adéquation avec le processus de réformes administratives et territoriales.

4.3.3. Différents Organes du cadre institutionnel de pilotage

- 4.3.3.1.- au niveau central, les principaux organes sont :
- a) le Haut Comité Interministériel d'Orientation (HCIO) est chargé, durant toute la durée de mise en œuvre de la Vision 2030, de donner des orientations globales et sectorielles au niveau stratégique et opérationnel. Il prend ses décisions sur la base des rapports de mise en œuvre. Le HCIO est présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et se réunit une fois par an. Il peut être composé, par exemple, de l'ensemble des membres du Gouvernement, des Présidents des institutions de la République, du Patronat, des responsables des syndicats, des Associations de Droits de l'Homme, des religieux, des Recteurs des universités, des Institutions de recherche indépendantes, etc.
- b) le Comité Technique de Pilotage (CTP) est placé sous l'autorité du HCIO, composé des membres du Gouvernement impliqués dans la mise en œuvre de la Vision 2030 et présidé par le Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD) ; il reçoit les orientions consécutives du HCIO qu'il rétrocède aux sous-organes placés sous son autorité. Il veille à l'application de ces orientations.
- c) le Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (CTOSE) du PNDE2 : 2017-2021. Le CTOSE est en charge de : la traduction opérationnelle des domaines prioritaires du PNDE2 en projets à verser dans la négociation des financements : l'élaboration du PNDE3, 2022-2026 ; PNDE 4, 2027- 2030. En dehors de ses membres, le CTOSE est structuré en Sous-Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (SCTOSE) et mobilisera un pool d'Experts multidisciplinaire, notamment en Développement Humain et Social, Santé Animale, Pastoralisme, Sociologie du développement...;
- 4.3.3.2.- au niveau décentralisé, le cadre institutionnel de pilotage intègre par ordre hiérarchique, les Comités Régionaux d'Action et de Suivi (CRAS) dont les Délégations Régionales de Développement Rural (DRDR) à travers les Secteurs Régionaux du Sous-Secteur de l'Élevage (SRE), les Comités Départementaux d'Action (CDA), et les Comités Locaux d'Action et de Suivi (CLAS) : ils auront la charge de collecter les données.

4.3.4. Principes de la mise en œuvre de la Vision 2030

- 4.3.4.1.-respect des priorités : la Vision 2030 constitue l'unique cadre de référence pour toutes les interventions en matière de développement socio-économique du Tchad. Les différents programmes de coopération doivent contribuer effectivement à réaliser ces priorités. Ainsi, le budget de l'État reflètera ces priorités dans l'allocation des ressources.
- 4.3.4.2.- partage de l'information indispensable pour réussir la coordination. À cet effet, le Gouvernement poursuivra ses efforts pour favoriser les échanges d'informations sur la gestion budgétaire, sur les différents rapports et sur les résultats d'évaluation. Ce partage devra également être assuré au niveau des partenaires techniques et financiers.
- 4.3.9.3.- suivi concerté et coordonné : les autorités continueront à produire les rapports d'évaluation pour alimenter les ateliers de revue annuelle de la Vision 2030. Il importe, dans le cadre d'une concertation dynamique, que les autres acteurs, notamment le secteur privé, la société civile, les institutions et laboratoires de recherche produisent des rapports indépendants.

4.3.5. Conditions de succès de la concrétisation de la Vision 2030

- 4.3.5.1.- assurer le fonctionnement régulier des instances sectorielles et locales, notamment des Comités Régionaux d'Action et de Suivi (CRAS) et des Cellules sectorielles des Ministère en termes d'allocation d'un paquet minimum de moyen financier, d'équipements en matériels et en fournitures pour les rendre pleinement opérationnels ; 4.3.5.2- renforcer les capacités des organes chargés du suivi-évaluation à tous les niveaux afin de les rendre aptes à collecter des informations nécessaires pour la rédaction des rapports annuels ;
- **4.3.6.** De ce qui précède le mécanisme de mise œuvre, de Suivi et d'Évaluation du PNDE 2, exige donc comme préalable sa traduction opérationnelle en réformes et projets, la mobilisation des capacités d'exécution et d'absorption du secteur public, la responsabilisation de différentes catégories d'acteurs pour des résultats mesurables et une reddition des comptes.

4.4. CHRONOGRAMME DU CTOSE DU PNDE 2 : 2017-2021

La proposition d'un Chronogramme du Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (CTOSE) du PNDE2 : 2017-2021 est consignée dans le tableau N° 26 ci-dessous.

Tableau N°26 : Chronogramme du CTOSE

N°	Actions/Résultats		20	18		2019	2020	2021
		T1	T2	Т3	T 4			
1	Mise en place du Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (CTOSE)	X	-	-	-	-	-	-
2	Mise en place du Sous Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (SCTOSE)	X	-	-	-	-	-	-
3	la traduction opérationnelle des domaines prioritaires du PNDE2 en au moins dix (10) proposition de projets par le le CTOSE à travers le SCTOSE		X	-	-	-	-	1
4	Validation du PNDE 2 assortis au moins de dix (10) propositions projets élaborés par le Comité Technique de Pilotage (CTP).	-	X	-	-	-	-	1
5	Validation Politique du PNDE2 par Haut Comité Interministériel d'Orientation (HCIO)		-	X	-	-	-	ı
6	Recherche de financement et Mise en oeuvre du PNDE 2	-	X	X	X	X	X	X
7	Suivi de la Mise en oeuvre du PNDE 2	-	X	X	X	X	X	X
8	Évaluation de la Mise en oeuvre du PNDE 2	-	-	-	-	X		X
9	Élaboration du PNDE 3, PNDE4 par le le CTOSE à travers le SCTOSE		-	-	-		X	-
10	Validation du PNDE 3, PNDE 3 assortis des projets élaborés par le Comité Technique de Pilotage (CTP).		-	-	-	-	X	-
11	Validation Politique du PNDE3, PNDE 4 par Haut Comité Interministériel d'Orientation (HCIO)	-	-	-	-	-	-	X

CONCLUSION

Au Tchad, l'Élevage constitue, non seulement un outil incontournable de lutte contre la pauvreté, mais également le principal potentiel en matière de garantie pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier rurales.

Toutefois, l'accroissement des variabilités climatiques de ces dernières années sont à l'origine d'impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels ainsi que sur les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux. Aussi, d'autres contraintes, faiblesses et menaces subsistent et s'expriment - t- elles en termes : - de contexte de ressources rares marqué par l'inexistence de mécanisme opérationnel de financement durable des activités du MEPA, sur le budget propre de l'État et la vulnérabilité de financement extérieur majoritaire, sous forme de projets; - de dysfonctionnement marqué par la multiplication des structures à différentes échelles hiérarchiques et en inadéquation avec les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques disponibles, illustré entre autres par un dispositif organisationnel dont 15% de Sous-Secteurs de l'Élevage (SSE) et 58 % de Postes vétérinaires (PV) non occupés ; - de dispositifs de protection sanitaire du cheptel, de sécurisation de la mobilité, de la commercialisation et des espaces pastoraux peu voire pas efficaces ; - d'inexistence de dispositif d'anticipation, de veille et de prospective multi acteurs, opérationnel

Par ailleurs, le Plan National de Développement, PND2 : 2017-2021 constitue désormais le cadre politique et stratégique national de référence de développement économique et social du Gouvernement de la République du Tchad, de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Afin de conforter la cohérence et la pertinence du PNDE 1: 2010-2017 aux exigences du PND2, le MEPA a engagé et conduit sa reformulation du PNDE 1: 2010-2017 en PNDE2:2017-2021, avec l'appui financier, technique et logistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). L'objectif global de la version finale du PNDE2: 2017 -2021 validée, du point de vue technique, vise à « assurer une augmentation durable de la production animale afin d'améliorer et d'accroître la contribution du Sous - Secteur de l'Élevage à la croissance des revenus des Éleveurs (en l'occurrence ceux des plus vulnérables) et de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ».

En définitive, le PNDE2 : 2017 -2021 est structuré en deux (2) programmes déclinés en : - Programme 1 : Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux, subdivisé en quatre (4) : - Sous Programme 1.1 : Protection sanitaire du cheptel ; Sous Programme 1.2 : Sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux ; Sous Programme 1.3 : Promotion de l'accès rentable pour les Éleveurs, Pasteurs et Agro-pasteurs aux marchés intérieurs et extérieurs ; Sous Programme 1.4 : Renforcement de la résilience des populations vulnérables et - Programme II : Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles, décliné en trois (3) sous-programmes dont : - Sous Programme 2.1 : Promotion d'un dispositif opérationnel pour le MEPA ; - Sous Programme 2.2 : Renforcement de la légitimité et de la participation des organisations des acteurs ; - Sous Programme 2.3 : Promotion d'un dispositif opérationnel de veille et d'anticipation.

Les sept (7) sous programmes ont été traduit en domaines prioritaires dont le coût global de mise en œuvre est estimé à : 582 216 935 757 F.CFA, soit 888 880 818 Euro ou 1 058 576 247 USD

DOCUMENTS CONSULTÉS

- 1.- Alain Meignat : Manager la formation, 2° édition mise à jour et augmentée
- **2.- Bambé Dansala, 1994** : Etude de Capacité Nationale du Secteur de Développement Rural : Ressources Humaines et Institutions (PNUD/FAO).
- **3.- Bertrand G., Ali B.C, Madjdé D., 2014**. Étude prospective : État des lieux et éléments stratégiques pour le développement pastoral au Tchad, PPT/IRAM, 86 p.
- 4.- Bouzabo P, 2013 : Sécurité sanitaire et des animaux au Tchad, Rapport provisoire d'Étude, 45 p
- 5.- DOUMGO S., 2013: CNCPRT, Plan de Formation des "Leader Paysans", 26 p.
- **6.- DOUMGOA S., 2012 :** Développement des Ressources Humaines au MDPPA, éléments de contexte et de justification, 8 p.
- 7.- Laboratoire de Recherche Vétérinaire et Zootechnique (LRVZ), Actes des IIIe journées agro-sylvo-pastorales, N'Djamena, 29/11 au 03/12/99, 2001. 317p.
- **8.- MBAIGUEDEM M.DGEP/MEPD,** 2017: Présentation "Vision 2030, le Tchad que nous voulons" et PND 2017-2021;
- 9.- Ministère de l'Élevage, 1998 : réflexion prospective sur l'élevage au Tchad, rapport synthèse ;
- **10.- Ministère de l'Élevage, 2016** : État des lieux du Développement Pastoral, Plateforme d'Appui aux acteurs du Pastoralisme, Tomes 1 et 2, 25 et 63 p
- 11.- Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) : Rapports statistiques 2012, 2013, 2014, 2015, 2016
- **12.- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI), 2017** : Plan National de Développement, PND 2013-2015, Synthèse
- **13.- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD), 2016 :** Plan Quinquennal de Développement 2016-2020, 129 p.
- **14.- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD), 2017** : Plan National de Développement, PND 2017-2021.
- **15.- Ministère de l'Élevage et des Ressources Animales (MERA), 2008**. Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE 2009-2016), document de synthèse, Plan d'Actions, 84 p.
- **16.- Ministère de l'Élevage et des Ressources Animales (MERA), 2009 :** Plan National de Développement l'Élevage (PNDE 2010-1017)
- **17.- Ouadjonné I, 2008**. La sécurisation de la mobilité pastorale par le balisage des couloirs de transhumance, Bilan et perspectives, Mémoire de Master PARC, Montpellier, 2008, 42 p. + annexes.
- 18.- PDDAA, 2016: Plan National d'Investissement du Secteur Rural au Tchad: PNISR 2016-2022,139 p
- **19.- Réonoudji F. 2011**. Initiatives «élevage comme moyen de subsistance dans le bassin du lac Tchad» Etudes de base préalables, 65 p
- **20.- Reounodji F. et al.,** Vers la sécurisation des systèmes pastoraux au Tchad : Enjeux et éléments de réponse, N'Djamena, PSSP-SCAC, PSSP-DDPAP-IRAM, 108 p., 2005.
- 21.- Sougnabé P., 2016. État des lieux de l'Elevage et du Pastoralisme au Tchad, Rapport provisoire, 50 p
- **22.- Sougnabé P., Grimaud P., 2012**. Emergence des systèmes pastoraux en savane tchadienne : pour quelle intégration territoriale et sociale ? Sècheresse (2012) 23 : 271-7. doi : 10.1684/ sec.2012.0366

 \rightarrow ANNEXES \leftarrow

Annexe N° 1: État analytique du Cadre de Pilotage du PNDE 2: 2017-2021

- le Haut Comité de Pilotage Interministériel (HCPI) est le dispositif d'Orientation Politique Stratégique.
- le Comité Technique de Pilotage (CTP) est le Dispositif d'Orientation Stratégique et Technique
 - Président : le Ministre de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD) ;
 - 1er Vice Président : le Ministre de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA)
 - 2ème Vice Président : le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) ;
 - Membres:
 - le Ministre de la Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles (MPIEA) ;
 - le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) ;
 - le Ministre de l'Environnement et de la Pêche (MEP);
 - le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) ;
 - Ministre de la Santé Publique (MSP)
 - le Ministre des Finances et du Budget (MFB) ;
 - le Ministre de l'Administration du Territoire (MAT) ;
 - le Ministre de la Sécurité Publique et de l'Immigration (MSPI);

Le Secrétariat du Comité Technique de Pilotage (CTP) du PNDE 2 est assuré par le Secrétaire Général du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (SG/MEPA)

- le Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (CTOSE)
 - Président : le Secrétaire Général du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA)
 - 1^{er} Vice Président: le Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD) ;
 - 2ème Vice Président : le Secrétaire Général du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) ;
 - Membres:
 - le Secrétaire Général du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles (MPIEA);
 - le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Pêche ;
 - le Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) ;
 - le Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique (MSP)
 - le Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget ;
 - le Secrétaire Général du Ministère de l'Administration du Territoire
 - le Secrétaire Général du Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration;

Le Secrétariat du CTOSE du PNDE 2 est assuré par le Directeur Général de la Planification et de Renforcement des Capacités du Ministère l'Élevage et des Productions Animales (DGPRC/MEPA).

- le Sous-Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Évaluation (SCTOSE)
 - Président: Directeur Général de la Planification et de Renforcement des Capacités (DGPRC/MEPA);
 - 1er Vice Président : Directeur Général de l'Élevage et des Productions Animales (DGEPA/MEPA)
 - 2ème Vice Président Directeur Général des Services Vétérinaires l'Élevage et des Productions Animales (DGSV/MEPA);
 - Membres:

- Un pool d'Experts multidisciplinaires (Développement Humain et Social, Santé Animale, Pastoralisme, Sociologie du développement...);
- Directeur Général de l'Institut de Recherche en Elevage pour le Développement (IRED/MEPA);
 Directrice Générale du Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires (CECOQDA/MEPA);
 Directeur Général des Abattoirs Frigorifiques de Farcha (DGAFF/MEPA);
- Directeur de l'École Nationale des Techniques d'Elevage (ENATE/MEPA);
- Directrice des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF/DGPRC/MEPA);
- Directeur de l'Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (DOPSSP/DGEPA/MEPA);
- Directeur des Productions Animales (DPA/DGEPA/MEPA);
- Directeur de la Santé Animale et de l'Hygiène (DSAH/DGSV/MEPA);
- Directeur du Contrôle et de la Règlementation des Pharmacies Vétérinaires (DCRPV/DGSV/MEPA);
- Délégué Régional du Développement Rural (DRDR, N'Djaména);
- Coordonnateur du Projet d'Infrastructure Rurales, Pastorales et de Transhumance (PIRPT/MEPA);
- Coordonnateur du Projet d'Appui au Développement de l'Industrie Animale au Tchad (PADIAT/MEPA);
- Coordonnateur du Projet d'Appui aux Chaines de Valeurs (PACV);
- Coordonnateur du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS/MEPA)
- Coordonnateur Projet d'Appui Structurant d'Appui au Développement Pastoral (PASTOR/MEPA);
- Directeur de la Promotion des Écoles Nomades, Insulaires et des Enseignements Spécialisés (DPENIES);
- 5 Représentants des Organisations Socioprofessionnelles du Sous-secteur de l'Élevage (OPE : Producteur, Commerçant, Bouchers, Tanneurs et Interprofession) ;
- 1 Représentant de l'Ordre National des Vétérinaire du Tchad (ONVT) ;
- 1 Représentant du Ministère de la Santé (MSP);
- 1 Représentant du Ministère des Finances et de Budget (MFB) ;
- 1 Représentant du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA);
- 1 Représentant du Ministère de l'Environnement et de la Pêche (MEP);
- 1 Représentant du Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD) ;
- 1 Représentant du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles (MPIEA) ;
- 1 Représentant du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN);
- 1 Représentant du Ministère de l'Administration du Territoire (MAT) ;
- 1 Représentant du Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration (MSPI)

Le Secrétariat du Sous-Comité Technique Opérationnel de Suivi et d'Evaluation de la Mise en Œuvre du PNDE 2 est assuré par le Directeur des Études, des Statistiques, de la Planification et des Archives (DESPA/DGPRC/MEPA).

Annexe N° 2: ATELIER NATIONAL DE VALIDATION TECHNIQUE DU PNDE 2, 2018-2021 MÉTHODOLOGIE ET AGENDA

- MÉTHODOLOGIE

La méthodologie à appliquer est celle d'un atelier en présentiel avec pour centre d'intérêt :

- la présentation, par les consultants aux participants (es), de l'économie de la version provisoire du PNDE2 :
- des discussions, la collecte des suggestions et recommandations, dans la perspective de l'amélioration de la version présentée ;
- des travaux de groupe axés sur le cadre stratégique du PNDE 2 : analyse de sa cohérence et de sa pertinence aux exigences du PND et du contexte de ressources rares au Tchad.

II.- AGENDA

L'atelier national se déroule en une (1) seule journée sur la base des interventions structurées en tranche horaire.ATÉLIER NATIONAL VALIDATION TECHNIQUE du PNDE, PHASE 2 du 30 NOVEMBRE 2017, à N'DJAMÉNA, au **RADISON BLU** : CALENDRIER INDICATIF de DEROULEMENT des TRAVAUX

Date	Tranche horaire	Activités	Responsable
	7 h 30 – 8 h 45	Enregistrement des Participants (es)	Comité d'Organisation MEPA/FAO
	8 h 45 – 9 h 30	CÉRÉMONIE OFFICIELE d'OUVERTURE	
		Mot de bienvenue du Président du Comité d'organisation ; Allocution du Représentant de la FAO ; Discours d'ouverture du MEPA ou de son Représentant	Facilitateur ou Mettre de cérémonie
	9 h 30 – 10 h	Mise en place du Présidium; Présentation des participants (es); Adoption du calendrier de déroulement des travaux	Facilitateur, Président du Présidium
	10 h – 10 h 30	Pause café	Comité d'Organisation
Jeudi	10 h 30 – 11 h 30	Présentation de l'économie du PNDE 2 (DRAFT1)	Consultants
30.11.2017	11 h 30 – 12 h 15	Discussions, collecte des suggestions et recommandations	Présidium
	12 h 15 – 13 h 15	Travaux de groupe	Présidents des Groupes
	13 h 15 -14 h 15	Pause Déjeuner	Comité d'organisation
	14 h 15 – 14 h 45	Restitution des Travaux de Groupe	Présidium
	14 h 45 - 15 h 15	Présentation et validation de la synthèse des travaux	Présidium
	15 h 15 – 16 h	CÉRÉMONIE OFFICIELE de CLÔTURE	
		Présentation de la synthèse des travaux; Allocation Représentant de la FAO; Discours de clôture du MEPA ou de son Représentant	Facilitateur ou Mettre de cérémonie
	16 h	Départ des par	

Annexe N° 3: PROCESSUS de RÉFORMULATION du PNDE 2009 - 2017

1.- REFORMULATION du PNDE 2009-2017 : UNE EXIGENCE de PERTINENCE et DE COHÉRENCE

Le PNDE a été élaboré et adopté pour la période 20010-2017, dans le cadre de la SRNP2. Depuis 2013, le Plan National de Développement (PND, 2013- 2015) constitue le cadre unique de référence et de concertation en matière de développement économique et social sur cette période, aussi bien pour le Gouvernement que pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Aussi, le nouveau PND (2017-2021), vient-il d'être validé et le processus de recherche de financement, enclenché. Dès lors, la reformulation du PNDE 2009-2017 devient une exigence pour conforter sa pertinence et sa cohérence avec le PND (2017-2021).

2.- OBJECTIFS et RÉSULTATS ATTENDUS

2.1.- OBJECTIFS

2.1.1. L'objectif Global vise à élaborer le document PNDE 2017-2021, assorti des propostions d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de Suivi et Évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum.

2.1.2.- les objectifs Spécifiques sont :

- élaborer une version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021, assortie d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de Suivi et Évaluation :
 - faire valider une méthodologie pour le processus de reformulation du PNDE 1 : 2010-2017et de validation du PNDE 2 : 2017-2021, en étroite concertation avec le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) et la FAO;
 - faire un État de lieu global du Sous-secteur de l'élevage au Tchad, en termes de cadre institutionnel, des ressources pastorales, des sociétés pastorales et systèmes de production, des effectifs du cheptel, de santé animale, des atouts, potentialités, forces, faiblesses, menaces contraintes, opportunités et perspectives;
 - faire un État de lieu des réalisations des programmes et sous programmes définis dans le cadre du PNDE1 : 2010 2017 ;
 - organiser des rencontres et des ateliers de collecte des données et de pré-validation aux niveaux central et régional, voire local, avec les différentes catégories d'acteurs concernés;
 - élaborer régulièrement des synthèses partielles ;
- réaliser l'atelier national de validation technique de la version provisoire du PNDE2 : 2017-2021 ;
- consolider la version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021 validée à l'issue de l'atelier, en document définitif, assortie d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de suivi et évaluation;
- proposer une synthèse de dix (10) pages au maximum, du PNDE 2017-2021
- 2.2.- RÉSULTATS ATTENDUS. Le document du PNDE 2 : 2017-2021 final, assorti d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de suivi et évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum, est disponible :
 - l'atelier national de validation technique de la version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021, est réalisé.
 - une version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021, assortie d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de Suivi et Évaluation, est élaborée :
 - un État de lieu global du secteur de l'élevage au Tchad : cadre institutionnel, ressources pastorales, sociétés pastorales et systèmes de production, effectifs du cheptel, santé animale, atouts, potentialités, forces, faiblesses, menaces contraintes, opportunités et perspectives, est fait.
 - un État de lieu des réalisations des programmes et sous programmes définis dans le cadre du PNDE1 : 2010 2017, est fait ;
 - des rencontres et des ateliers de collecte des données et de pré-validation aux niveaux central et régional, voire local, avec les différentes catégories d'acteurs concernés, sont organisés;
 - une méthodologie pour le processus de révision du 2010-2017et de validation du PNDE2 : 2017- 2021, en étroite concertation avec le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) et la FAO, est validée.

3.- METHODOLOGIE

3.1.- CARACTÉRISTIQUE DE LA DÉMARCHE

La méthodologie à appliquer consistera à élaborer des propositions opérationnelles utiles à la diffusion et à la mise en œuvre efficace et efficiente du PNDE2 : 2017- 2021. Elle aura pour centre d'intérêt une construction concertée en identifiant et impliquant, différentes catégories d'acteurs concernés par la problématique du développement de l'élevage afin de réaliser des diagnostics, fixer des objectifs et des priorités à mettre en œuvre Cette méthodologie prendra en compte l'élevage en tant que système en ses trois (3) dimensions : *Homme-Animal-Environnement*. En bref, la méthodologie à appliquer sera participative, inclusive, itérative, intégrant quatre (4) principales étapes : (1) collecte et traitement des données ; (2) analyse des données collectées et production des synthèses partielles ; (3) production et validation technique de la version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021 ; (4) production, validation finale et remise du document du PNDE 2 : 2017-2021

3.2.- ANALYSE DES PRINCIPALES ÉTAPES

3.2.1.-Étape 1: les Collecte et Traitement des données, avec pour centre d'intérêt :

- 3.2.1.1.- la recherche documentaire à travers l'exploitation de la documentation existante relative à :
 - à l'évolution des orientations politiques et stratégiques du Gouvernement, en matière de développement du secteur rural, en général, et du Sous-secteur Élevage, en particulier. Il s'agit notamment des documents : CSDR, PIDR, SNRP 1-2, PNDE1 : 20010-2017, PND1 : 2013-2015, PND2 : 2017-2021 ;
 - aux Programmes et Projet: PNE, PARC I, PARC II, FAC/GDS, PMDR, PSAP, PACE ⁴⁰, PIRPT, PREPAS, PRAPS, PASTOR et autres
- 3.2.2.2.- la conduite des entretiens semi-directifs à Thèmes, Individuels et/ou de Groupe. Le déroulement de la mise en œuvre de cette technique se décline de la manière suivante :
 - identification des personnes auprès de qui les entretiens sont réalisés, notamment: Responsables à différentes échelles de la hiérarchie aux niveaux central et déconcentré (MEPA, MPAIE, MEP, MEA..), des Programmes et Projets, des Organisations des éleveurs, des commerçants du bétail, de la Société civile, ONG, Personnes Ressources et autres.
 - élaboration des Guides d'Entretien ;
 - conduite des entretiens.

3.2.2.- Étape 2: l'Analyse des données et production des synthèses partielles intégrant entre autres :

- l'analyse des données collectées des différentes sources documentaires versées comme données de base nécessaires à l'établissement des états des lieux ;
- l'analyse des entretiens axée sur les "dire" des personnes enquêtées, c'est-à-dire l'exploitation du point de vue des différentes catégories d'acteurs rencontrés afin d'identifier leurs Représentations, Perceptions, Vœux et Inquiétudes, les Convergences et Divergences voire des Contradictions croisés avec les autres informations nécessaires à la compréhension et l'appréciation des principes, modalités d'interventions en cohérence avec l'évolution des Orientations politiques et stratégiques du Gouvernement et l'environnement global, afin de conforter l'atteinte de l'objectif du PNDE qui vise à « assurer une augmentation durable de la production animale afin d'améliorer et d'accroître la contribution du secteur de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire ».

3.2.3.- Étape 3 : la production et validation technique nationale de la version provisoire du PNDE 2 : 2017-2021

- chaque série d'entretiens est clôturée par une restitution provisoire, permettant de faire le point, de se mettre d'accord sur les points forts et faibles, contraintes et menaces, opportunités et perspectives ;
- ensuite est élaborée la version provisoire du PNDE 2017-2021, intégrant l'ensemble des résultats analysés, notamment les suggestions, commentaires des différentes catégories d'acteurs enquêtés;
- aussi, l'atelier de validation technique de la version provisoire du PNDE 2017-2021, est-il réalisé.

3.2.4.- Étape 4 : la production, validation finale et la remise du document du PNDE 2 : 2017-2021

produire la version consolidée du PNDE 2017-2021, assortie d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de suivi et évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum, intégrant les observations, suggestions et commentaires des participants (es) à l'atelier de validation technique;

⁴⁰ Banque Mondiale/Fonds Monétaire International (BM/FMI): PSAP; Fonds Européen de Développement (FED): PARC I, PARC II, Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties; Fonds d'Aide et de Coopération (FAC): Projet Multisectoriel de Développement Rural/GDS; Banque Africaine de Développement (BAD) IDA/FAC: PNE

- faire valider la version consolidée du PNDE 2017-2021, assortie d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de suivi et évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum par le MEPA et FAO:
- produire le document consolidé final du PNDE 2017-2021, assorti d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de suivi et évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum, intégrant les observations, suggestions et commentaires du MEPA et FAO;
- remettre le document consolidé final du PNDE 2017-2021, assorti d'un Budget, des modalités de mise en œuvre, de financement, de suivi et évaluation et d'une synthèse de dix (10) pages au maximum au MEPA et FAO.

3.3.- AGENDA INDICATIF

- 3.3.1.- du 28 juillet au 25 août 2017 : contacts préliminaires (MEPA, FAO), documentation, entretien au niveau central, analyse des premières données, élaboration d'une version provisoire de reformulation du PNDE 2009-2017, préparation des missions régionales ;
- 3.3.2.- du 25 août au 20 septembre 2017 : missions régionales, organisation des concertations, entretiens et ateliers régionaux, élaboration d'une version provisoire consolidée du PNDE 2017-2021, préparation de l'atelier de validation technique;
- 3.3.3.- du 20 au 30 septembre 2017: tenue de l'atelier technique de validation nationale de la version provisoire consolidée du PNDE 2017-2021, élaborer le document final consolidé du PNDE 2017-2021 et une synthèse de dix (10) pages maximum.

Annexe N° 4: État analytique des Estimations des Coûts des Programmes du PNDE2 : 2017-2021

RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET ACTIONS	COÛT TOTAL	2 018	2 019	2 020	2 021
PROGRAMME I:Développement durab	le de la productivité des	s systèmes d'Elevage, I	Pastoraux et Agro-p	astoraux	
Sous Programme 1.1: Protection Sanitaire du Cheptel	35 000 000 000	8 100 000 000	9 000 000 000	8 950 000 000	8 950 000 000
1.1.1. Surveillance active des maladies prioritaires	7 800 000 000	1 950 000 000	1 950 000 000	1 950 000 000	1 950 000 000
1.1.2. Planification stratégique de la lutte contre les maladies prioritaires	200 000 000	150 000 000	50 000 000	-	-
1.1.3. Conduite des actions de la lutte contre les maladies prioritaires	27 000 000 000	6 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
Sous Programme 1.2: Sécurisation : mobilité, espaces pastoraux et de commercialisation	140 000 000 000	22 285 000 000	45 925 000 000	44 665 000 000	27 125 000 000
1.2.1 Création et bon Fonctionnement des Centres de Services	50 000 000 000	4 500 000 000	18 000 000 000	18 000 000 000	9 500 000 000
1.2.2. Éducation et jumelage santé animale/ santé humaine mobiles	5 000 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
1.2.3. Aménagements et Sécurisation des axes de Transhumance et de Commercialisation	85 000 000 000	16 785 000 000	25 925 000 000	25 665 000 000	16 625 000 000
1.2.3.1 Etudes diagnostiques, prospectives sur les puits pastoraux, les mares et les marchés de bétails existants	200 000 000	30 000 000	150 000 000	20 000 000	
1.2.3.2. réalisation puits pastoraux, marchés bétail ; aménagements mares, aires de stationnement ; balisages couloirs,	80 000 000 000	15 500 000 000	24 500 000 000	24 500 000 000	15 500 000 000
1.2.3.3. réflexion: financement, entretien infrastructures, commercialisation, hydraulique pastorale	100 000 000	50 000 000	50 000 000	-	-
1.2.3.4. soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale					
en cas de crise	4 500 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000
1.2.3.5. négociation des accords légalisés relatifs au changement climatique	100 000 000	40 000 000	50 000 000	10 000 000	-
Réactualisation et élaboration des textes législatifs et règlementaires	100 000 000	40 000 000	50 000 000	10 000 000	
Sous Programme 1.3: Accès rentable des Eleveurs, Pasteurs et Agro-					
pasteurs aux marchés intérieurs et extérieurs, intrants zootechniques et vétérinaires	308 829 655 757	194 810 000 000	82 027 655 757	28 242 000 000	3 750 000 000
1.3.1. Mise en place des mécanismes concertés de taxation et sécurisation	300 027 033 737	174 010 000 000	02 027 033 737	20 242 000 000	3 730 000 000
des échanges transfrontaliers	4 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
1.3.2. Accès au tourteau, graines de coton et autres	5 000 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000
1.3.3. Construction de deux (2) usines d'aliments : Djarmaya, Koumra	13 420 000 000	6 710 000 000	-	6 710 000 000	
1.3.4. Facilitation des initiatives privées de production et de : transformation					
des produits animaux , d'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires	11 000 000 000	1 500 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000	1 500 000 000
1.3.5. Construction du complexe frigorifique et abattoir moderne de Bongor	21 350 000 000	10 350 000 000	-	11 000 000 000	-

		_			
1.3.6. Construction du complexe frigorifique et abattoir moderne de					
Moundou	18 113 778 735	10 000 000 000	8 113 778 735	-	-
1.3.7. Construction du complexe frigorifique et abattoir moderne de Djarmaya	40 127 242 040	30 000 000 000	10 127 242 040		
1.3.8. Complexe laitiers de Mandalia	34 600 000 000	30 000 000 000	4 600 000 000		_
1.5.0. Complexe fattlets de Mandalla	34 000 000 000	30 000 000 000	+ 000 000 000		_
1.3.9. Construction du complexe frigorifique et abattoir moderne d'Abéché	20 181 812 607	15 000 000 000	5 181 812 607		
1.3.10. Construction du complexe frigorifique et abattoir moderne					
d'Amdjarass	28 600 000 000	20 000 000 000	8 600 000 000	-	-
1.3.11. Complexe laitier d'Ati	19 197 822 375	10 000 000 000	9 197 822 375	-	-
1.3.12. Ferme avicole moderne de Koundoul	30 957 000 000	20 000 000 000	10 957 000 000		
1.3.13. Complexes laitiers de Bol et d'Ifenat	29 620 000 000	19 000 000 000	10 000 000 000	620 000 000	
1.3.14. Création de centre d'amélioration génétique des animaux	12 000 000 000	8 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	
1.3.15. Construction de 3 usines d'aliments bétails à Massenya, Ati et					
Amtiman	16 662 000 000	10 000 000 000	6 000 000 000	662 000 000	
1.3.16. Réhabilitation et mise en valeur du Ranch de Bachom	4 000 000 000	2 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	-
Sous Programme 1.4: Renforcement de la résilience des populations					
vulnérables	55 000 000 000	11 750 000 000	14 950 000 000	14 950 000 000	13 350 000 000
1.4.1. Amélioration des conditions d'existence des populations vulnérables:					
femmes et jeunes par promotion du petit élevage	40 000 000 000	8 000 000 000	11 200 000 000	11 200 000 000	9 600 000 000
1.4.2. Micro- crédits et appui techniques appropriés en faveur des initiatives					
porteuses de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le soutien de					
l'emploi des jeunes	15 000 000 000	3 750 000 000	3 750 000 000	3 750 000 000	3 750 000 000
TOTAL PROGRAMME I	538 829 655 757	236 945 000 000	151 902 655 757	96 807 000 000	53 175 000 000
PROGRAMME II: Renfo	orcement des capacités	institutionnelles et opé	erationnelles		
Sous Programme 2.1: Promotion d'un dispositif opérationnel pour le					
MEPA	2 200 000 000	662 500 000	612 500 000	462 500 000	462 500 000
	2 200 000 000	002 000 000	012 200 000	102 200 000	.02 200 000
2.1.1. Evaluation diagnostique et prospective du dispositif organisationnel du MEPA	200 000 000	100 000 000	100 000 000		_
	200 000 000	100 000 000	100 000 000	-	-
2.1.2. Formation en Economie, Sociologie, Statistique, Planification	4 000 000 000	250,000,000	250 000 000	250,000,000	250 000 000
Stratégique, Technologie alimentaire, Gestion des entreprises renforcée	1 000 000 000	250 000 000	250 000 000	250 000 000	250 000 000
2.1.3. Echanges d'expériences sur la nécessité de cohérence des actions entre					
les pays des zones saharienne, sahélienne et soudanienne	450 000 000	112 500 000	112 500 000	112 500 000	112 500 000
2.1.4. Dialogue entre la recherche appliquée et OPE	200 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000

2.1.5. Développement de partenariat entre différentes catégories d'acteurs	200 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
2.1.6. Préparation de la participation des OPE à l'élaboration, la mise en					
œuvre et le suivi des politiques publiques	100 000 000	50 000 000	50 000 000	-	-
2.1.7. Négociation des allocations requises sur le budget de l'Etat pour le					
développement du Secteur Elevage	50 000 000	50 000 000	-	-	-
Sous Programme 2.2: Renforcement de la légitimité et de la					
participation des organisations des acteurs	4 000 000 000	700 000 000	1 250 000 000	1 550 000 000	500 000 000
2.2.1. Evaluation diagnostique et prospective des organisations des					
Eleveurs, Pasteurs, Agro-pasteurs, Commerçants de bétail, Transformateurs	400 000 000	100 000 000	250 000 000	50 000 000	-
2.2.2. Elaboration, validation, suivi et évaluation de la mise en œuvre d'un					
plan de renforcement de la viabilité technique, économique, sociale,					
organisationnelle des OPE	3 600 000 000	600 000 000	1 000 000 000	1 500 000 000	500 000 000
Sous Programme 2.3: Promotion d'un dispositif opérationnel de veille	3 000 000 000	000 000 000	1 000 000 000	1 300 000 000	200 000 000
et d'anticipation	35 200 000 000	8 700 000 000	9 100 000 000	8 700 000 000	8 700 000 000
2.3.1. Diagnostique/ fonctionnement du REPIMAT, SIPSA, DESPA, FNE	33 200 000 000	0 700 000 000	7 100 000 000	0 700 000 000	0 700 000 000
et Organisation d'un Forum de mobilisation des ressources	5 000 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000
2.3.2. Renforcement des capacités opérationnelles et technique de l'IRED et	3 000 000 000	1 230 000 000	1 230 000 000	1 230 000 000	1 230 000 000
de l'ENATE	16 000 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000
2.3.3. Renforcement des capacités opérationnelles du CECOQDA	4 400 000 000	1 000 000 000	1 400 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2.3.4. Appui à la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT)	1 300 000 000	325 000 000	325 000 000	325 000 000	325 000 000
2.3.5. Suivi technico-économique des principaux types d'élevage	4 500 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000
2.3.6. Recherche d'innovation en politique publique d'éducation, de santé,					
d'eau et de formation professionnelle des jeunes des espaces saharo-					
sahéliens	2 000 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
2.3.7. Analyse/Promotion des TIC et de l'accès aux services bancaires	2 000 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
TOTAL PROGRAMME II	41 400 000 000	10 062 500 000	10 962 500 000	10 712 500 000	9 662 500 000
TOTAL PROGRAMME I + II	580 229 655 757	247 007 500 000	162 865 155 757	107 519 500 000	62 837 500 000





Annexe N°5 : Atelier National de validation de la Reformulation du Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE 2017-2021) : Allocution du Représentant de la FAO au Tchad

- Monsieur le Ministre de l'Élevage et des Productions Animales
- Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, de la Production, de l'Irrigation et de l'Équipement Agricole, de l'Environnement et de la Pèche, de l'Eau et de l'Assainissement,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs et Chefs de Services,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,
- Messieurs les Consultants,
- Chers participants, Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualité.

C'est avec grand plaisir que je saisis cette opportunité pour réitérer l'engagement fort et soutenu de la FAO aux côtés du Gouvernement de la République du Tchad.

Le Tchad, pays sub-saharien enclavé, dépourvu de toute façade maritime, vit un climat très aride et ses principales activités économiques génératrices de revenus, au niveau national, émanent essentiellement du secteur primaire, notamment de l'Agriculture, l'Élevage et la Pêche. Malheureusement, l'accroissement des variabilités climatiques de ces dernières années sont à l'origine d'impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels ainsi que sur les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux.

L'atelier qui nous réunit aujourd'hui se situe dans le prolongement des efforts entrepris par FAO en appui au Tchad, afin de relever le défis de la fragilité de ses écosystèmes liés au changement climatique et à renforcer la diversification de son économie et l'amélioration de la productivité du secteur agro-sylvo-pastoral.

En effet, le Plan National de Développement de l'Élevage, Phase 1 (PNDE1, 2010-2017) a été élaboré, dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté, Phase 2 (SNRP2). Aujourd'hui, le Plan National de Développement (PND) constitue désormais le cadre politique et stratégique national de référence. C'est dans le souci de conforter la cohérence et la pertinence du Plan National de Développement de l'Élevage, Phase 2 (**PNDE 2, 2017-2021**) aux exigences du PND que le processus de reformulation du PNDE 1 a été conduit.

Monsieur le Ministre, Chers participants

L'importance du Secteur de l'Elevage a été confirmé à travers le récent recensement qui atteste d'un stock stratégique de près de 94 millions de têtes de bétail toute espèce confondue. Toutefois des challenges doivent être relevés pour disposer d'un mécanisme de gestion durable du secteur. Ceci touche à tous les domaines (institutionnel, financier, ressources humaines et matérielles, etc.).

Le rapport qui nous est soumis fait des propositions dans ces domaines notamment le Développement durable de la productivité des systèmes d'Élevage, Pastoraux et Agro-pastoraux et le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles.

Je vous souhaite de conduire des réflexions poussées, riches et fructueuses sur la relecture de notre document notamment le **PNDE 2, 2017-2021** afin que les conclusions qui sortiront de cette rencontre aident à mieux accompagner le gouvernement dans sa lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La **FAO** réitère sa disponibilité à poursuivre son appui à la mise en œuvre du PNDE et de façon générale à son soutien au Ministère de l'Elevage et de la Production animale.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention

Annexe N° 6: ATELIER NATIONAL de VALIDATION TECHNIQUE PNDE 2 : 2017-2021 DISCOURS d'OUVERTURE du MINISTRE DE l'ÉLEVAGE et des PRODUCTIONS

Monsieur le Représentant de FAO au Tchad

- Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministères de l'Élevage et des Productions Animales, de la Production, de l'Irrigation et de l'Équipement Agricole, de l'Environnement et de la Pèche, de l'Eau et de l'Assainissement,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs et Chefs de Services,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles du Sous Secteur de l'Élevage
- Messieurs les Consultants,
- Chers participants, Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualité.

Je voudrais au nom du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) empêché par des obligations de dernière heure, vous exprimer mes sincères remerciements, pour votre réponse massive, à la présente cérémonie d'ouverture de l'atelier national de validation technique du Plan National de Développement de l'Élevage (**PNDE 2 :2017- 2021**).

Au Tchad, l'Élevage constitue non seulement un outil incontournable dans la lutte contre la pauvreté, mais aussi le principal potentiel en matière de garantie pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations. Toutefois le Sous Secteur de l'Elevage est confronté aux nombreuses contraintes dont celles d'ordre écologique, démographique et socio-économique.

Aujourd'hui, le Plan National de Développement (PND 2017-2021), constitue le cadre politique stratégique de référence et de concertation en matière de développement économique et social, aussi bien pour le Gouvernement que pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), avec pour fondement le programme politique de son Excellence, Monsieur Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'État, je cite : "la stabilité retrouvée, ensemble vers l'émergence et œuvrons pour un Tchad toujours fort, solidaire et prospère".

Dans la perspective de conforter la cohérence et la pertinence du Plan National de Développement de l'Élevage (**PNDE 2 : 2017-2021**) au PND, 2017-2021, le processus de reformulation **PNDE1:2010-2017**, a été enclenché depuis le 28 août 2017, avec le soutien sans réserve de la **FAO**.

Afin de prendre en compte les préoccupations de différentes catégories d'acteurs concernés par la promotion durable de ce secteur vital de l'économie nationale, des entretiens ont été conduits à NDjaména et au cours de 22 ateliers inter régionaux à Doba, Massakory et Abéché, regroupant 50 participants (es) dont les : - les Délégués régionaux du Développement Rural ; - les Représentants des Organisations Professionnelles du Sous-Secteur de l'Élevage et de la société civile.

Les données collectées de différentes sources sont versées dans la proposition de la version provisoire du PNDE 2 dont la validation technique est l'objet du présent atelier national.

Mesdames et Messieurs

Vous aurez opérer à une analyse de la proposition de la version provisoire du PNDE 2, soumise à votre appréciation critique, notamment : - de l'État de lieu global,- de l'État des réalisations, dans le cadre du PNDE1 et perspective, et ;- du Cadre stratégique du PNDE 2.

Je ne saurais terminer sans exprimer à la FAO, au nom du Monsieur le Ministre de l'Élevage et des Productions Animales, ma gratitude et mes sincères remerciements pour son soutien indéfectible au Gouvernement de la République du Tchad, dans sa lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Tout en vous souhaitant des travaux riches et fructueux, je déclare ouvert, l'atelier national de validation technique du Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE 2 : 2017-2021)

Je vous remercie

Annexe N° 7: Processus de Reformulation PNDE1 : 2010 - 2017, État analytique des Acteurs Enquêtés

N°	Nom et Prénom	Profil	Fonction		Contact	Date
				Télé	E-mail	
			N'DJAMÉNA	•		
1	Mahamat Tahir Abakar	Dr Vétérinaire	Directeur Contrôle/Règlementation/ Pharmacies Vétérinaires (DCRPV), Président Ordre National Vétérinaires Tchad (ONVT).	68 77 31 79	tahirov@hotmail.com	30.08.2017
2	Adyl Béchir	Dr Vétérinaire	Responsable Projet Camelin.	66 28 96 89		
3	Mahamat Guindé	Dr Vétérinaire	Directeur Général Services Vétérinaires (DGSV/MEPA).	66 29 47 68 99 81 40 01	mht.guinde@yahoo.fr; mht.guind@gmail.com	_0_
4	Djimadoum Djialta	Inspecteur/Planificateur – Développement	Responsable Suivi - Évaluation (RSE) PASTOR.	66 24 37 42	d.djialta@yahoo.fr	_0_
5	Haroun Moussa	Ingénieur de Conception Développement Rural	Coordonnateur PASTOR.	66 22 37 24 99 18 18 05	harounmoussa01@gmail.com	_0_
6	Sougnabé Pabamé	Dr Agro-Pastoraliste	Conseiller Technique Plateforme Pastorale, Tchad (PPT) PASTOR.	66 29 02 95 99 68 39 95	sougnabe2@yaoo.fr	_0_
7	Rémy Courcier	Agro-Pastoraliste	Conseiller Technique PASTOR.	66 26 54 46	: remycourcier@gmail.com	
8	Mulelé Fidèle	Dr Vétérinaire, Zootechnicien	Conseiller MEPA.	99 11 63 02		31.08.2017
9	Ahmat Hassan Moussa	Pastoraliste	Coordonnateur du PRAPS.	66 29 60 31	ahmathassan@hotmail.fr	_0_
10	Fatimé Aniyéré	Assistante Université en Développement	Spécialiste Genre, PRESIBALT CBLT.	66 25 96 54	fatimeaniyere@yahoo.fr	7.09.2017
11	Ahmat.A Aboulfathi	Éleveur	Secrétaire Général COPAFIB.	99 55 63 64	ahmatadoum- aboufathi@yahoo.fr	2.10.2017
12	Djabir Adoum	Dr Vétérinaire	Directeur Général de l'Élevage et des Productions Animales (DGEPA)	66 29 16 55	Į,	3.10.2017
			DOBA, LOGONE ORIENTAL			
13	Roneye Halice	Ingénieur Agronome	Déléguée Régionale Dévelop. Rural (RDR), Mayo Kebbi Est, Bongor.			6-7.10.2017
14	Ousman Taftadjani	Éleveur	Président Fédération Éleveurs, DRDR Mayo Kebbi Est, Bongor.			
15	Nang Yana .MB	Ingénieur Agro-Environne- mentaliste - Hydraulicien	Délégué RDR Tandjilé, Laï.			- ^c -
16	Ahmat I. Doudou	Éleveur	Président Fédération Éleveurs, DRDR, Tandjilé Laï.			_'_
17	Mamadji Diondja	Environ/Dévelop-Commu	Délégué RDR Log Occidental, Moundou.			- ' -
18	Abdérahim Adam Idriss	Éleveur	Président Confédération Éleveurs, DRDR Logone Occidental, Moundou.			_0_
19	Guindja Mahamat	Sociologue, Administrateur des Entreprises	Délégué RDR Mayo Kebbi Ouest (MKO), Pala			
20	Djibrine Abouna	Éleveur	Président Fédération Groupements Éleveurs, DRDR MKO, Pala.			

21	Madjira Haroun	Sociologue de Développement Rural	Délégué RDR Mandoul, Koumra		_0_
22	Ahmat Bachar	Éleveur	Président Fédération Éleveurs, DRDR Mandoul, Kouma.		
23	Oumar Ira Hissène Ouagal	Ingénieur des Techniques d'Élevage	Chef Secteur Régional Élevage (CSRE) Représentant DRDR Moyen Chari, Sarh.		_°_
24	Al hadj Djodallah	Éleveur	Président Fédération Éleveurs DRDR Moyen Chari, Sarh.		
			MASSAKORY, HADJER LAMY		
25	Issa Hiliki	Ingénieur Zootechnicien	Délégué RDR Bahr El Gazal (BEG) , Moussoro.	66 22 81 76 92 66 66 76	12- 13.10.2017
26	Mahamat Saleh Issa Guinasso	Éleveur	Président Fédération Éleveurs, DDRDR BEG, Moussoro.	99983400	_0_
27	Mahamat Y. Moustapha,	Ingénieur des Techniques d'Élevage (ITE)	CSRE, Représentant DRDR Rural Hadjer Lamis, Massakory.	66 25 70 23	_°_
28	M'Baïgolnodji Kariom	Technicien Supérieur Élevage	Responsable Suivi-Évaluation (RSE), DRDR Hadjer Lamys, Massakory.	66 19 88 23	_ c _
29	Youssouf Mahamat,	Éleveur	Responsable CNCPRT ⁴¹ , DRDR Hadjer Lamys, Massakory.	66 48 20 48	_ c _
30	Ahmat Djimet	Ingénieur des Techniques d'Élevage (ITE)	RSE, Représentant DRDR Chari Baguirmi, Massenya.	99 24 83 72	_6_
31	Mahamat D. Mahamat	Éleveur	Trésorier Fédération Éleveurs, DRDR, Chari Baguirmi, Massenya.	99 15 35 90	_ c _
32	Mahamat Moussa Abdramane	Ingénieur des Techniques d'Élevage (ITE)	RSE, Représentant DRDR Lac, Bol.	66 29 72 12 99 95 91 0	_ c _
33	Mahamat Hissène	Éleveur	Trésorier Fédération Éleveurs, DRDR Lac, Bol.	95 70 40 44	_62_
34	Maï Ali Taher	Ingénieur Agronome	Délégué RDR Kanem, Mao	66 25 70 23	^_
35	Mahamat Sani Abakar	Éleveur	Président Fédération Organisations Eleveurs, DRDR Kanem, Mao.	66 50 41 26 99 60 41 26	
			ABÉCHÉ, OUADDAÎ		
36	Yacoub A. Saleh	Ingénieur Techniques Élevage (ITE)	Délégué RDR Salamat, Am Timan.	66 75 62 70 99 56 70 07	16- 17.10.2017
37	Acyl Harane Abakar	Ingénieur de Développ.Rural	Délégué RDR Ennedi Est, Am N'Djarass.	66 28 56 60 99 28 21 64	_0_
38	Mahamat Daoussa	Ingénieur en Environnement	Délégué RDR Wadi Fira, Biltine.	66 44 28 79	
39	Hassan Abdoulaye	Instituteur, Éleveur	Secrétaire Général (SG) Fédération Eleveurs DRDR Wadi Fira, Biltine.	66 43 57 98	

_

⁴¹ Conseil National cd Coordination des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPRT)

40	Youssouf Khamis Arami	Ingénieur	Délégué RDR Batha, Ati	66 38 05 58	
		Productions Animales		99 25 20 15	
41	Alfadoul Shua	Éleveur	Président Fédération Éleveurs DRDR Batha, Ati.	99 53 06 07	
42	Mahamat Adoum Séid	ITE	RSE, Représentant DRDR Ouaddaï, Abéché.	99 20 70 70	- ^c -
				66 24 41 58	
43	Ahmat Hassan Abdoulaye,	Éleveur	Représentant CNCPRT, DRDR Ouaddaï, Abéché.	99 26 26 66	-°-
44	M'Bodou A Abakar,	Sociologue	Délégué RDR Ennedi Ouest, Fada	99 13 58 30	- ^c -
				66 77 79 36	
45	Youssouf K. Tolli,	ITE	Chef Secteur Élevage Départemental Borkou,	90 05 12 55	_69_
			Représentant DRDR Borkou, Faya.	66 27 44 31	
46	Mahamat H. Maïdé,	Technicien d'Élevage (TE)	Chef Poste vétérinaire WOUR, Représentant DRDR	62 16 54 50	- ^c -
			Tibesti, Bardaï		
47	Abdoulaye Aba. N	Ingénieur Agronome	Délégué RDR Guéra, Mongo	66 23 93 93	- ^c -
48	Mahamat Sh. Adam	Éleveur	Président Fédération Éleveurs, DRDR Guéra, Mongo	99 23 61 71	-°-
49	MAÏ-Abo Maïgarba	ITE et d'Agriculture(ITEA)	RSE, Représentant DRDR Sila, Goz Beïda.	66 23 96 79	
50	Sindeu Dama	Ingénieur des Sciences	CSRE, Représentant DRDR Lo Or, Doba	66 40 86 60	
		Appliquées Élevage		91 85 80 57	

Annexe $N^{\circ}8$: Synthèse des points de vue des Acteurs enquêtés (Services centraux du MEPA et autres)

N°	Problèmes Majeurs	Apprécions des Intervention de Soutien à une Promotion Durable du Sous-Secteur Elevage	Perspectives : Priorités d'Intervention
1	Le Privatisation de la Profession Vétérinaire: confusion des rôles des acteurs concernés (absence d'une législation pertinente); Le Ratio Cheptel/Vétérinaire ne respecte les normes de l'OIE (1/3000 têtes); La Viabilité du système à dominante traditionnelle: Changement climatique/avancée du désert-alimentation; Crises dans pays voisins (Cameroun, Niger, Nigeria, Soudan, Lybie): adaptation du type d'Élevage; Sécurisation des systèmes pastoraux.	Création des Délégations de Développement Rural (DDR) sans souvent adéquation Profil/Poste, Qualification spécifique aux différents domaines: Agriculture, Environnement-Pêche, Elevage; Non respect des normes de l'OIE: signature des certificats à l'Exportation du bétail par des non vétérinaires; Faiblesse de contrôle et de législation (Grossiste Répartiteur?): prolifération des produits vétérinaires d'origine douteuse.	Un atout : le Tchad dispose d'un cheptel important. L'exigence c'est bien le nourrir, le soigner et le valoriser : Réunir les conditions pour valoriser et renforcer les compétences disponibles en respectant le Ratio cheptel/Vétérinaire et répondant aux exigences du Marché extérieur (Poids carcasse, qualité sanitaire (Fièvre Aphteuse, Brucellose, cas de l'Égypte).
2	Le Tchad n'a pas les moyens de sa politique : disponibilité des ressources humaines et financières requises ; Non prise en compte des besoins spécifiques de l'Élevage dans le Budget de l'État ; Changement fréquent à très fréquent des Ministre en charge de l'Elevage;	l'Elevage est déclaré l'un des secteurs prioritaires prioritaire mais les conditions de travail sont peu voire pas encourageantes: le Budget est alloué, même insuffisant est voté. Toutefois, sa mobilisation à temps opportun demeure-telle un véritable problème.	La maîtrise des maladies prioritaires (PPCB) pour booster les exportations ; Faciliter l'accès au tourteau de coton tout en intégrant d'autres fourragères afin d'améliorer la productivité du cheptel ; Renforcer la sécurisation des systèmes pastoraux et la productivité des espèces locales
3	Financement extérieur majoritaire à travers les projets : les interventions sont alors orientées par les bailleurs (Pastoralisme, résilience, santé animale, recherche, production animale); Les textes législatifs datent depuis 1956 ; l'IRED est crée par une ordonnance et non une Loi, sans Direction Technique	les Partenaires: ONG/CICR, OXFAM, PAM, HCR ont organisé des campagnes de vaccination du bétail pour les réfugiés, retournés et population hôtes/DONG, contact, interviennent dans le domaine de l'élevage.	Valorisation des Ressources Humaines en termes d'adéquation Poste/Profil ;En Santé Animale, la PPR est identifiée comme une priorité, ainsi que l'appui à l'IRED ; Rendre le RGE pérenne comme l'INSED afin de rendre disponibles les donnée sur les performances zootechniques ; Réactualiser les textes législatifs
4	Non valorisation optimales des Ressources humaines aux postes de Responsabilité (instabilité): préférence des formations très courtes (2-3 jours au détriment de formations qualifiantes de longues durées, de peur de perte leur poste; Absence de dispositif d'appréciation/réactualisation des données marquée par la non capitalisation et de valorisation des acquis dans une perspective de Veille et d'Anticipation; en santé et production animales, les textes sont méconnus: Qui va alors les appliquer? Incapacité de produire des textes consensuels: la reformulation de la Loi 4 n'a pas abouti, le code pastoral rejeté; textes méconnus; Elevage assimilé à l'Agriculture: Loi Agro-Sylvo-Pastorale; Les conditions de travail mitigées: non valorisation des ressources Humaines disponibles et Fuite des Chercheurs pour cause d'oisiveté; Le dispositif organisationnel	Recrutement marqué par le copinage/népotisme avec retard lié une réponse tardive; Les projets sont isolés, se succèdent pour valoriser les acquis /profits personnels et non pour résoudre les problèmes, peut être ponctuels et non réels (structurels, situation adaptée et exigées); Absence Synergie/Chaque bailleur à ses exigences; Deux (2) profils sont observés: Modernisation de l'Elevage: intensification/Petit Élevage, lait, Insémination artificielle, avec un coût de production élevée dans un contexte de pauvreté et de Pastoralisme (alors les espaces pourraient être valorisés autrement).	Revoir les textes législatifs, Améliorer les conditions de travail pour une valorisation optimale des ressources Humaines ; Promouvoir des mécanismes de communication efficace et efficiente

	existe, mais il manque les moyens de travail: l'exigence de perdiem est devenu la règle	les documents de Programmes et Projets, ornent les Bureau/barrière, ne sont pas vulgarisés : cas du PNDE1 (routine : vulgarisation, animation)	
5	Confusions entre les pratiques quotidiennes, les grandes productions/mobiles, tendance à la sédentarisation réaliste, faisable, qu'est ce qui est possibles? Problèmes culturels? foncier? Beaucoup des gens sont sans communication sur la contribution de l'Elevage dans le développement; cela entraine un discours économique. En effet, la question d'éducation est très importante pour l'utilisation des intrants et tout ce qui peut aider l'éleveur à produire, notamment les antibiotiques/fercobsang et éviter les confusions. De ce fait, un programme d'alphabétisation intense permettra de valoriser la téléphonie mobile, outil pour émettre de message et localiser les pasteurs/alors qu'on se préoccupe plus des questions d'aléas; les concertations actuelles inversent les tendances: * les éleveurs se préoccupent des couloirs; * les sédentaires optent pour les travaux d'aménagement de territoire pour les menaces des autres chez eux. Cas de Rô Rô, par exemple, pour l'accès au marché.	Analyse Évolution: Conception programmes et projets permet d'identifier trois (3) générations successives: 1ère Génération: santé animale; 2ème Génération: Hydraulique; 3ème Génération: Questions sociale intégrant santé humaine, éducation, eau: elle doit se poursuivre. La mise en œuvre est liée au montage financier avec la contribution de l'État qui privilégie les urgences en matière de sécurité par rapport aux actions de développement; privilégie le fonctionnement des Ministères et non la mise en œuvre des programmes et projets: ce sont là les contraintes majeures. Les Projets doivent avoir des ressources propres. La question de respect des procédures entraîne des discussions alors que la hiérarchie doit rester dans les limites des engagements du Gouvernement: tendance à imposer des dépenses non prévues; l'ENATE: On forme qui? "Les éleveurs font aujourd'hui ce que font les techniciens d'élevage: vaccination, déparasitages Il est alors important de revoir le contenu: l'État doit accompagner les hommes/éleveurs avant tout et les animaux, ensuite le PNDE1 tel que conçu, les limites sont sur les ressources humaines; mes craintes résident dans la perception: profiter des sous-produits des transformations de viande: C'est vrai il faut assurer la traçabilité pour générer des ressources dans un marché très serré: Si on abat ici, qui va acheter notre viande? nouvel objectif se décline d'abord en termes de qualité sanitaire, organoleptique	Soutenir toutes les formes d'élevage, c'est une meilleure chose, mais qu'on ne compare pas. Si on compare (mobilité, sédentarité/ferme) en terme de coût, quelle est alors la production qui coûte la moins chère ? Pour les fermes, en regard des pouvoirs d'achat/offre, 10 fois moins cher ? cela peut affecter les conditions de vie. Prendre alors le temps de comparer, en termes d'avantages/accès ? Pertinence et cohérence au regard des problèmes avec la population et l'ensemble des parties prenantes pour un risque faible et effectuer les interventions avec maîtrise ;La question des compétences transversales (communication, sociologie) sont recherchés Où vendre cette viande ? où l'exporter. La concertation doit être conduite dans la qualité pour saisir les opportunités de discussion nouvelle pour les éleveurs, notamment le bétail, l'hydraulique, et la personne /éleveur.
6	Dernières statistiques 1976: la viande (bon marché, consommation locale). Est-elle compétitive sur le marché international? Quelles sont priorités pour les prochaines années? Selon les statistiques: * l'élevage occupe la première place dans les exploitations économiques; mais il n'y a pas assez d'argument pour justifier/refléter la part de budget Etat, allouée au MEPA (la dernière place); * pas d'argumentation pour montrer l'élevage 2ème place, obtenir un consensus sur l'emploi, la production nationale économique; *avantages directs en matière de séquestration de Carbone, résilience; les modes d'élevage: Extensif (Pastoralisme); Intensif (Animaux à cycle	"les projets sont bien conçus. Toutefois, faut-il un cadre de référence sur le foncier, régi par des textes de Loi" Cependant, des craintes subsistent quant à la mise en œuvre: chaque Bailleur dicte sa façon de mettre en œuvre. Qi va réussir?, échouer? pour: - la coopération suisse c'est la mise en œuvre par un opérateur déconnecté des services de l'État; l'Union Européenne/État, c'est le faire-faire; l'Agence Française de Développement (AFD), la mise en œuvre est assurée par un opérateur sous la supervision d'un Ministère (renforcement de capacité) Test ou déjà fait/en cour avec les ONG nationales: la crainte est qu'elles ont eu à travailler avec	obtenir une vision prospective: Que fera le pastoralisme dans 20 ans ? dans un contexte où on aura 2 fois plus population humaine ?, population animale ? et de dégradation de l'écosystème sahélien ? * la mobilité doit continuer ; * les cultures sont à protéger par l'aménagement de passage des animaux ; *la disponibilité de l'eau doit être assurée CHRISTOPHE: Planification familiale /Démographie animale→ sensibilité à l'environnement et de ceux qui ont chance d'aller à l'École: - Les jeunes reviennent prendre le pouvoir, avec leur propre vision (s'insérer

	court : PR, PORC, Volailles, Lapin, embouche) : les problèmes se posent de manière différente. ; "le pastoralisme pose le problème de la sécurisation du système de production et la promotion de l'élevage des animaux à cycle pose le problème d'intensification". PNDE/PROJECTION : le Tchad vit une pression démographique relative (moins occupé, peuplé) par rapport aux autres pays sahéliens, moins d'occupation des sols. De ce fait, l'avenir du pastoralisme est possible ; Enjeux de Développement Rural : Augmentation des populations animales et humaines, dans un contexte de changement climatique ; Aller à l'École et puis fin de fin rester dans la précarité: cette dynamique entraîne des conflits :	20-30-50 millions et subitement, elles se trouvent à travailleurs avec des milliards. Quelle sera lisibilité près des bénéficiaires ???, également leur perception Pour le pastoralisme, le problème aujourd'hui est pris en charge dans les projets de 3ème Génération : *la sécurisation de la mobilité des animaux et des familles (mobilité pastorale) :* l'accès aux services sociaux de base : santé humaine, éducation eau ; * renforcer la résilience du système pastoral ; * les textes législatifs relatifs au foncier sont méconnus, voire obsolètes.	dans les structures traditionnelles ou créer leur propre structure; **Décalage entre Eleveur sédentaire/Eleveur transhumant est de plus en plus grand. Cela entraîne un dénigrement "Tout droit du village";
7	Pour l'industrialisation/Intensification se pose le problème d'intrants; Disponibilité d'information sur la consommation des porcs : flambée de demande dans la rue. Le Tchad est un pays du Sahel, moins cultivé, moins peuplé, moins exploité. Avec la projection démographique, comment assurer la couverture sanitaire de 60 millions de têtes ?		Plaidoyer à faire pour l'appui à l'élevage intensif de porc et de volaille, menacé par des importations au regard des difficultés de développement de la production (volaille, porc); Mesures de sécurité à prendre pour le pastoralisme : lutte contre le terrorisme; financement conséquent.
8	Le problème des Ressources Humaines en Quantité et Qualité, de Viabilités technique, économique, sociale et organisationnelle des OPE; Population animale de plus en importante exige la maîtrise de la situation sanitaire, la valorisation optimale des Ressources naturelles dans un contexte de changement climatique, d'insuffisance d'infrastructures; Disponibilité des intrants zootechniques et vétérinaires (pas de politique de valorisation des pâturages et de promotion de culture fourragère, production des aliments; Pratiques traditionnelles et beaucoup d'animaux de différentes espèces.	les services de l'État sont très faibles : avec l'approche projet, on perd beaucoup d'argent : * projets sont très dispersés/il y a saupoudrage et sans prévision des modalités de valorisation des acquis ; les projets ne sont pas bien insérés dans les Directions Techniques ; la mise en œuvre est perturbée par l'intrusion des politiciens ; * on peut régler un problème de projet, mais il faut la précision des zones(1-2 régions pilotes au maximum) pour ensuite valoriser les acquis ; * prégnance de mentalités communes en matière d'utilisation des ressources humaines : on place ceux qui ne devrait pas être là, alors que ce sont les compétences qui sont recherchées, adéquation Profil-Poste/on note de la prévalence du népotisme. Dans ces conditions, on ne peut s'attendre aux résultats escomptés. la majorité des tchadiens vit de petit élevage (volaille, PR, porcin). Double contrainte : production, marché ; d'autres optent mettre en place la filière cameline	Procéder à la réduction de la mobilité et faire évoluer les systèmes de production dans la perspective des Objectifs de Développement Durable (ODD 20- 30). "Les objectifs de développement du sous-secteur élevage: passer de l'élevage de prestige à un élevage intensif/modernisé; valoriser l'espace sahélien en développant des aménagements et aussi assurer la promotion de l'amélioration génétique. (avoir 1000-5000 têtes avec une productivité très faible); diversifier les productions. Les actions à développer sont entre autres: *organiser les acteurs et renforcer leurs capacités; *assurer l'accès aux intrants divers; -promouvoir la recherche en développant des itinéraires techniques; *développer l'accès aux marchés (local, national, international); *développer l'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation)
9	Priorisation des actions/Stratégies?? Comment assurer la sécurité du pastoralisme (donnée, perception négative), tendance actuelle: descente précoce et de transformation des zones d'accueil et en zone de résidence (Crainte des sédentaires: accaparement des terres (Dynamique sociologique	"Synergie d'intervention des projets PIRPT (BAD)? PRAPS (BM), PREPAS (BID), PASTOR (UE,AFD). A un moment, on voulait arriver à une synergie PRAPS/PASTOR, sou forme de programme". Pour la conception des projets, pas beaucoup de problèmes Démarche pluridisciplinaire incluse mais le problème	obtenir une vision commune, concertée pour la durabilité /Éleveurs, Politiciens, MEPA, tous les acteurs par rapport à l'ensemble des acteurs concernés : Comment rendre l'économie viable, durable et rentable pour l'Éleveur, prenant en compte la dynamique

d'acceptation) Vision politique de développement l'industrialisation: l'Eleveur n'est pas concerné, il est à la défensive : il se pose un problème de développement humain ; la contribution/chiffre de l'élevage par rapport à l'exportation en RCA/CAMEROUN est erronée : ce ne sont pas de chiffres réels, très infimes, insuffisants ; la limite du PNDE, c'est la vision : rien que la santé, la génétique, insémination artificielle, élevage intensif. La diversification de l'Élevage ne peut faire l'impasse sur le pastoralisme/sa sécurisation or la politique actuelle insiste sur l'industrialisation : la capacité de transformation de l'abattoir de Djermaya, prévoit par jour 1500 Bovins, 300 Petits Ruminants et 500 dromadaires: comment, où exporter ?les conserver ? les limites évidentes sont les maladies. On ne peut pas exporter sans le respect des normes en la matière

c'est qu'en général. Toutefois, pour le montage des projets, tant que les partenaires ne s'investissent pas (moyens), il ne peut pas avoir une bonne conduite : finalement on se contente de ce que le Bailleur donne : *difficulté de portage et de maîtrise : le problème des Experts/Consultant se pose : les prestations s'inspirent presque toutes de celles d'autres pays, matérialisées par des termes qui ne sont pas de nos réalités (ex : collectivités locales) ;* pour la mise en œuvre, c'est encore pire: "on n'a pas des hommes qu'il faut, à la place qu'il faut"; la motivation au travail: l'assistant technique impose sa ligne de conduite technique; on ne sait pas planifier, on ne respecte pas la planification. Le PRAPS est en retard pour un problème de planification 'le problème c'est l'intégration, l'ancrage des dispositifs du projet dans les Directions, Services du MEPA. l'intégration, l'ancrage de la Mise en œuvre au MEPA est complexe: TDR, Rapports, prennent de l'argent" Par expérience, AFD, Coopération suisse, UE privilégient l'approche faire-faire.

sahélienne de changement climatique, Éducation, Santé, Citoyenneté(voté, être voté)

Conclusion : orientations politiques épargnes, absence de synergie, actions peu centralisées. Tout est théorique (maladies, zootechnie/alimentation, géo climatique). IRED doit conduire des recherches pour approfondir les réflexions sur la base des données pertinentes disponibles, à partir des méthodes efficaces. Améliorer le niveau des discussions avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Je soutiens plutôt l'approche faire-faire. C'est une bonne démarche. : La synergie, la mutualisation de plusieurs partenaires

Chute drastique de la production fourragère des pâturages (changement climatique) entraînant la chute de la production laitière, des revenus quotidiens, surtout chez les éleveurs sédentaires et des femmes, en particulier au Sahel: pas de tourteau de coton/autres suppléments alimentaires, les animaux maigrissent et la zone est presque abandonnée. En saison des Pluies les productions animales (lait surtout) sont forte, mais sont peu valisées et plutôt jetée; la production des Petits Ruminants (PR), des Volailles et des Porcs n'est pas accompagnée pour motiver les jeunes en chômage (Formation, Financement) convertit à l'École pour valoriser le temps libre et aider les parents;

La Formation aux petits métiers (2 à 3 mois) en stratégie de création d'entreprise : les jeunes viennent à l'ENAM, obtiennent des Diplômes et chôment ; aussi une industrie, notamment des Unités de Transformation au niveau des Producteurs : la transformation des produits d'élevage est le maillon faible du système de production dans un contexte où le secteur privé, l'initiative privée reste faible ; toute dynamique d'accompagnement est plutôt vide (Animation-Conseil-Vulgarisation en Élevage seul, les démarches de structuration et les médicaments sont souvent inconnus.". les Organisation/GDS émergent, mais en général s'arrêtent quand

Pour la conception, la tendance est aux gros investissements : Puits pastoraux, Abattoir, Marchés/Communication; Pour la Mise en œuvre, l'accompagnement des producteurs ne marchent pas; le travail en amont ne se fait pas correctement : les conditions de terrain/des producteurs, alors qu'il y a réellement des difficultés: Préparation des animaux de qualité-embouche, pour l'abattoir, donc un élevage de type intensif 'la MO est confronté à des difficultés : d'interventions anarchiques, on observe une dégradation depuis 2-3 ans" On a de gros investissements mais la femme ne bénéficie pas suffisamment par exemple en valorisant le lait, l'élevage des PR, des volailles, de formation : lutte contre la pauvreté; autonomisation de la femme : En élevage la femme a un rôle prépondérant mais elle est négligée/pas considérée. Aussi, les interventions prioritaires ne concernent que les Bovins" "avec le changement climatique, il est important de renforcer l'intensification: appui pour une meilleure alimentation/santé du bétail afin d'améliorer la productivité du bétail en Lait, Viande". Par ailleurs les projets prioritaires du MEPA, concernent des Abattoirs; il n'y a pas beaucoup des pharmacies vétérinaires: on note une prolifération de petites entreprises

Promotion de petites unités artisanales à base d'énergie solaire permettrait de disposer d'un minimum d'aliment, surtout de lait, produit périssable ;

Santé animale: maîtriser les grandes maladies; Plutôt la production (Bonne alimentation, Bon soin: cultures fourragères; favoriser la promotion de petites unités de provende):

Assurer la promotion des OPE capables d'améliorer la productivité du Cheptel : dynamique et viable ; Voir le problème d'énergie/Solaire ?? ; d'Électrification rurale ??

Sur le plan institutionnel : renforcer les capacités des cadres ; réfléchir sur la conception, l'élaboration, mettre l'accent sur la MO : les choses évoluent , il est nécessaires de s'adapter ; pas de suivi (Formation : Valorisation des formations reçues : Qu'est ce qu'il en a fait ? C'est le dernier des soucis au MEPA : nous avons quelques rares teechniciens sur le terrain, la majorité est en ville (Abandon de terrain, alors que l'élevage c'est au terrain); l'Etat ne peut pas tout faire : la promotion du

	le projet s'arrête : AEN ??? une politique politicienne, mais ne peut aider le Gouvernement : les OPE se développent ; on ne sent pas les points à influencer le discours	"CHOUKOU".: la volonté de création de petites Unités constitue une faiblesse du MEPA.	Secteur Privé pourrait s'y INVESTIR, car il y a plein de chose qu'il pourrait bien conduire et réaliser".
11	Pour moi qui élève, problème d'alimentation et d'Eau, d'accès aux pâturages: accaparement des terres "Nouveaux Éleveurs"; les tiques nous obligent à quitter; Baisse des prix des animaux; Perception des Éleveurs comme des exclus; Les pasteurs ne connaissent pas leur place dans le mécanisme de la décentralisation: certains exploitent dans une zone depuis des décennies, mais ils ne les reconnaissent pas comme des AUTOCHTONES: ils sont toujours identifiés comme des ALLOGÈNES; Il n'existe pas de texte clair sur la Gestion des conflits: cela donne l'occasion aux opportunistes pour confronter/opposer les producteurs (Agriculteurs, Éleveurs): nouveaux Éleveurs (Généraux intouchables) au détriment de l'Éleveur traditionnel: ils ne savent que faire des désordres, car leurs bergers se considèrent également intouchables au détriment des agriculteurs et des Éleveurs. Aussi, les politiciens poussent les agriculteurs à se révolter contre les Éleveurs traditionnels, alors qu'ils sont également victimes	D'une manière générale, théoriquement tout est louable mais dans l'exécution on a toujours des problèmes: Souvent les interventions n'arrivent pas aux Éleveurs. Ex le projet d'Urgence, initialement élaboré pour soutenir les Éleveurs victimes de la crise en RCA (détournement): un comité régional qui défend un autre principe de distribution aux Bénéficiaires (autres besoins) 50%: ils prennent d'abord leur part, puis ceux des intermédiaires et plutôt, un grand nombre est au marché "la conception, l'élaboration sont louables, mais la mise en œuvre pose problème Il faut revoir cette mise en œuvre en impliquant les Bénéficiaires dans le processus et instaurer un mécanisme efficace de suivi:	Renforcer les espaces pour les Éleveurs par des infrastructures pastorales; Opérer de changement: cultures fourragères, compost *Accès à l'alimentation du bétail, l'Eau; Formation-Éleveurs en Techniques de commercialisation, transformation; *Réactualisation des textes existants: tout ce qui se fait n'est pas réglementé: on passe de temps mais rien n'est cadré juridiquement qui règlemente la promotion de la profession; *le contexte nous oblige à revoir certaines choses; chacun s'organise pour se prendre en charge: *Revoir la restructuration des Éleveurs: le mal concerne, les producteurs et les Éleveurs se sont organisés à base des finalités des autres: Quand il n' y a rien, c'est fini. Il faut harmoniser l'organisation de la structuration-À chaque financement, on remet en cause, tout ce qui a été fait avant.: à Nahala, il y a plusieurs OPE, taxer de familiales pour justifier le remplacement des PROMOTEURS: il faut des OPE viables; *Diversifier les activités des Éleveurs, créer d'autres emplois pour les communautés pastorales; appui à l'élevage familial
12	Moyens n'ont pas suivi pour la mise en œuvre, notamment *Ressources Humaines vieillissante (1800 prévu; 900/1800 prévus), répartition non satisfaisante; les conditions de travail inappropriées; Faiblesse de Surveillance des Maladies prioritaires; beaucoup d'hydraulique, peu de pâturage; Faiblesse OPE (prééminence Top-Down); Recule de la Gouvernance: Instabilité des Ministres et des Agents "on affecte, on ne prend pas service, on est réaffecte';	PASEP: Points d'eau, sécurisation des parcours, zone pastorale (Balisages des couloirs conflictuels; Aires de repos dans le Tchad central, Centre de Formation des Éleveurs; PIRPT: Centres Services, Education-Santé Humaines; PREPAS, vers la fin du PNDE 2017: Puits, Mares, balisage de certains couloirs conflictuels; 2 pharmacies pastorales (Gérées par les OPE elles-mêmes); PAFIB: Marchés (Rô Rô, Péni, Gama, Moîto, Boko, Oum Hadjer, Abéché, Massakory	Renforcer la Surveillance des Maladies ; Sécurisation des parcours (hommes, animales) : Éleveur place centrale ; Évaluer l'organisation efficace et efficiente des filières (Production, Commercialisation, Transformation) ; 40 milliards de FCFA de projets existent (Abattoir, Unité de Production de lait, aviculture villageoise) à verser dans le PNDE2 : le financement est à chercher ; Élaborer un plan de Formation, créer une Banque pour le développement de l'Elevage/Instar d'une Banque Agricole

Annexe Nº 9: Synthèse des Points de Vue des Acteurs Enquêtés (Services déconcentrés et OPE)

Insuffisance d'infrastructures: Couloirs transhumance (tout est occupé par les agriculteurs), Points d'Eau, Parcs de vaccination (Menace Agents des Eaux et Forêts, assortie d'amendes); Maladies les plus fréquentes sont : Charbon Bactéridien, Charbon Symptomatique, Péripneumonie Contagieuse des Bovidés (PPCB); Accès aux graines et Tourteau Coton: Satisfaction avec grand retard (Par exemple le 15 avril, premières pluies enregistrées des repousses, Inexistence de magasin de stockage sur , sur toute la région du MKE ; Milieu transhumant: Accès Scolarisation des Enfants/Filles, Santé/Santé, Sensibilisation contre le VIH/Sida; Formation GDS/OPE; fréquents Feux de brousse, recherche des rats: "on brûle très tôt et on n'a pas de compléments alimentaires au niveau de la Coton Tchad"; Abattoirs sont vétustes et très salles (Bongor, Gounou Gaya, Mont Illi); Circulation anarchique des produits «"périmés", inappropriés" (Risques); Cohabitation pacifique : partialités de certains membres de gestion des Confits; Insécurité: enlèvement Enfants cotre rançon/Migrations, Enregistrement fréquent Morts Bergers (Katawa, Djodogassa); Trois campagnes dont deux (2) et une (1) gratuite; Projet d'Infrastructure Rurale, Pastorale et de transhumance (PIRPT) : formation des Éleveurs à Kolobo en 2005;

Quel produit convient à quelle maladie ? S'il est périmé : il est alors nécessaire que l'éleveur sache ; Appuyer les Comités de Gestion des Litiges par une équipe pluridisciplinaire ; Sensibiliser/former des Leader (Eleveurs/Agriculteurs) ; Sécurité des Éleveurs (préfèrent revenir en ville) ; Santé Animale ; Accès aux compléments alimentaires, Réalisation des points d'Eau ; Rendre disponibles et accessibles les microcrédits ; Soutenir la promotion de l'élevage des Petits Ruminants (PR) en faveur des éleveurs appauvris par les coupeurs des routes

14	50 cas de conflits Agriculteur-Éleveur ont été enregistrés en 2017, avec des morts à BOLOBO; Infrastructures: Insuffisance points d'Eau/Pas d'Eau actuellement; Balisage et Réhabilitation couloirs transhumance (tout doit être officiel); Aires d'abattage pas aux normes: Kélo, Laï, on lave la viande au fleuve; Parc de vaccination; limite des vaccinations à moins de 100% (durée préconisée 10 jours); Accès aux suppléments alimentaires (Graine, Tourteau Coton): plutôt transférer au Nigeria, Niger: commande en Janvier-Février sans suite; Descente précoce Bétail: conflits perdurent, accentuées par les stratégies des chefferies traditionnelles et des autorités administratives; Prolifération des produits d'origine douteuse; Fédération Eleveur, rôle important, mais sans logistique; Enclavement: Cheptel important, inaccessible-sans communication téléphonique, N'DAM.	PRAPS, PIRPT, PUCAE (non implication des services techniques), sont intervenus ou interviennent dans la Tandjilé; Certaines pathologies n'ont pas été prises en compte dans ces projets: les calendriers de vaccination ne conviennent pas aux périodes requises; le taux estimé de vaccination reste faible, environ 40%	Aussi, faudrait-il une approche concertée pour éviter des conflits d'accès; Conflits Agriculteur-Eleveur: Sensibilisation; Comités d'Entente par Sous préfecture et Moyens de déplacement (avec la sensibilisation à BOLOBO, le problème a reculé); Formation en TRANFORMATION des produits animaux.
15	Pression démographique humaine sur les terres et les pâturages 96 habitants/Km²; Maladies infectieuses et parasitaires (Trypanosomiases); Conflits Agriculteur-Eleveur, récurrents: couloirs n'existent et l'exploitation des jachères entraine des conflits avec intrusion des autorités administratives et militaires; Infrastructures: Marché à Bétail inexistant, Abattoir moderne, construction suspendue à Moundou; Insuffisance des Ressources Humaines en qualité et quantité; Moyens roulants vétustes et non équipés ((Projets affectent des véhicules: ils disparaissent); Phénomènes des Zarguina: enlèvement des enfants, Bouviers avec rançon 10-12 millions. Cela met en mal les pratiques d'élevage dans la région. ; pas d'abattoir, pas d'organisation pour résoudre les problèmes qui se posent; Unités de transformation de lait: matériels déposés depuis plus de 3 ans et jamais installés, sont en voie de détérioration.	Les Projets pour la zone soudanienne n'existent pas : Ils ont tous une dénomination sahélienne et la couverture n'est pas bien assurée.	Renforcer l'alimentation: production et gestion des fourrages (niébé), la conservation des fourrages; faire les puits pastoraux là où il y a des pâturages, ; tracer les couloirs de transhumance pour éviter les confrontations meurtrières Aider les éleveurs à faire face aux changements climatiques: Retournement vers des médicaments inefficaces: Formation pour la prise en charge des maladies d'urgence. Bien s'organiser selon les compétences; Organiser les éleveurs pour l'utilisation efficace des terres, Revoir le recrutement des Bouvier accorder une importance à la productivité: c'est le nombre qui import alors qu'il faut un cheptel plus productif; Faire embouche; Pharmacie vétérinaire; transformation des viandes; formation des éleveurs, des bouchers, Embouche; Marché de Bétail; Abattoir moderne/Aire d'abattage; Faciliter l'exportation du Bétail de manière homogène; Essayer l'élevage intensif pour améliorer la résilience: adéquation effectif/capacité des charges du milieu;

16	Problème récurrent de feu de brousse entraînant des conflits Agriculteur –Éleveur: "Pour un rat, on détruit la brousse" Zarguina, de couloir de transhumance, de magasin de stockage et surtout d'enlèvement des enfants contre rançon, Beaucoup d'animaux meurent faute d'alimentation; Accès aux aliments du Bétail: Ensablement des mares en saison Sèche; Vente de tourteau de coton aux commerçants au détriment des Éleveurs; Insécurité: Kytnapping contre rançon et Emportement de Bétail (Quelquefois); Absence de contrôle épidémiologique: Présence des oiseaux de maladies, Animaux non vaccinés en provenance de Garoua au Cameroun, Insuffisance de vaccin et médicaments d'origine douteuse: ils vaccinent euxmêmes les animaux: Il y a beaucoup de maladies mais pas de médicaments "; la Fédération des Eleveurs fait de bon bouleau mais elle est limitée par les moyens pour assurer la sensibilisation, étant en contact direct des Éleveurs; Conditions de travail non réunies: logistiques, Magasin de stockage des produits, Chaîne de Froid/Source d'énergie; Infrastructures: Parc de vaccination et de couloirs de transhumance; Insuffisance de Marché de bétail (Département Binder en particulier) fuite vers le Nigeria-Niger.	Problème récurrent: Feu de brousse entraînant des conflits Agriculteur – Eleveur "Pour un rat, on détruit la brousse"; 151 Groupements ont leur attestation de reconnaissance et former 48 Unions: Etat est venu nous faire ouvrir le Bureau: Cartes des Éleveurs; Ouverture d'un compte Bancaire avec 5 millions de F.CFA pour avoir les médicaments de la HOLANDE et de la TURQUIE	Les vaccinateurs nécessitent des formations et leur prise charge est nécessairement des visites d'échanges; il nous faut un panneau solaire; Éducation-Santé en milieu Éleveur; Nous voulons des cartes de GAÏNAKO (BOUVIER) et leur chef pour éviter de confusion avec des Bouviers sans limite, d'origine souvent inconnu, pas identifiable et servent d'informateur aux MALFRATS et constituent des sources de conflits Agriculteur-Éleveur; Les Eleveurs ont des animaux mais pour enlever une pièce d'eux, il faut peiner, d'où la nécessité de les sensibiliser NB: Léré/Binder non couvert PRIOTITES: Feu de brousse: sensibilisation car cela détruit l'environnement et les pâturages; Santé Animale: Accès aux Produits vétérinaires, , vaccins, Pharmacie, Vaccinations; Formation Éducation des enfants des éleveurs; Alimentation du bétail: Eau, graine/tourteau de coton "nous avons notre argent, nous n'avons rien (7.500.000 FCFA), on vend plutôt au Nigeria Nous voulons de graine de coton aux éleveurs, sans intermédiaire "Hakouna sarak, yakoul sidal gourous" "Sidal bagar tabane"
17	Zone d'Élevage par excellence : 90% de la population pratiquent l'élevage; conflit Agriculteur-Élevage constitue le problème crucial : une légèreté en matière de gestion des Conflits Agriculteur-Eleveur du côté des Autorités. ; Infrastructures : puits pastoraux, balisage des couloirs de transhumance, Aires d'abattage et Parcs de vaccination , Bureau à réfectionner/réhabiliter ; Insécurité : "il y a un mois, ils ont tué un Chef de Férick" , Enlèvement des enfants contre rançon ; Analphabétisme ; non scolarisation des enfants ; Santé animale : Difficultés d'accès aux vaccins en quantité requise et de surcroit les équipes travaillent sous pression (10 jours), disponibilité des médicaments : Que font les éleveurs ??, la Fédération ?? GRH : Insuffisance du personnel (15 Poste Vétérinaires dont 7 fonctionnels ; Agents à recycler ; Matériels techniques vétustes ; Certains agents ont mis beaucoup de temps dans leur poste et deviennent inefficaces ;		"nous suggérons des postes de sécurité dans les couloirs de transhumance"; Formation en l'Élevage: Femmes se chargent de la viande et font plutôt un travail "informel" les voyages d'échanges sont nécessaires"; Cohabitation pacifique entre Agriculture-Éleveur est nécessaire pour l'accès aux ressources communautaires; nous voulons un appui en aliments du bétail; Il nous faut un cours spécial pour résoudre le problème d'aviculture; Couloirs de transhumance; Puits pastoraux; Poste de sécurité mobile (recruter les gardes nomades) pour faire aux menaces de ZARAGUINA; Feu de brousse/Champs piège; dans le Mandoul il y a des plaines mais pas d'Eau.

	Logistique:moyen roulant/moto; Accès aux aliments du		
	Bétail (graine/Tourteau de coton) ; Éducation des enfant ;		
18	Accès à l'eau: les éleveurs sont nombreux et l'eau devient un		il nous faut au moins 2 mois. La période est
	problème; Santé animale: disponibilité des médicaments et		inappropriée : janvier-avril-main
	vaccins: "cheptel est important on nous impose une		
	intervention de 10 jours, il y a incohérence : même ceux qui sont		
	près, ne reçoivent rien" PPCB, PPR, Newcastle persistent,		
	malgré les vaccinations répétées : par rapport à la vaccination,		
	nous n'arrivons pas à couvrir la région : la principale contrainte		
	ce sont les 10 jours/10 Agents, un seul véhicule, ce n'est pas		
	facile; c'est pourquoi ces maladies persistent; l'appui en aliment		
	du bétail est tardif donc déploré, au moment où personne ne		
	veut"; La fédération des Éleveurs n'a reçu aucune aide, ni de l'État,		
	ni des ONG, le Bureau ne reçoit pas d'assistance propre.;		
	Infrastructure: Couloirs de transhumance concernés/existants à		
	réhabiliter; - les pistes de convoyage vers les points d'Eau		
	occupés par les Agriculteur-Éleveurs; Éleveurs en partance en		
	RCA sont bloqués au Moyen Chari et cela entraîne le		
	surpâturage : les apports des compléments par la FAO sont très		
	insuffisants; Les points d'Eau réalisés sont mal implantés (là où		
	les éleveurs ne veulent pas /inadaptés: les autorités		
	traditionnelles et autres, sans associer les éleveurs à		
	l'identification des sites, ; GRH: ressources humaines		
	qualifiées: ils seront bientôt presqu'à la retraite; pas		
	d'intervention; les conditions de travail sont déplorables.		
19	d intervention; les conditions de travair sont deplotables.		
19	Conséquence de l'augmentation de la taille du ' du cheptel l'Éleveur	Les besoins en Éducation des Enfants et des Femmes, Santé	Réfléchir sur le système d'élevage : ce n'est plus le
	n'arrive pas à maîtriser la taille du troupeau, des animaux", 80-	Humaine ; les ONG internationales interviennent à travers des	moment où on se glorifie sur le nombre du cheptel;
	90% des éleveurs dépendent du cheptel dont l'effectif	projets, directement sur le terrain: on ne suit pas; les	Beaucoup plus songer à un entrepôt d'aliments du bétail,
	augmente : 1 seule personne peut avoir 1000, 2000 voire 3000	fédérations ne viennent pas à l'Éleveur. Ils faut qu'ils associent	Pharmacie vétérinaire; parcs de vaccination; puits
	têtes d'animaux dans un contexte de changement climatique et	la fédération; : l'élevage n'est pas politique; l'élevage est	pastoraux ; sur creusage des mares ; Renforcer les capacités
	d'avancée du désert: "on n'est presque envahi par le désert : bon	technique : normalement on nous associe dans les ateliers et les	du personnel de la délégation; Former les AE (en
	nombre d'animaux sont morts et meurent, disparition de	Formations, mais pas dans la descente sur le terrain : Le PAPAT	nombre suffisant par poste vétérinaire et Secteur
	ressources fourragères- surpâturage, ("pas de pâturage donc pas	nous a apporté le tourteau de coton ; le PASEP a également	Élevage; Aliments du bétail; Éducation-Santé er
	de viande, de lait, toute la population souffre"), de certaines	apporté le tourteau de coton, construit des marchés de bétail,	Milieu Éleveur ;
	mares dans un insuffisance voire inexistence de compléments	réhabiliter des abattoirs; Élevage, Santé animale, Eau,	,
	alimentaires, quand bien même certains partenaires font des	Formation des Auxiliaires d'Élevage (AE); Petite Banque	-
	geste (50-70 tonnes) mais cela reste insuffisant, Accès à l'Eau;	alimentaire, pour les cibles vulnérables : Limité/Ciblé : on ne	
	Le problème de santé animale est souvent constaté: quelques cas	vaccine pas tout le cheptel, au lieu de vacciner tout le cheptel;	
	sporadiques de parasitoses, de maladies telluriques,	Puits pastoraux réalisés aujourd'hui ne respectent les normes	
	pasteurellose, ecthyma contagieux chez les Petits ruminants ; les	(ciment et fer), ne durent pas;	
	pascentenose, eethyma contagioux enez ies i ents inimiants ,ies	(chiletic et let), the dutetit pas ,	

	camélidés ont des plaies :: pas d'intrant vétérinaire :les Éleveurs quittent le BEG vers Bousso au Chari Baguirmi (environ 150 kilomètres) : le Projet d'Urgence a apporté beaucoup de produits, mais insuffisant par rapport au nombre d'animaux. ; le problème foncier est crucial : le désert avance, les hommes risquent d'aller vers là où il y a des pâturages /et l'Eau du Nord au Sud : il y a un groupe d'individus qui interdisent de ne pas séjourner ici, de pâturer, s'abreuver ici, alors que les puits étaient construits par l'État. Cela entraîne des conflits Éleveur-Éleveur		
20	Conditions d'Élevage et conséquences: Eau, Santé animale (manque de Parc de vaccination), Alimentation du bétail, Conflit Agriculteur-Éleveur: pas de couloir tracé, après Bir Barka, ce n'est pas un couloir 10→100 Km/ ce couloir est occupé Pour le reste de la région comment va-t-on faire?, notamment: la transhumance Lac→ Est, Aller- Retour, Nord-Sud; Karmé→N'Goura→Bokoro→ N'Goura; Démographie humaine galopante et conséquences: population augmente, les villages se développent sur les couloirs de transhumance; Gouvernance: responsables ne font pas exactement leur travail: manque d'expérience, d'outils, de gestion efficace des ressources (suivre la production; les ressources disponibles ne sont pas utilisées à des fins utiles: on note un développement des stratégies individuelles, pas de puits et sites de stationnements pastoraux;	Le MEPA a des projets, mais ne descendent pas au terrain pour faire beaucoup de travail; Refus des Éleveurs: ils sont toujours réticents quand bien même ils sont sensibilisés; Les AE formés ne respectent paleur cahier de charge, en matière de santé Animale de base (SAB); Plusieurs projets interviennent: 2011-2017 PAFIB, PIRPT, Projet d'Urgence; PROHYPA, PRODOBALT, GIZ, COOPI, PRAPS (ça fait 2 ans: on nous enquête mais il n'y a rien, en ce qui concerne la vaccination le PRAPS, nous dit que c'est urgent, c'est depuis 2 ans, on n'a rien vu): ils ne répondent pas au terrain /Services Technique ne sont pas impliqués dans le suivi des activités de terrain de ces projets, marchés de construction par les entreprises qui ne respectent les normes de travail; Exemple PRODOBALT a construit des puits et la réception provisoire est faite mais ces puits sont inutilisables (matériaux inappropriés): Tourba, Moïto, Massakory, les puits se cassent avant la réception, et ils ne reviennent pas, ils ne veulent pas suivre, laisser suivre: "on ne veut pas des Techniciens"; Projet PAPAT a construit un Marché à Bétail à Massakory: pas d'eau et les fers de clôture sont brisés: c'est le cas des infrastructures, en général. "Nous sommes là pour accompagner les missionnaires chez les autorités pour signer les Ordres de Mission"	A étudier avant d'installer un couloir ; Renforcement des capacités des AE/Éleveurs (Gestion de l'alimentation du Bétail, en particulier des sédentaires, en période de soudure ; Accompagner les projets d'Elevage avec des Activités Génératrices des Revenus (AGR)/Éleveurs ; Éducation-Santé Humaine en milieu Éleveur ; Multiplier les points Eau, Parcs de vaccination, Alimentation du Bétail (cette année c'est pire) ;
21	Constat: Zone d'accueil et de séjour des Éleveurs pendant la saison sèche et "12 mois sur 12 mois"; Conditions d'Elevage difficiles tarissement des Eaux de surface, entraînant la concentration le long du Chari et au niveau des vallée et Yaéré (dans le canton Madiago et certains restent à Maï Aché Bili (Puits traditionnels), dès la fin de la saison des pluies (janvier); Obstruction de plus en plus des couloir des transhumance des villages et des champs; en saison sèche se pose le problème d'alimentation, de fourrage et de tourteau de coton; les couloirs	Les services de terrain ne sont pas associés à la construction des infrastructures hydrauliques, notamment le cas des puits : 28 cette année dont 24 opérationnels ; par exemple le PASEP a construits un puits à 20 millions, alors qu'en réalité, on peut faire 3-4 puits avec ce montant ; PIRPT : 28 puits. Toutefois ces puits restent insuffisants, 3 Chefs de SE, Ingénieurs ; 15 Chefs de PV dont 10 ATE et 5 Contrôleurs d'Elevage ; (Disponible et de qualité)	Rendre les médicaments, vaccins disponibles et en quantité suffisante; nous sommes en concertation avec le Kanem, Batha, Bili pour augmenter le nombre de parc de vaccination fonctionnel. Nécessité de renforcer les parcs de vaccination, les points Eau (Puits pastoraux), les Équipements techniques, les Moyens roulants pour couvrir la région; Prévoir des Stock d'aliments pour la saison sèche, un Pont pour

	de transhumance pose un problème insoluble, malgré la mise en place d'un comité reste sans solution : toutefois depuis 2 ans certains sont faits (balisés) d'autres non; les aires de stationnement de repos sont inexistantes ; les aires de pâturages sont occupées par les autorités administratives (10-30 hectares pour une seule personne) : quand les Eleveurs arrivent à Dourbali, ils ne peuvent pas rester ; ; En Santé animale : Zone de concentration du bétail (Hadjer Lamis, Dagana) Insuffisance de parc et de vaccination et faire des "zéribé" constitue un problème avec les agents des Eaux et Forêts et l'insuffisance de vaccin entraîne des discordes/incompréhension : d'autres ont reçu et nous, non et pas au bon moment : la vaccination a un calendrier(mars-avril) au moment où les animaux sont complètement fatigués ; les maladies les plus fréquentes sont chez les ovins PPR/"Abourdou", avec plus de 30 morts ; entre Aïch et Bokoro 40-50 morts/PPCB ??, Charbon Bactéridien ??; Les AE quand ils sont seuls, utilisent la ½ dose ; GRH: Insuffisance du personnel : 3 Secteurs Elevage (100%) dont 3 occupés par 1 agent admis à la retraite et 2 en voie vont aller à la retraite en décembre 2017 (maintenant, ils sont près, 3 ATE); la sensibilisation : les Groupement, Unions et les Fédérations veulent bien faire de sensibilisation, mais ils n'ont pas de moyen.		traverser le Chari: nous enregistrons beaucoup de mortalité pendant la traversée; Réserver les Yaéré ou pâturages de décrue soient réservés à l'Élevage (préciser)
22	Caractéristiques de la région, 2 parties écologiques: la zone insulaire; la zone continentale; 'Élevage est de type traditionnel, transhumance cyclique: 9 mois en zone insulaire/saison sèche "le Kouri préfère des pâturages verts" et saison des pluies, sur la terre ferme, , nomadisme, élevage sédentaire); Conditions d'Elevage: en zone insulaire, forte chaleur et la présence massive des insectes, notamment les Glossines, Taons: les éleveurs sont astreints de séjourner 3 mis sur la terre ferme; Mais aussi des difficultés d'accès aux iles dues à l'insécurité: les troupeaux restent en grande partie en dehors des iles; il se pose alors le problème de pâturage (insuffisant, sec), hors le Bœuf Kouri n'y est pas habitué; Sur la terre ferme, le problème crucial est celui d'accès à l'Eau (Points d'Eau): pratiquement il n'y a rien dans la région et les pâturages sont tributaires de la pluviométrie; on trouve des zones carrément nues; pas de couloir de transhumance (au paravant, il n'y a pas de problème; mais les réfugiés font le relais par les îles, cela a entraîné des problèmes de couloir de transhumance avec un grand nombre de bétail	La DRDR du Lac Tchad, a 4 Secteurs Élevage départementaux; 16 Postes vétérinaires dont 7 occupé par des Techniciens d'Élevage. Les maladies persistent de façon endémique: distomatose, la PPR observée chez les sédentaires sur la terre ferme, un problème majeur: la PPR, cette année nous avons pu vacciner 200.000 têtes avec l'appui du CICR	Pour le déplacement à Waye, il faut des puits pastoraux. Mais dans les département de Mamdi (Bol) Kaya (Bagasola), Fali (Bagassola), il faut des mares ou de stations de pompage : Par exemple il y a 5 puits dont un seul fonctionnel utilisé par les autochtones et les 4 autres ne sont pas utilisés pour des raisons de l'importance du Cheptel (au moins 100 têtes/Éleveur) et de l'habitude s'abreuver au lac, jamais au puits. Enfin la concentration et la circulation aux rives, entraîne le surpâturage. Infrastructures : Renforcer la disponibilité des points d'Eau exploitable (Puits, Mares), des parcs de vaccination, des Abattoirs , des Aires d'abattage, de stationnement, Marché de Bétail (au moins 1) sur les et couloirs de transhumance et les circuits de commercialisation/exploitation, ; Santé animale : Rendre les Vaccins disponibles vaccination, ; Améliorer

dans le périmètre ; "en année normale, le pâturage est abondant au Nord, mais pas d'Eau"; Santé animale: pullulation des insectes piqueurs : les éleveurs effectuent des déplacements de nuit pour quitter la zone : au temps du Président Hissène Habré, il y avait des pulvérisations. ; Disponibilité vaccins au moment indique, si ce n'est pas l'intervention du CICR cette année; pas de Parc de vaccination (4 parcs vétustes, hors d'usage et demande à être réhabilités), sous effectif : 4 agents vaccinateurs pour toute la région et menace des oiseaux des oiseaux, dans la zone continentale, la chaîne de froid n'existe pas; Pas de moyen de contrôle sérologique : DRDR est frontalière à 3 pays : Cameroun, Nigeria, Niger et les déplacements transfrontaliers du bétail sont presque quasi permanents; Infrastructures: Pas d'abattoir communal, d'aire d'abattage; le commerce du bétail se faisait dans le passé par le Nigeria; actuellement par le Niger par des contournement, alors qu'il n'y a pas des points d'Eau, d'Aire d'Abattage, de Stationnement, à chaque étape ; sur 16 PV 5 ont 1 local servant de Bureau, sans presque pas d'équipement de Bureau (Bol local occupé par la DRDR; à N'Gouri en construction depuis 5 ans mais non réceptionné. Aussi la DRE n'est pas réceptionnée et pas de suivi (alors le délai prévu est de 8 mois) ;OPE méconnaissance des méthodes de promotion des OPE "Nous n'avons jamais bénéficié de la formation des Auxiliaires d'Elevage, en Santé Animale de Base (SAB). Depuis 2 ans le CICR forment les AE"; Logistiques : Pas de Moyen roulant : les PV ont bénéficié de 3 motocyclettes du RGE et 2 moteurs Hors Bord sans piroque; Identification de la nationalité des Eleveurs Boudouma: du Tchad??, Nigeria??, Niger??), les arabes sont d'origine tchadienne mais certains se disent du Niger et ils ont un grand nombre de Bétail et ont même eu un DÉPUTÉ, mais depuis 4 ans, ils sont au Tchad, (au Kanem, BEG, Hadjer Lamis et du BET) chassés pour des cas de crime incriminés aux Eleveurs; Genre et Développement difficultés énormes d'accès à l'Eau dans la bande allant du Nord Est à l'extrême Nord Ouest, séparant le Lac et du Kanem : en année normale, les pâturages ne sont pas exploités, pas d'arbre ; mais s'il y a des puits pastoraux à faire, il faut le faire à côté de Waye : les éleveurs exigent plutôt des mares sur la terre ferme ou de stationnement de pompage. Aussi, dans la zone de pâturages, l'eau est fortement natronnée en cas des pluies : quand les

les conditions de travail des services techniques (Moyens roulants, Matériels techniques, Chaîne de froid, Infrastructures, Encadrement des Éleveurs); Revoir les conditions d'accès sécurisé: ceinture de sécurité sur la rive du lac alors que les pâturage sons dans le Lac: donc revoir la ceinture de sécurité à la frontière pour libérer le Lac aux Éleveurs (il y a moins de 10 jours il a été enregistré 4 tués, 9 enlevés et plus de 1000 têtes enlevées). Pour éviter ces risques, les Éleveurs sont obligés de rester hors du Lac, sans compléments alimentaires;

animaux en boivent, ils meurent (ils mettent des sentinelles) 93

23

Problèmes Cruciaux: Puits pastoraux en nombre insuffisant pour le bétail: 'les puits pastoraux construits ne dépassent pas 3 mais sans concertation avec la DRDR. (Projet 10ème FED) : la Mission de reforme administrative a construit des puits pastoraux (1962-1964); jusqu'à aujourd'hui, ces puits tiennent mieux : donne de bon débit (débit et paroi efficace : ça sert), en dehors des problèmes d'ensablement, alors des puits pastoraux réalisés, il n'y a même pas 10 ans, certains sont déjà taris liés au manque de suivi des services techniques de la localité et dose de ciment? débit ?profondeur ????" Ex: ACF a réalisé 19 puits dont 7 réceptionnés qui ne donnent pas d'Eau (le bailleur se transforme en Entrepreneur); Santé Animale: PPCB, Charbon bactéridien, Charbon symptomatique, la Fièvre Aphteuse, la tuberculose chez les camelins : disponibilité de vaccin, de personnel qualifié (en sous effectif), des médicaments et d'infrastructures de qualité (Parcs de vaccination, Bureaux, logistiques, Chaîne de froid pour la conservation des vaccins; Pharmacie ambulante nous envahissent " il y a une tendance à la privatisation des Services de l'Élevage : des Messieurs prennent des vétérinaires à N'Djaména, ils vaccinent les animaux et nous contournent : Pour quelle pathologie, avec quel produit ??, nous ignorons totalement": Difficultés de vérification des maladies déclarées faute de moven de nous à temps sur le terrain : Comment vérifier, à travers les informations téléphoniques, les signes des maladies? nous ne pouvons pas nous rendre sur le terrain pour vérifier ces information téléphoniques, constater : un véhicule pour 4 Ministères ??? (MEPA a plus d'activité que les autres ; un seul partenaire ACF; Une plante: Leptodemia pirodanyka, très appréciée par les dromadaires mais provoque des avortements chez les vaches en gestation depuis 5 ans et nous ne savons pas pourquoi?? feux de brousse : chaque année nous perdons une grande partie de pâturage fréquemment depuis 5 ans. Cette année c'est une menace; Par rapport aux pâturages, les herbes existent mais les animaux maigrissent : Qualité de fourrage en éléments nutritifs ???; Surpâturage ; Concentration du bétail, 4 mois du Bétail en provenance du (Batha, BET, Lac) pour éviter les tiques des zones insulaires, en saison pluvieuse; Exportation du Bétail sur pieds de manière illicite : trafic déguisé de commerce du Kanem vers la Lybie après la crise de manière informelle des dromadaires, moutons, surtout (mâles et

En conclusion: il n'y a pas de sérieux dans la négociation des marchés, l'implication des Bénéficiaires; il faut que le service technique de l'élevage soit impliqué. Ex SOS Sahel appui l'Élevage et Agriculture dans le cadre de la sécurité alimentaire, avec des dons de Petits Ruminants (PR) aux Groupements agricoles. Concertation et Implication noté insuffisante avec les partenaires: ne pensent pas les Services techniques et les OPE: Un soir, on m'appelle pour prendre un vétérinaire à 16 heures pour aller demain former à NOKOU (80 Km) ????, sans un minimum de préalable : Quels TDRS (demande ? Thèmes ?, Quel agent mieux indiqué pour assurer cette formation; La FAO est toujours au niveau de l'Élevage : il nous a pas impliqué, ils ont fait plus d'échec, par ce qu'il n'y a pas de transparence; le PRAPS ne travaillent pas avec les personnes concernées pour identifier les vrais besoins au niveau des acteurs concernés Il faut que la FAO implique toute la communauté 'DRDR, OPE ; Quand les puits pastoraux existent, il manque de Comité de Gestion Local pour éviter la corruption par l'entrepreneur ;: Achat de vaccin pour la vaccination contre la PPR et remise aux bénéficiaires sans implication des Services vétérinaires et la DRDR, ainsi que les aliments du Bétail mais pas de suivi, en période de soudure ; 10 Unions des nomades/ OPA nous ont demandé d'écrire de projet pour la FAO à Bruxelle.

il faut de banque de céréales, Éducation en milieu Élevage/Nomade, Centre de Santé, des couloirs de transhumance (Cohabitation pacifique Agriculteur-Éleveur, la meilleure possible, à consolider, harmoniser et à préserver) ; Assurer la sensibilisation des Éleveurs pour une valorisation durable des acquis ;

Infrastructures: Puits pastoraux; Parcs de vaccination; Postes Vétérinaires: Equipements techniques, et de bureau: matériels techniques, chaîne de froid: Ressources Humaines en quantité et en qualité; Moyens roulants; formation et Recyclage; Sensibilisation; pharmacie vétérinaire pour la disponibilité en intrants vétérinaires; Aliments du bétail; 4 couloirs de transhumance à baliser; Est→ Ouest (2), Nord-Sud (2); Éducation – Santé maternelle t infantile; Santé Animale.

	femelles: 1 dromadaire environ 200.000 FCFA/ marché local alors 500.000 FCFA/enLybie: conséquence: déstockage/Eleveur e transforme en commerçants (constat au niveau du Kanem): au niveau du mouton mais convertit en race soudanienne; "Exportation du Bétail vers la Lybie et le Niger: pas de preneur: l'exportation des femmes à l'extérieur est interdite, mais pas à la portée de tout le monde"; Conditions de travail: Moyens roulants, facteur limitant pour les activités de vaccination réalisées; la location des		
	véhicule de véhicule coûtent trop chère. C'est ACF seul qui nous accompagne: 1 véhicule, 1 chauffeur et du carburant pour 10-12 jours de vaccination, pour 1 ou 2 cantons. Où trouver les moyens pour louer les véhicules, même à 25.000 FCFA/jour???: Ressources Humaines: nous avons 3 Secteurs Élevage et 15 Postes Vétérinaires dont 1 seul Chef Secteur et 1 seul Chef de PV (1 AE à Murzigui), dans la Délégation Régionale du Développement Rural du Kanem; En conclusion: La collaboration avec les agents du MEPA est difficile. Tout se passe comme il y a une autonomie vis-à-vis de la DRDR: ils refusent la fusion. Toutes les DRDR ont des problèmes pour l'Élevage: au niveau de l'Elevage, il y a une certaine indépendance		
2	Conditions d'élevage: Manque d'eau; pâturages à partir avril juin; occupations anarchiques des couloirs de transhumances par les producteurs; manque de pont de franchissement Bahr azoum: changement climat: juillet presque 2 ans début mois de juin, entre temps les éleveurs se trouvent encore à 100-200km, dans la région du MC, on enregistre des pertes humaines, animales: Conflit entre faunes sauves et animaux domestiques (Zakouma, beaucoup d'espèces faune, ex buffles 12000 têtes: hyène***, surtout, lion; Conditions de travail: Ressources Humaines: Insuffisance des agents de terrain en élevage: 13 pv/6 occupés matériels techniques (seringue,);, , de; Infrastructures: Pas d'abattoirs modernes: 3 aires (PAPAT 2 construits et 1 réhabilités) Insuffisant tout comme les parc de vaccination: 20 % alors que la régions compte 19 % élevage, ; Santé animale: Manque de mini Laboratoire vétérinaire; chaîne de froid (Abattoirs, Vaccins);	Projets ELISEH, GIZ, PASTOR, PRAPS (Pas encore contact avec les deux derniers); En projet; plaine contiguë au parc rencontre des fauves sauvage et animaux domestiques (4 mares dont réalisé 1; 4 parcs vaccination, pharmacie, couloir de transhumance pour faciliter le passage:	Faciliter l'accès à l'eau pour les animaux à bien distribuer pour la valoriser l'exploitation des pâturages et éviter le surpâturage, Baliser des couloirs de transhumance et les aires de stationnement; (de 6 à 18 heures du à l'occupation anarchique des couloirs de transhumance) Améliorer la Disponibilité des produits vétérinaires à tout temps ("Quand je demande à un chef secteur, poste vétérinaire que les matériels techniques; Renforcer des Comités de Gestion des Conflit Agriculteur Éleveurs; les capacités en RH (Salamat compte que 10 techniciens); Pont de passage sur le lit principal de Bahr Azoum

25	Conditions d'élevage: difficulté d'accès à l'Eau (70-100 Km); Puits pastoraux (avril-mai); Insuffisance Pâturage liée à la faiblesse de la pluviométrie (variable dans le Temps); Santé animale: les pathologies des dromadaires; Conditions de travail: Personnel technique en nombre insuffisant (PV 9 vides); Disponibilité des produits vétérinaires; Logistiques/Moyens roulants; Infrastructures: Marché bétail, Abattoir; Couloirs de transhumance dans les zones où il y a des barrages (les gens font les jardins).	Les Projets: PASTOR, PRAPS, ADES sous traitant de HCR: Environnement, Agriculture, Elevage: je ne vois pas leur impact	Eau; Infrastructures, Renforcer le Personnel; les conditions de travail
26	Conditions de travail: Manque de personnel qualifié: 4 Secteur Élevage: 3 Postes Vétérinaires occupés sur 15 existants; Conditions d'élevage; Infrastructure Difficultés d'accès à Eau; problème de pâturages: Fin juin- à Décembre, Wadi Fira: attroupement des troupeaux et sur pâturages; Eau insuffisante; Mai-juin, ceux qui sont restés ont perdu des années de perte de bétail et ont refusé de vacciner les animaux (20 à 564 têtes pour plus de 3 million de têtes de bovins sur place: les animaux ont faim et sont affaiblis, pour se tenir debout, l'éleveur les soulève. Aussi les sites retenus pour les vaccinations sont très loin des féricks; ¡Biltine: 18565 têtes et 3 autres départements (Guérida, Iriba, Mégri): 1999 têtes vaccinées: Disponibilité de vaccin→ 150.000 têtes; Les sédentaires en mai - juin ont des problèmes d'eau et de pâturage est catastrophique. Cette année par exemple, pas de pluies dans deux sous préfectures (Biltine, Mégri)→ pas de pâturage (les herbes n'ont pas du tout poussé/Réédition depuis l'année dernière; Nous avons saisi le MEPA et le PRAPS, pour la sensibilisation: nous n'avons rien reçu; les points d'eau temporaires sont généralement loin des zones où il y a des pâturages. En alternative, location de citerne d'eau par les éleveurs à 150 200.000 FCFA: Utilisation des Bâches pour conserver de l'eau dans les trous aménagés à cette fin. à ARIANE par exemple, il y a des pâturages, mais de difficultés d'accès à l'eau; les mares quand elles existent, tarissent au bout de 2-3 mois; Santé Animale: principales malades: Pasteurellose; Trypanosomiase; Gales des dromadaires; Gastro-entérite Bovine, Caprine; maladies respiratoires, variole à Guérida; Utilisation anarchique des produits vétérinaires d'origine douteuse; Conditions de travail: Ressources Humaines Manque de moyens roulants, de personne de contact, d'échange avec les éleveurs; Recyclage des agents	Interventions: Care International, PREPASS, PRAPS et PASTOR Viennent d'arriver on attend l'arrivée du PASTOR; APRODIF ONG Locale formation des OPE en Union et Gestion; PDR, couloirs de transhumance: tracer et baliser;	Eau, pâturages (Aliments pour Bétail); Santé animale: Vaccins et Personnel, Condition de travail, Agents qualifiés et Parcs de vaccination; Moyens roulants pour le suivi des activités; Suivi des ONG qui travaillent dans le domaine de l'Elevage (Implantation barrages et Points Eau, Santé Animale; Sensibiliser les éleveurs;

	vétérinaires; Analphabétisme en Milieu Éleveur; Organisation des Éleveurs: OPE embryonnaire et pas de moyens de suivi/Pour contacter, former, sensibiliser les éleveurs; les OPE ignore leurs tâches (il y a privatisation des OPE); <i>Valorisation des produits animaux</i> Inexistence des Unités de transformations des produits d'élevage; des Infrastructures routières; <i>Services Sociaux de Bas</i> : Les enfants des Eleveurs vivent des situation de malnutrition.		
27	Conditions d'élevage Infrastructures: Points d'Eau, surtout au Nord Batha; Pâturages vers le Nord, surpâturages; Couloirs de transhumance et aires de stationnement non respecté (occupés par les agriculteurs; parcs de vaccination (Nord) Djedda, Ouadi Djeddid; Santé animale: pasteurellose, Charbon bactéridien, symptomatique: "on ne peut pas vacciner pas de parc"; Pas de sensibilisation (DRDR, Fédération): "je suis venu avec 200.000 doses et 63000 utilisées: les éleveurs sont réticents et tout le monde a eu peur;, Feu de brousse (déjà 8, plus souvent par les éleveurs); Conditions de travail: Manque de Personnel qualifié/Disponibilité agent qualité: 21 PV/7 agents disponibles; Crises pastorales (survient chaque année=: trouver des solutions durables;	Les interventions existent mais l'impact est négatif ce qui est entrain de nous créer des problèmes; pas de transparence, pas d'ouvrages pérenne; on évite les gens; Pas d'implantation concertée des points d'eau, ou des points d'eau non fonctionnels; Communication avec les projets et programmes/Travaillent avec les bénéficiaires sans associer les services déconcentrés; (Equipe IRED à Oum Hadjer sans informer le DRDR; Les ONGS ne nous associent pas la conséquence des puits qui ne durent pas un an alors qu'on n'a puits de 50 60 ans;	Faciliter l'accès à l'Ean au nord Batha: Quand l'Eau existe, pas de pâturage; Quand les Pâturages existent pas d'Eau; Promouvoir un Mécanisme durable dans la région d'approvisionnement en aliments de bétail (Stock): succession de crises (5 régions dans le Batha: Avril, mai, juin, juillet: en provenance: Ennedi Est, Ennedi Ouest, Wadi Fira, Ouaddaï, BEG et Borkou): Fitri 9/12 toujours des pâturages; Renforcement des capacités en personnel qualifié (intervention pour favoriser la remise en cause des affectations), en Par feu dans la région et des OPE; Survie du Lac Fitri; Éducation enfants et des femmes en milieu Eleveur; Amélioration des conditions de travail



Annexe N° 9 : TERMES DE RÉFÉRENCE

Mandat du consultant ou de titulaire d'accord de services personnels

Nom : DOUMGO SANA	Nom : DOUMGO SANA SEVEIA					
Intitulé du poste : Consultant National Expert en Elevage						
Division/Département :	FRCHD					
Programme/projet N°	PNDE					
Lieu:	N'Djaména					
Date de début	28/07/2017	Durée : 42 Jours				
Supérieur hiérarchique :	Nom : Mohamadou Mansour N'Diaye	Titre: Représentant				

DESCRIPTION GENERALE DE TACHES A EFFECTUER ET DES OBJECTIFS A ATTEINDRE PAR MISSION LE CAS ECHEANT)

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO et sous la supervision technique du fonctionnaire chargé de l'Elevage auprès de la FAO dans le Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale (SFC) et en étroite collaboration avec le chargé de programme FAO-TD et le ministère de l'Elevage et des productions Animales, le consultant aura essentiellement pour tâche de faire une reformulation du Plan Nationale de Développement de l'Elevage. Il devra en particulier :

Elaborer et faire valider une méthodologie pour le processus de révisionet de validation du nouveau PNDE en étroite concertation avec le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) et la FAO; Organiser des

réunions de concertation au niveau central et des ateliers régionaux de concertation avec les parties prenantes au niveau local ; Faire un état des lieux global du secteur de l'élevage au Tchad (cadre institutionnel, les ressources pastorales,

les sociétés pastorales et systèmes de production, les effectifs du cheptel, la santé animale, les contraintes et atouts de

ce secteur) ; Faire l'état des lieux des réalisations en lien avec les programmes et sous-programmes définis dans le PNDE 2009-2017 ; Réviser le cadre stratégique du PNDE 2009-2017 selon une méthodologie participative et inclusive, veiller à la prise en compte des trois (3) dimensions Homme-Animal6Environnemengt et élaboration d'un nouveau PNDE ; Proposer des modalités de mise en œuvre du nouveau PNDE ; Proposer un budget de mise en œuvre et des modalités de financement du nouveau PNDE ; Proposer des modalités de suivi et évaluation du nouveau PNDE.

Date d'achèvement exigée 30/09/2017

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Un document consolidé définitif du PNDE réactualisé intégrant les commentaires et suggestions des participants à l'atelier de validation; Une synthèse de dix pages au maximum du PNDE réactualisé devra être jointe.

COMPETENCES REQUISES

Un diplôme d'au moins Bac + 5 en élevage/ productions animales/ médecine vétérinaire; Un minimum de dix (10) ans d'expérience de terrain sur les questions politiques et stratégiques du secteur d'élevage; Une bonne expérience en matière d'analyse des politiques publiques et de planification budgétaire en relation avec le domaine de l'élevage constituera un atout important; De grandes aptitudes orales et de rédaction en Français; Bonne capacité de travail en équipe et sens relationnel aiguisé; Une capacité d'animation et de facilitation des réunions et une expérience en techniques et outils favorisant la participation et la communication.



FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS Terms of Reference for NPP

12+vrs □

Minimum number of years of relevant experience required: 1yr □ 5yrs ☒

			•
Name:	DJEKADOM WALENDOM CLAUDE		
Job Title	EXPERT EN ECONOMIE/PLANIFICATION, DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PNDE)	REVISION DU PLA	AN NATIONAL DE
Division	Department:		
Program	me/Project Number:		
Location	: N'Djamena		
Expected	Start Date of Assignment: 29 Aout 2017	Duration:	2 mois
Reports	to: Name: MANSOUR NDIAYE	Title:	FAOR-TD

GENERAL DESCRIPTION OF TASK(S) AND OBJECTIVES TO BE ACHIEVED

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO et sous la supervision technique du Fonctionnaire chargé de l'Elevage auprès de la FAO dans le Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale (SFC) et en étroite collaboration avec le Chargé de Programme FAO-TD et le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, le Consultant aura essentiellement pour tâche de faire une reformulation du Plan National de Développement de l'Elevage. il devra en particulier:

- Participer à l'élaboration et faire valider une méthodologie pour le processus de révision et de validation du nouveau PNDE en étroite concertation avec le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) et la FAO.
- Participer activement à l'organisation des réunions de concertation au niveau central et des ateliers régionaux de concertation avec les parties prenantes au niveau local ;
- Participer à la réalisation de l'état des lieux global du secteur de l'élevage au Tchad (cadre institutionnel, les ressources pastorales, les sociétés pastorales et systèmes de production, les effectifs du cheptel, la santé animale, les contraintes et atouts de ce secteur).
- Participer à la révision du cadre stratégique du PNDE 2009-2017 selon une méthodologie participative et inclusive, veiller à la prise en compte des trois (3) dimensions Homme-Animal-Environnement et élaboration d'un nouveau PNDE;
- Proposer des modalités de mise en œuvre du nouveau PNDE;
- Proposer un budget de mise en œuvre et des modalités de financement du nouveau PNDE
- Proposer des modalités de suivi et évaluation du nouveau PNDE

Y PERFORMANCE INDICATORS

منظمة الأغذية والزراعة للأم المتحدة



Food and Agriculture Organization of the United Nations



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

AVIS DE VACANCE

Le Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture au Tchad est actuellement à la recherche d'un(e) candidat (e) qualifié pour le poste suivant :

Intitulé du poste : Consultant (e) National(e), Expert en Economie/ Planification

Division/Department:

FRCHD

Programme/Project N°:

Lieu :

N'Djamena,

Date d'affectation prévue : 14/07/2017

Durée : 2 mois

CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO et sous la supervision technique du Fonctionnaire chargé de l'Elevage auprès de la FAO dans le Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale (SFC) et en étroite collaboration avec le Chargé de Programme FAO-TD et le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, le Consultant aura essentiellement pour tâche de faire une reformulation du Plan National de Développement de l'Elevage.

Il/Elle aura pour tâches principales de :

- Participer à l'élaboration et faire valider une méthodologie pour le processus de révision et de validation du nouveau PNDE en étroite concertation avec le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) et la FAO.
- Participer activement à l'organisation des réunions de concertation au niveau central et des ateliers régionaux de concertation avec les parties prenantes au niveau local;
- Participer à la réalisation de l'état des lieux global du secteur de l'élevage au Tchad (cadre institutionnel, les ressources pastorales, les sociétés pastorales et systèmes de production, les effectifs du cheptel, la santé animale, les contraintes et atouts de ce secteur).
- Participer à la révision du cadre stratégique du PNDE 2009-2017 selon une méthodologie participative et inclusive, veiller à la prise en compte des trois (3) dimensions Homme-Animal-Environnement et élaboration d'un nouveau PNDE;
- Proposer des modalités de mise en œuvre du nouveau PNDE;
- Proposer un budget de mise en œuvre et des modalités de financement du nouveau PNDE
- Proposer des modalités de suivi et évaluation du nouveau PNDE.

Expected Outputs:

- Un document consolidé définitif du PNDE réactualisé intégrant les commentaires et suggestions des participants à l'atelier de validation.
- Une synthèse de dix pages au maximum du PNDE réactualisé devra être jointe.

COMPETENCES REQUISES

Qualification académique : Economiste/Planificateur et titulaire d'un diplôme d'au moins Bac + 5.

Expérience et compétence techniques :

- une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la formulation de politiques sectorielle
- une bonne connaissance des méthodes de formulation participative et inclusive ;
- une bonne connaissance des politiques d'élevage;
- avoir une grande capacité de synthèse et de rédaction de notes méthodologiques
- une grande capacité de rédaction en français,
- une parfaite maitrise de l'outil informatique usuel.
- Une capacité d'animation et de facilitation des réunions et une expérience en techniques et outils favorisant la participation et la communication.
- Une bonne maîtrise de la langue française, une base en anglais et une maîtrise des logiciels Word, Power Point, Excel et Access.

NB : les candidatures féminines sont encouragées

Les dossiers de candidature comprendront une lettre de motivation, les copies des diplômes les certificats de travail, le C.V. ainsi qu'un formulaire P11 retirer auprès du secrétariat de la Représentation et devront être déposés sous plies fermés à la Représentation de la FAO à Ndjamena (face à l'ambassade des USA) ou à envoyer par courrier électronique (FAO-TD@fao.org) avec mention Consultant (e) National(e), Expert en Economie/ Planification: Au plus tard 04 Juillet 2017.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

anc

Annexe 12: Liste des Participants (es)

Numero	Nom	Fonction	Structure/Institution	Email :	Téléphone	/Signature
1	thre Disnessana Delphi	e Reb. S. G.	Celiaf	Top hone of	6685153	85-7
2	Dr. DIABIR HAMM	DEFTA	MERA	Rai works which	shopmid, b.	And
3	Nguiradje Lavmian Ngellad		FORTH	1	6623/659-	(A:
4	Tombesayo Marnah	MC	MPIEA	Inlot Religi	general Long	AIRÓ
5	Hossane Junar	cade	MPTEA	1 6	66468344	fruit.
6 +	Mahawat Nour Abdallah	59	COMPENET	mhtnovna	bdegmail-a	n Haven
7	Shincet Adown About Jathi	89	PUPA FIB		4286974	9-
.8	Abdollage Mahanist	they devision	DOPSSP	Hoderclaye_s	5Emphicitr	AT
9	NENBARA Guiakinam	Rado oresident	CON UGADOOT		60407313	- Neurs
10	GASSAINIG YAYANGAR	Consullant FAO	FAO	Jayanjar yasser	16 77 1053	- 6
11	SALIN BEN ABAGRAHM MAHAMAT	Sirecteur	DERMA/HPIEA	selimberania.	£6583089	C THE
12	Ikoularambaye Etienne	chef de Lévision	MEPA.	Koulivartaige	D 66205668	EMÝ
\13	Amagaum Revanish	chy descurse ADP	DERRAMER	the wanty @	13 MWst	ANT
14	Here makenger	icialre	LOTIFIE	2400.00	90416H	M
- 15	Ref. Koussou Mian-audening	(he-chew	IRED	KOUSSONSTO	66253425	
16	MAINA MASTIN	Cart	CHEMEP	mangush	3.6 autam	TAI
17	line DJANGAEYE . H. Rebecci	SCA	NIEA	huis choice	G269H32	Sollier
118	Visione Matiement Habine	NSD	Evage	- N	1 20.3.50	111
19	QUALBABET MAGOMNA	Carlie	SGIMÉP	ovalhade Ethio	266234644	4
20,	NGUELET COLOMBE	Cordo Ady PADIAT	PADIAT	ngulet, islande et	Jahr fr 6690202) What
21	D. ARAKAR MANAMATI MOUZ MALLAYE	Enserne El	ENATE	bennound	Dared your	1 (36020207
22	Fr. El-Hadi Halli Hallouin	ASSISTANT	DIRECT		555 @ 441	00. 1: 66.99
23	Fadoul Cheif	Vice Présides	Faither	66247455	1	che
	5- Goufaube Reau	DGPKC-	REPA		6265755	acit 10
25	DE MONTIMANT QUITALO!	DOLCECTONA	C.C.C.Caby	Co. 13 7611	Hidio No has	e yello by

0		4				
Numero	Nom	Fonction	Structure/Institution	Email	Téléphone	Signature
26	BICHAGA DRED	vice Proff DFD	Conditer i	20044556	quail. Con	629036 4
27	Mimfengar Dimngal	DRENIES CD	DRENIES	modfieling.	6641 7859	DIP
28	ABBELATIF BAKARI	CD ecole namelo	MENCP		67 406081	Aby
29 `	MAHAMAT SOUNGUI	Code of Representation SG	SG/MPIEA.	M- Sa musuply as	28 58 1 53	Mung
30×-	DA. Aderin Yoursont Wackoun	Defegue R-D 2-HDS	DRDR		66290124	140
31 >	SJINADOUR AJIACTA	coordo Interior	PASTOR	do djugller a	Jahro Ir	662431620
⇒ 32	by Abdelkeder Abaker	Assis fort Technique	FAO	Abeliar Abdi	Kz 12 @ 180, 2	66273840 A
33	Mahamat Ali	chef Ste Formation	DRHFP/MEPA	motol acopte	4-6687309L	-All
34	Khadidia GuiASiMi Yousloup	SGA ASK LEG & NO	, AEN (ONG)	Equisini.	- 66273670	
35	DIEKADUR W. C	MSP/Carle Sw	MSP	Mic Kowol.	66204899	Caro-
36,^	DULMUC SANA SEVERA	Emplan	MEPA	4	66278767	. and
37	Drimamour Hadrid	DIP NED	MEP	Dring Cal Offelin	il-con -	DANA
38	In airfala worum & rence	Deople Dos	DPA	flovency Con	out Com	Dun
39	tchetilh Doklongo	DESPAINTE	MEPA	tadolog 9	ploo lon	.bh,
40	Ibrahim charfoolite	Cashi MED	MEP/The F	· Charfarlish	Squeil. Con	- Five
41	ALEXUS TOLLIGAR	Che SRVG BRAP	MEPA	,	66415750	Simb/
42	Dumak yousson P	Mishe tope MEP	MEP		6337-2081	owner!
43	Wadoum Nods	(add KE)	KE P/MET		96164581	Just
44			(
45						
46						
47		A STATE OF THE STA				
48		SETTING IX				
49						
50	*					